



Les hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte : dévoilements, masculinités et victimisation sexuelle

Mémoire

Samuel Dussault

Maîtrise en criminologie - avec mémoire
Maître ès arts (M.A.)

Québec, Canada

**Les hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge
adulte : dévoilements, masculinités et victimisation
sexuelle**

Mémoire

Samuel Dussault

Sous la direction de :

Catherine Rossi, PhD

RÉSUMÉ

L'agression sexuelle est une problématique sociale qui a beaucoup été mise de l'avant dans les dernières années, notamment après le mouvement de dénonciation du mouvement *#MoiAussi*. Toutefois, il existe peu de recherche sur les hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte et encore moins de ressources pour aider ces hommes. Cette recherche vise à combler cette lacune en dressant un portrait du vécu de ces hommes, de leurs expériences de dévoilement de ces agressions et de leurs perceptions de la masculinité et de la victimisation sexuelle au Québec. Onze entrevues semi-directives ont permis de constater que le vécu et le contexte de leur agression sont hétérogènes et demandent d'être approfondis. Ce mémoire met également en lumière les enjeux de genre des masculinités et de la victimisation chez ces hommes.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------------|
| RÉSUMÉ | ii |
| TABLE DES MATIÈRES | iii |
| LISTE DES TABLEAUX | vi |
| REMERCIEMENTS | vii |
| INTRODUCTION | 1 |
| CHAPITRE I : RECENSION DES ÉCRITS | 5 |
| 1.1 DÉMARCHE DOCUMENTAIRE | 5 |
| 1.2 RECENSION DES ÉCRITS | 5 |
| 1.2.1 Caractéristiques et ampleur du phénomène des HVASAA | 5 |
| 1.2.2 Théories sur les victimes | 12 |
| 1.2.3 Couverture journalistique et l’agression sexuelle au Québec..... | 15 |
| 1.2.4 Féminisme et recherche sur l’agression sexuelle | 17 |
| 1.2.5 Études sur les hommes et les masculinités | 19 |
| 1.2.6 Études sur la victimisation masculine | 24 |
| 1.2.7 Études qualitatives sur la victimisation sexuelle masculine..... | 27 |
| 1.3 LIMITES MÉTHODOLOGIQUES CONSTATÉES..... | 31 |
| 1.4. PROBLÉMATIQUE SPÉCIFIQUE ET OBJET D’ÉTUDE..... | 33 |
| 1.5 DÉFINITION DES CONCEPTS CLÉS | 34 |
| 1.6 PERTINENCE DU PROJET DE RECHERCHE | 36 |
| 1.6.1 Pertinence scientifique | 36 |
| 1.6.2 Pertinence sociale..... | 37 |
| CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE | 39 |
| 2.1 CADRE D’ANALYSE..... | 39 |
| 2.1.1 La théorie du singularisme | 39 |
| 2.1.2 Le concept de victimisation sexuelle..... | 40 |
| 2.1.3 Le concept du genre | 41 |
| CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE | 43 |
| 3.1 APPROCHE PRIVILÉGIÉE..... | 43 |
| 3.2 TYPE DE RECHERCHE | 44 |
| 3.3 POPULATION À L’ÉTUDE ET ÉCHANTILLON | 44 |
| 3.4 MODALITÉS DE RECRUTEMENT..... | 44 |

| | | |
|--------------------------------------|--|-----------|
| 3.5 | TECHNIQUE DE COLLECTE DE DONNÉES | 48 |
| 3.6 | ANALYSE DES DONNÉES | 49 |
| 3.7 | CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES, BIAIS POTENTIELS..... | 50 |
| CHAPITRE IV : RÉSULTATS | | 52 |
| 4.1 | SITUATIONS D'AGRESSION SEXUELLE VÉCUES PAR LES HOMMES | 52 |
| 4.1.1 | Être abusé par une connaissance | 53 |
| 4.1.2 | Être agressé par un inconnu lors d'un événement..... | 54 |
| 4.1.3 | Être agressé par le biais d'une objectivation du corps de l'homme | 55 |
| 4.1.4 | Être agressé par un médecin lors d'une consultation | 57 |
| 4.1.5 | Être abusé sexuellement lors une relation conjugale..... | 57 |
| 4.1.6 | Être abusé sexuellement en contexte ressenti de coercition reproductive..... | 57 |
| 4.2 | PARTICULARITÉS AU CONTEXTE DES AGRESSIONS SEXUELLES..... | 58 |
| 4.2.1 | Diversité de genre et d'orientation sexuelle des personnes impliquées | 58 |
| 4.2.2 | Multiples victimisations possibles..... | 59 |
| 4.2.3 | Une vaste et complexe gamme de conséquences | 59 |
| 4.3 | CARACTÉRISTIQUES DU DÉVOILEMENT | 60 |
| 4.3.1 | De multiples types de destinataires du dévoilement..... | 60 |
| 4.3.2 | Caractéristiques variées du dévoilement | 65 |
| 4.3.3 | Des craintes diversifiées avant le dévoilement..... | 66 |
| 4.4 | RÉACTIONS SOCIALES SUIVANT LE DÉVOILEMENT | 67 |
| 4.4.1 | Des réactions majoritairement positives..... | 67 |
| 4.4.2 | Des réactions négatives plus rares mais marquantes | 70 |
| 4.4.3 | Réactions mixtes | 71 |
| 4.4.4 | Réactions absentes ou neutres | 72 |
| 4.5 | MASCULINITÉS ET AGRESSION SEXUELLE | 72 |
| 4.5.1 | Une définition de la masculinité hétérogène | 72 |
| 4.5.2 | Les enjeux du dévoilement chez les HVASAA | 74 |
| 4.5.3 | Remettre en question sa masculinité | 77 |
| 4.6 | #MOIAUSSI ET L'AGRESSION SEXUELLE AU MASCULIN | 78 |
| 4.6.1 | Une augmentation de la sensibilisation de la population | 78 |
| 4.6.2 | Une perception ambivalente de la représentation des HVASAA..... | 79 |
| 4.6.3 | Une impression d'inéligibilité des HVASAA | 80 |
| 4.7 | VICTIMISATION CHEZ LES HVASAA..... | 81 |
| 4.7.1 | Le sens péjoratif de la victimisation..... | 82 |

| | |
|---|------------|
| 4.7.2 Un processus de victimisation..... | 82 |
| 4.7.3 Une distinction entre le statut de victime et le discours de victimisation..... | 83 |
| 4.7.4 Les fonctions sociales du rôle de la victime..... | 84 |
| CHAPITRE V : DISCUSSION..... | 86 |
| 5.1 LES EXPÉRIENCES DIVERSIFIÉES DES HVASAA | 86 |
| 5.2 LES MASCULINITÉS : ENTRE SINGULARITÉ ET NORMES SOCIALES..... | 88 |
| 5.2.1 Définitions singulières des masculinités | 89 |
| 5.2.2 Les stéréotypes de la masculinité traditionnelle : encore des barrières sociales ?..... | 90 |
| 5.3 DEVENIR ET PERFORMER L'IDENTITÉ DE VICTIME | 92 |
| 5.3.1 Devenir la victime : un processus en changement et temporaire | 92 |
| 5.3.2 Performer la victime : un rôle stigmatisant aux fonctions sociales utiles | 93 |
| 5.3.3 Une articulation possible entre les masculinités et la victimisation | 94 |
| 5.4 IMPLICATION POUR LE FÉMINISME À LA SUITE DU #MOIAUSSI..... | 95 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE | 98 |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... | 101 |
| ANNEXE A – DOCUMENT DE RECRUTEMENT | 113 |
| ANNEXE B – FORMULAIRE DE CONSENTEMENT..... | 114 |
| ANNEXE C – GUIDE D'ENTREVUE | 118 |
| ANNEXE D – LISTE DES RESSOURCES D'AIDE | 121 |

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Variables Sociodémographiques, p. 48

Tableau 2 : Variables Stratégiques, p. 49

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire, rempli de remises en doutes et de surprises, n'aurait pas été possible sans le soutien des personnes ayant cru en ce projet et des personnes proches qui m'entourent.

Tout d'abord, un remerciement tout spécial à ma conjointe, Noémie, qui m'a encouragé et m'a accompagné pendant les hauts et les bas de ce long parcours. Merci de ton soutien et ta confiance pour réaliser nos rêves.

Je tiens également à remercier ma directrice de maîtrise, madame Catherine Rossi, qui a cru dès les premiers moments à ce projet de recherche. Merci de m'avoir poussé, de m'avoir redonné la motivation tout en gardant une confiance immuable en mes capacités tout au long de ce projet. Votre passion pour la recherche et l'accompagnement auprès des victimes d'agression restera gravée en moi.

Merci à ma famille et mes amis qui ont su m'écouter et me soutenir dans ces dernières années. Un clin d'œil particulier à tous mes collègues de travail du CRIPHASE qui ont participé à ce que je sois un meilleur chercheur et intervenant dans cette aventure.

Finalement, ce projet n'aurait pas pu se réaliser sans la confiance des hommes qui ont cru en ce projet et qui se sont livrés avec honnêteté et sensibilité. J'espère avoir su bien mettre en mots vos expériences et que celles-ci serviront à briser le silence pour éventuellement améliorer les services en matière d'agression sexuelle chez les hommes

INTRODUCTION

L'agression sexuelle, dont les conséquences pour les femmes et les enfants sont au cœur de l'actualité sociale mais aussi scientifique des dernières années, a pris des proportions internationales avec les mouvements *#MeToo* aux États-Unis, *#Balancetonporc* en France et le mouvement *#MoiAussi* au Québec en 2017 (Pineda, 2017). Plus récemment, une nouvelle vague de dénonciations en ligne des agressions sexuelles, notamment dans le monde culturel, est survenue lors de l'été 2020 (Girard, 2020). Ce mémoire porte sur une catégorie de victimes d'agressions sexuelles qui est pourtant restée discrète, voire qui a été occultée dans ce contexte : les hommes¹ ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte. Au Canada, en 2014, plus de 80 000 incidents d'agression sexuelle ont été autodéclarés par des hommes, dont l'immense majorité n'a pas été dénoncée à la police (Conroy et Cotter, 2017). En 2015, au Québec, ce sont 510 hommes qui ont dénoncé une agression sexuelle, soit 13,2 % des victimes de ce crime (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2015). Dans la population étudiante, on dit qu'en moyenne c'est 26,4 % des hommes qui vont subir au moins un épisode de violences sexuelles en milieu universitaire québécois (Bergeron et *al.*, 2016). La recherche sur les hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte — qui sera désignée dans le texte sous l'acronyme HVASAA — est limitée malgré des taux significatifs de prévalence variant de 2 % à 30 % (Basile, Chen, Black et Saltzman, 2007 ; Elliott, Mok et Briere, 2004 ; Krahe, Scheinberger-Olwig et Bieneck, 2003 ; Sorenson, Stein, Siegel, Golding et Burnam, 1987). Ces variations dans les taux peuvent s'expliquer par les différentes définitions et opérationnalisations de l'agression sexuelle au travers des différentes études.

Les statistiques actuelles peuvent ne pas représenter l'ampleur réelle du phénomène sachant que l'agression sexuelle est l'un des crimes les moins dénoncés (Conroy et Cotter, 2017). L'agression sexuelle sur les hommes est sous-déclarée, et la sous-déclaration de ce crime est un enjeu important pour évaluer et saisir l'ampleur du phénomène. Les obstacles au dévoilement sont nombreux pour ces hommes, puisque la socialisation masculine peut

¹ La catégorie « homme » se veut inclusive, désignant toute personne qui se définit comme telle et qui regroupe les hommes cisgenres, transgenres et non-binaires.

nuire à la demande d'aide. Plusieurs auteurs démontrent que les contraintes de la masculinité traditionnelle affectent les étapes de ce processus (Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, 2004 ; Dulac, 2001 ; Kilmartin, 2010 ; Turcotte, Dulac, Lindsay, Rondeau et Dufour, 2002).

Les conséquences physiques et psychologiques de l'agression sexuelle tendent à être semblables chez les hommes et chez les femmes (Elliot, Mok et Briere, 2004 ; Graham, 2006 ; Peterson, Voller, Polusny et Murdoch, 2011 ; Struckman-Johnson et Struckman-Johnson, 2006). Toutefois, la littérature scientifique semble exprimer que les conséquences sur l'identité, sur la remise en doute de l'orientation sexuelle ou sur l'ébranlement du sens de la masculinité sont plus présente lors de victimisation sexuelle chez les hommes (Gear, 2007 ; Mezey et King, 1989 ; Struckman-Johnson et Struckman-Johnson, 1994, 2006 ; Walker, Archer et Davis, 2005b ; Weiss 2010). Ainsi, les besoins des HVASAA pourraient différer de ceux des autres victimes (Clark, 2014).

Il existe un manque de services et une absence d'interventions spécifiques pour les HVASAA. Une charge supplémentaire qui rend ces victimes plus isolées selon le rapport gouvernemental, *Rebâtir la confiance* du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale (2020). Actuellement, au Québec, peu d'organismes ou d'institutions peuvent offrir un service aux HVASAA. Une raison potentielle du manque d'attention aux besoins des HVASAA peut être liée aux stéréotypes de la masculinité hégémonique, représentant l'homme comme quelqu'un de puissant, d'hétérosexuel, d'invulnérable, d'autonome, de stoïque (Connell et Messerschmidt, 2005) pour saisir le vécu particulier des HVASAA. Selon ces stéréotypes, il y a incompatibilité entre « être une victime d'agression sexuelle » et « être un homme ». Les caractéristiques de la masculinité hégémonique semblent en effet aller à l'encontre de la signification symbolique d'impuissance, de faiblesse et de passivité de la victimisation (Rock, 2002).

La recherche sur les agressions sexuelles a augmenté au même rythme que l'influence des mouvements féministes. Ces mouvements ont contribué à l'avancement des connaissances sur ce sujet de recherche. Au Québec, le travail des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) sur cette question ne peut pas être négligé. C'est

en continuité avec les mouvements féministes que le présent projet de recherche aborde la victimisation sexuelle masculine. Cette problématique, sous-étudiée, mérite d'être reconnue ainsi que l'ensemble des violences sexuelles présente dans notre société.

Pour l'instant, la recherche empirique a davantage porté sur la description de la problématique à l'aide d'études quantitatives. Il existe un manque d'études qualitatives pour comprendre l'expérience (Q1.) et le sens de la victimisation sexuelle masculine telle que perçue par ces hommes (Q3). Peu de recherches ont donné la parole aux hommes victimes d'agression sexuelle à l'âge adulte. De plus, aucune étude qualitative seulement sur les HVASAA n'a été effectuée au Québec. La perception de leur masculinité et de la victimisation est peu connue chez ces hommes et elle n'en est qu'à ses balbutiements. Devant un tel constat, il n'est pas étonnant de constater que l'expérience des hommes québécois ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte est encore peu connue.

Ce mémoire intitulé *Les hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte : dévoilements, masculinités et victimisation sexuelle* a plus spécifiquement les objectifs suivants :

- 1) Saisir à quoi ressemblent les situations d'agressions sexuelles subies par les hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte.
- 2) Comprendre le contexte et la réception du dévoilement des agressions sexuelles par les hommes tels que définis ou envisagés par ces derniers, dans le contexte québécois plus spécifiquement.
- 3) Explorer la signification de la masculinité et de la victimisation sexuelle chez les hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte, puis explorer comment ces deux enjeux s'articulent ensemble dans le vécu des hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte.

Ce mémoire est découpé en cinq chapitres. Le premier chapitre présente la recension des écrits, incluant la démarche documentaire et les limites constatées de la littérature scientifique sur le sujet, recension suivie de la problématique de la recherche, de la

définition des concepts clés et de la pertinence du mémoire. Le deuxième chapitre présente le cadre théorique utilisé. Le troisième chapitre décrit la méthodologie choisie, incluant l'approche et le type de recherche privilégiée, la population à l'étude, les modalités de recrutement, les stratégies de la collecte de données, l'analyse des données et les considérations éthiques. Le quatrième chapitre présente les résultats de l'analyse des témoignages des hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte, soit les situations d'agression sexuelle, les expériences de dévoilements et leurs perceptions sur la masculinité et la victimisation sexuelle. Finalement, le cinquième chapitre porte sur la discussion des résultats obtenus.

CHAPITRE I : RECENSION DES ÉCRITS

1.1 DÉMARCHE DOCUMENTAIRE

Quatre ensembles de concepts ont été utilisés lors de la recherche documentaire. Le premier concept est celui de l'homme (*man*), mâle (*male*), masculin (*masculine*), masculinité (*masculinity*). Le deuxième concept est celui de victime (*victim*), victimisation (*victimization* ou *victimhood*), survivant (*survivor*). Le troisième concept est celui de l'agression sexuelle (*sexual assault, sexual abuse, sexual offense, sex crime, sexual violence, rape, sexual aggression*). Le quatrième concept est celui de l'identité (*identity*), du rôle de genre (*gender role*), de la construction sociale (*social construct*). Les bases de données consultées sont *Academic Search Premier, Cairn, Criminal Justice Abstracts with Full Text, Érudit, Psychinfo, Sociological Abstracts, Social Sciences Full Text, Social Services Abstracts* et *Social Work Abstracts*. Les bases de données de thèses et de mémoire consultés sont *Collection Thèses et mémoires électroniques* de l'Université Laval, *Portail Thèses Canada, Dart-Europe* et *ProQuest Dissertations et Theses Global*. De plus, les références bibliographiques des articles jugés pertinents ont été utilisées.

1.2 RECENSION DES ÉCRITS

1.2.1 Caractéristiques et ampleur du phénomène des HVASAA

Les caractéristiques

Selon la littérature scientifique, les HVASAA tendent le plus souvent à être des hommes blancs (Ernst, Green, Ferguson, Weiss et Green, 2000 ; Frazier, 1993 ; Kimerling, Rellini, Kelly, Judson et Learman, 2002 ; Mezey et King, 1989 ; Walker, Archer et Davies, 2005b), des hommes jeunes (Frazier, 1993 ; Ioannou, Hammond et Machin, 2017 ; McLean, Balding et White, 2005 ; Mezey et *al.*, 1989 ; Pesola, Westfal, et Kuffner, 1999 ; Sorenson, Stein, Siegel, Golding et Burnam, 1987 ; Stermac, Del Bove, et Addison, 2004 ; Walker, Archer et Davies, 2005b), et célibataires (Stermac, Del Bove et Addison, 2004 ; Walker Archer et Davies, 2005b). Également, des études indiquent une présence de victimes de sexe masculin ayant été agressées alors qu'elles étaient en état d'ébriété (Isely et Gehrenbeck-Shim, 1997 ; Walker, Archer et Davies, 2005b ; Young, Grey, Abbey et Boyd, 2008).

L'agresseur semble généralement être un autre homme (Ernst et *al.*, 2000 ; Frazier, 1993 ; Mezey et *al.*, 1989; Stermac et *al.*, 2004), mais au Québec, les hommes rapportent que 46% des agresseurs sont de sexe féminin (MSPQ, 2012). L'agresseur est souvent connu de la victime (Ernst et *al.*, 2000 ; Kimerling et *al.*, 2002 ; McLean et *al.*, 2005 ; Mezey et *al.*, 1989 ; Pesola et *al.*, 1999 ; Sorenson et *al.*, 1987 ; Walker, Archer et Davies., 2005b). Les HVASAA sont parfois agressés par plusieurs assaillants (Frazier, 1993; Kimerling et *al.*, 2002; McLean et *al.*, 2005 ; Mezey et *al.*, 1989 ; Stermac et *al.*, 2004 ; Walker et *al.*, 2005b) et ont souvent des armes utilisées contre eux (Ernst et *al.*, 2000 ; Frazier, 1993 ; Mezey et *al.*, 1989 ; Stermac et *al.*, 2004 ; Walker et *al.*, 2005b). Les actes sexuels les plus couramment perpétrés incluent la pénétration anale ou orale (Elliott, Mok et Briere, 2004 ; Ernst et *al.*, 2000 ; Ioannou, Hammond et Machin, 2017 ; Kimerling et *al.*, 2002 ; McLean et *al.*, 2004 ; Mezey et *al.*, 1989 ; Pesola et *al.*, 1999 ; Stermac et *al.*, 2004 ; Walker et *al.*, 2005b). Par ailleurs, les HVASAA vivent un large éventail de situations sexuelles non désirées (incluant le viol, la tentative de viol, les attouchements sexuels non désirés au travail ou dans un lieu public et diverses autres situations d'agression sexuelle) et il est possible d'observer des similarités avec celles vécues par les femmes (Weiss, 2010).

La prévalence

Il est difficile de déterminer l'ampleur du taux d'agressions sexuelles vécues par des hommes. Les estimations des taux présentés dans la littérature scientifique varient considérablement en fonction de l'échantillon et de la définition de l'agression sexuelle utilisée (Peterson, Voller, Polusny et Murdoch, 2011). La littérature scientifique présente un taux de victimisation variant de 2 % à 30 % (Basile, Chen, Black et Saltzman, 2007 ; Elliott, Mok et Briere, 2004 ; Krahe, Scheinberger-Olwig et Bieneck, 2003 ; Sorenson, Stein, Siegel, Golding et Burnam, 1987). Cependant, la prévalence réelle des agressions sexuelles chez les hommes pourrait être beaucoup plus élevée que celle rapportée (Choudhary, 2012 ; Du Mont, Macdonald, White et Turner, 2013). Les agressions sexuelles chez les hommes sont plus fréquentes dans certains groupes tels que les homosexuels et bisexuels (Balsam, Rothblum et Beauchaine, 2005), les vétérans (Lapp, et coll, 2005), les personnes incarcérées (Struckman-Johnson et Struckman-Johnson, 2006) et les hommes avec des handicaps psychologiques ou physiques (Mitra, Mouradian, Fox et Pratt 2016).

Certains de ces facteurs de risques sont corroborés dans les statistiques autodéclarées au Canada (Conroy et Cotter, 2017).

Les statistiques sur l'agression sexuelle, l'un des crimes les moins dénoncés, ne feraient qu'effleurer la pointe de l'iceberg du nombre d'infractions réelles chez les hommes (Abdullah-Khan, 2008 ; Bullock et Beckson, 2011 ; Peterson, Voller, Polusny et Murdoch, 2011), même si l'on admet que le chiffre réel serait moins élevé que chez les femmes (Conroy et Cotter, 2017). Cependant, comme pour les femmes, la grande majorité des agressions sexuelles au masculin ne seraient pas signalées à la police (King et Woollett, 1997 ; Walker, Archer et Davies, 2005b). Même lorsqu'ils ont besoin d'une aide médicale pour traiter les conséquences physiques immédiates, plusieurs hommes s'abstiendraient de dévoiler leurs agressions (Frazier, 1993 ; Monk-Turner et Light, 2010 ; Walker, Archer et Davies, 2005a).

Le dévoilement

Le dévoilement de l'agression sexuelle peut être un processus long et compliqué, notamment pour les HVASAA. Trois chemins décisionnels permettent de donner lieu au dévoilement d'une agression sexuelle chez l'homme : il faut (a) reconnaître et définir le problème, (b) prendre la décision de demander de l'aide, et (c) choisir un type et une source de soutien particulier (Liang, Goodman, Tummala-Narra et Weintraub, 2005). À chacune de ces étapes, des variables liées au contexte écosystémique (coût, disponibilité, accessibilité, acceptabilité) de l'individu peuvent interférer dans la décision de formuler la demande (Logan, Evans, Stevenson et Jordan, 2005). On sait déjà que les hommes, du moins au Québec, consultent moins les services psychosociaux et en ressentent moins le besoin, malgré le fait que les besoins semblent bien réels et marquants (Drouin et Trépanier, 2018 ; Dulac, 2001 ; Roy, Tremblay, Cazale, Cloutier et Lebeau, 2017).

La seule étude québécoise ayant pu être identifiée qui porte sur le dévoilement des victimes d'agression sexuelle, et dans laquelle les hommes sont concernés aussi, est une étude en ligne questionnant 474 participants. Dans cette étude, les auteurs ont répertorié 16% ($n = 77$) de victimes d'agression sexuelle à l'âge adulte, dont 9,4% sont des hommes (Therriault, Bigras, Hébert et Godbout, 2020). Parmi ce sous-groupe de victimes, 64 % ont connu des

réactions sociales positives après leur dévoilement, tandis que 17% n'ont pas dévoilé et 19% ont connu des réactions sociales négatives après leur dévoilement. Les destinataires du dévoilement variaient : 19 % ont dévoilé à un parent, 20 % à un autre membre de la famille, 15 % à un partenaire amoureux, 33 % à un ami et 13 % à un professionnel ou à un enseignant (Therriault, Bigras, Hébert et Godbout, 2020). Chez les HVASAA, l'auto-identification de l'agression sexuelle est un défi important. L'étude de Artime, McCallum et Peterson (2014) indique que 76 % des participants masculins ayant reconnu avoir vécu des comportements d'agression sexuelle (« *oral sex or anal penetration through the use of force threat of force, or incapacitation* ») portés sur eux n'identifiaient pas cette expérience comme étant une agression sexuelle en soi.

Chez les HVASAA, les obstacles au dévoilement pourrait être liés au processus d'identification de l'expérience de violence (Artime, McCallum et Peterson, 2014; Sorsoli, Kia-Keating et Grossman, 2008; Weiss, 2009), à la méconnaissance des définitions légales ou la minimisation de l'incident (Sorsoli et Kia-Keating et Grossman, 2008), et à la perception de ne pas pouvoir être une victime (Ellis, 2002). Les raisons de la sous-déclaration par les HVASAA sont nombreuses et incluent la honte, la peur de ne pas être crus, d'être blâmés ou de recevoir des réactions négatives et la confrontation avec l'identité de soi masculine (Davies, Walker, Archer et Pollard, 2010 ; Hodge et Canter, 1998 ; Jackson, Valentine, Woodward et Pantalone, 2017 ; Jarvis, 2002 ; Javid, 2017e ; King et Woollett, 1997 ; Mezey et *al.*, 1989 ; Monk-Turner & Light, 2010; Pino et Meier, 1999 ; Sable, Danis, Mauzy et Gallagher, 2006 ; Walker, Archer & Davies, 2005a, 2005b ; Weiss, 2010). De plus, les réactions sociales aux dévoilements semblent s'avérer tout aussi importantes que le dévoilement en soi (Ullman, 2010). Selon l'étude de Ullman (2010), les réactions sociales négatives sont liées à une augmentation de l'anxiété, à la dépression et à des symptômes de stress post-traumatique.

La plupart des HVASAA ne consultent pas de professionnels, se tournant plutôt vers le soutien informel (Fisher, Daigle, Cullen et Turner, 2003 ; Walsh, Banyard, Moynihan, Ward et Cohn, 2010). De nombreux hommes ne révèlent jamais l'agression à qui que ce soit (Hillman, O'Mara, Taylor-Robinson et Harris, 1990 ; King & Woollett, 1997 ; Lowe et Balfour, 2015). Dans la population étudiante au Québec, les hommes semblent moins

susceptibles de dévoiler les événements (50,2 %) que les femmes (67,4 %) (Bergeron et al., 2016). Les analyses comparatives de cette dernière étude révèlent, par ailleurs, que les hommes ont obtenu une cote moyenne de réactions positives plus faible que celle des femmes. Dans l'étude de Walker, Archer et Davies (2005b), dans laquelle 40 hommes (de 16 ans et plus) ont répondu à un questionnaire, environ 12 % n'avaient jamais révélé leur agression à personne avant leur participation à l'étude. Cette étude donne des informations plus précises sur le silence des hommes, notamment concernant la date du premier dévoilement. Neuf des répondants (22 %) ont attendu d'un à cinq ans avant de dévoiler l'agression, six (15 %) ont mis entre cinq et dix ans, et quatre (10 %) ont attendu plus de dix ans. Il n'est donc pas surprenant que les victimes masculines déclarent être moins susceptibles de dévoiler des contacts sexuels non désirés que les victimes féminines (Allen, Ridgeway et Swan, 2015 ; Walsh, Banyard, Moynihan, Ward et Cohn, 2010). On peut donc en déduire aisément que ces hommes vivent avec une souffrance cachée et subissent pendant longtemps les conséquences négatives de l'agression sexuelle.

Les conséquences

La littérature scientifique tend à identifier des similitudes concernant les impacts de l'agression sexuelle, sur le plan physique et psychologique, chez les hommes et les femmes (Elliot, Mok et Briere, 2004 ; Graham, 2006 ; Peterson, Voller, Polusny et Murdoch, 2011 ; Struckman-Johnson et Struckman-Johnson, 2006). Les blessures physiques sont souvent présentes chez les hommes ayant vécu une agression sexuelle (Ernst, Green, Ferguson, Weiss et Green, 2000 ; Kimerling et al., 2002 ; Pesola et al., 1999 ; Stermac, Del Bove et Addison, 2004 ; Tewksbury, 2007 ; Zilkens, Smith, Mukhtar, Semmens, Phillips et Kelly, 2018). Les études ont montré des associations avec une vaste et complexe gamme d'effets négatifs à long terme sur le fonctionnement psychologique (trouble du stress post-traumatique, dépression, anxiété, idéations et tentatives de suicide, colère, hostilité, vulnérabilité généralisée, honte, blâme) ; les impacts sur la vie quotidienne (automutilation, dépendance et problèmes d'employabilité) ; sur les habiletés interpersonnelles (intimité, difficulté à faire confiance et à s'attacher, retrait émotionnel, problèmes parentaux, dysfonctionnement sexuel) et sur l'image de soi (faible estime de soi, changements perçus dans l'identité de genre, l'orientation sexuelle ou le sens de la masculinité) (Bullock et

Beckson, 2011 ; Davies, Walker, Archer et Pollard, 2010 ; Jarvis, 2002 ; Peterson, Voller, Polusny et Murdoch, 2011 ; Mezey et *al.*, 1989 ; Tewksbury, 2007 ; Vearnals et Campbell, 2001 ; Walker, Archer et Davies, 2005a, 2005b ; Weiss, 2010). Clark (2014) soutient que l'agression sexuelle, au-delà des violations physiques et sexuelles, constitue un crime d'identité, une violation fondamentale de soi. Ce crime affecte la compréhension de la victime, déstabilise l'image de la personne et ébranle le sens personnel de la masculinité (Gear, 2007). La remise en doute sur le plan identitaire et de l'orientation sexuelle semble être une conséquence plus présente chez les HVASAA (Mezey et King, 1989 ; Struckman-Johnson et Struckman-Johnson, 1994, 2006 ; Walker, Archer et Davis, 2005b ; Weiss, 2010).

Les mythes et croyances

L'acceptation des mythes sur l'agression sexuelle (Struckman-Johnson et Struckman-Johnson, 1992 ; Voller, Polusny, Noorbaloochi, Street, Grill et Murdoch, 2015) et les attitudes sexistes (Wilson et Scarpa, 2017) semblent jouer un rôle important dans la compréhension du fonctionnement psychologique des hommes victimes d'agression sexuelle. Les hommes semblent endosser davantage les croyances ou préjugés vis-à-vis du harcèlement et des autres types de violence sexuelle (Bergeron et *al.*, 2016). La victimisation sexuelle chez les hommes aurait tendance à ne pas être reconnue en raison de facteurs liés aux mythes sur l'agression sexuelle (Artime, McCallum et Peterson, 2014). Kassing, Beesley et Frey (2005) énoncent six catégories de mythes concernant les hommes victimes d'agression sexuelle : (1) la force physique et la taille des hommes, (2) les hommes incitent les rapports sexuels et n'en seraient donc pas la cible, (3) les hommes victimes d'agression sexuelle perdent leur masculinité, (4) les agressions sexuelles sur un homme sont rares, (5) les hommes sont assez forts émotionnellement pour affronter une agression sexuelle et (6) l'agression sexuelle sur un homme ne se produit que dans les prisons. Toutefois, plusieurs autres mythes existent (Grubb et Turner, 2012 ; Pino et Meier, 1999 ; Reitz-Krueger, Mummert et Troupe, 2017 ; Turchik et Edwards, 2012) menant à jeter le blâme sur les HVASAA.

Les services

Au Québec, il existe quelques organismes spécialisés en agression sexuelle qui offrent des services aux HVASAA. Il y a le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal (CVASM), le Centre de prévention et d'intervention pour victimes d'agression sexuelle (CPIVAS) de Laval, le Centre d'aide pour victimes d'agression sexuelle (CAVAS) de Sorel-Tracy et le Centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel (CAPACS-AO) d'Abitibi-Ouest. Il y a également quelques Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), qui viennent avant tout en aide aux femmes et aux adolescentes agressées sexuellement, dont certains font exception et offrent aussi des services aux hommes adultes : ceux de Victoriaville et de Gaspésie. Les autres ressources spécialisées au Québec pour les victimes masculines d'agression sexuelle ont un mandat axé sur les agressions sexuelles vécues pendant l'enfance (EMPHASE, SHASE), elles offrent néanmoins des services pour les HVASAA. En dehors des organismes spécialisés mentionnés ci-dessus, les organismes avec des services généraux pour hommes (Centre de ressources pour Hommes de Montréal, Autonhommie, Partage au masculin, etc.), les institutions gouvernementales (CAVAC, CLSC, etc.) ou les professionnels du domaine de l'intervention peuvent desservir cette clientèle. Il est difficile de saisir l'ampleur de l'utilisation de ces services pour les HVASAA puisqu'ils peuvent être dispersés ces différents services.

Selon Roy et al., l'autonomie des hommes et les formes de vulnérabilités masculines seraient en opposition dans la demande d'aide et dans la relation d'aide (2017). L'idéal masculin qui valorise le fait d'être « assez fort », pour se protéger de la peur du ridicule ou du blâme qui en découle, fait en sorte que les hommes agressés sexuellement sont moins susceptibles de demander de l'aide (Allen, Ridgeway et Swan, 2015 ; Lowe et Balfour, 2015 ; Donnelly et Kenyon, 1996). Dans l'étude de Walker, Archer et Davies (2005b), 58 % des HVASAA sont allés chercher une forme d'aide psychologique, mais la plupart d'entre eux ont mis plusieurs années à le faire. Ce questionnable taux d'utilisation des services est important, car les auteurs ont également indiqué que le manque de traitement psychologique après une agression sexuelle était fortement associé à une tentative de suicide (Walker, Archer et Davies, 2005a). Une plus récente étude montre que les hommes se servent des lignes d'écoute pour dévoiler leur expérience d'agression sexuelle, parfois, pour une première fois, par manque d'autres services pour eux (Young, Pruett et Colvin,

2018). Au Québec, il existe la ligne téléphonique Info-Aide Violence Sexuelle qui permet de répondre en tout ou partie à ce besoin d'écoute pour les victimes d'agressions sexuelles. Il serait intéressant de connaître les motifs pour lesquels les hommes utilisent cette ligne d'écoute au Québec, mais les recherches manquent à ce sujet.

Les programmes adaptés aux victimes masculines doivent non seulement fournir des ressources d'aide à la victime (soutien tangible, informatif et émotionnel, par exemple), mais ils doivent également aborder les concepts de masculinité (Eckstein, 2010). Actuellement, il existe peu de littérature scientifique d'intervention ou de services spécifiques pour les HVASAA. Le manque de recherche sur les HVASAA peut rendre difficile l'obtention de ressources et leur inclusion dans l'intervention, les services et les plans d'action ministériels. Par exemple, au Québec, le plan d'action ministériel *Santé et Bien-être des hommes 2017-2022*, mentionne seulement les enjeux des hommes ayant vécu un abus sexuel à l'enfance et ne comprend aucune mention ou stratégie d'action concernant les HVASAA (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017). Selon Stanko et Hobdell (1993), les besoins des hommes comme victimes sont tout d'abord : la reconnaissance et la validation par les autres, une approche empathique et sans jugement, et le soutien positif des institutions et de l'entourage.

1.2.2 Théories sur les victimes

La victimologie

Le contexte entourant les victimes et la recherche en victimologie ne cesse d'évoluer sans qu'il y ait unanimité sur une définition et donc, sur le domaine (Cario et Salas, 2001). Le sens étymologique du terme « victimologie » couvre à la fois le discours (*logos*) sur la victime (*victima*) et tout ce qui se rapporte à sa connaissance (Tzitzis, 2004). L'intérêt pour la victimologie ne s'est développé qu'après la Seconde Guerre mondiale, créant ainsi une science très récente (Cario, 2000). L'origine de la victime, comme objet d'étude, vient d'abord de l'émergence d'une attention particulière et récente que l'on porte sur la souffrance (Erner, 2006). L'émergence du groupe social des victimes et l'acquisition de connaissances et d'informations sur celui-ci constituent avant tout un symptôme de la modification de notre sensibilité envers ces individus, ainsi que le refus de cette souffrance

(Erner, 2006). Ce changement récent explique pourquoi la littérature « victimologique » est bien mince comparativement à la recherche sur la déviance (Négrier-Dormont et Tzitzis, 1994).

Devenir une victime peut être un processus de représentation, impliquant éventuellement l'intervention et la collaboration de tiers dont l'impact et la signification changent d'une étape à l'autre (Rock, 2002). Pour Dunn (2008), la victimisation se présente de quatre manières : à soi-même, aux autres, par les autres et pour les autres. En d'autres mots, ce processus peut se comprendre en quatre domaines : la représentation de soi en tant que victime ; la représentation devant les autres en tant que victime ; la représentation par les autres en tant que victime ; et la représentation pour les autres en tant que victime. Ces quatre domaines créent des manières différentes de percevoir et de parler de la victimisation. Ces quatre domaines de la victimisation sont expliqués ci-dessous.

La représentation de soi en tant que victime

La victimisation peut d'abord se comprendre comme une identité, un statut dont on se réclame soi-même. La victimisation est un processus de représentation de soi qui implique nécessairement une réflexivité sur soi, en problématisant une partie de son passé, de son expérience vécue (Barthe, 2017 ; Dunn, 2008). Endosser l'identité de victime peut être également influencé par les autres, en qualifiant la situation vécue comme une de victimisation (Barthe, 2017). Toutefois, selon Rock (2002), il existe encore peu de théories sur la description adéquate de la victime en tant que moi réfléchi situé en interaction avec autrui. Cette conception peut se représenter, telle la *victime singulière*, celle qui vit son traumatisme, sa souffrance, de manière non négociée et qui va chercher une réparation (Salas, 2006). Cette introspection est importante pour transférer le blâme d'un événement subi sur une cause extérieure (Dunn, 2008). C'est en se déresponsabilisant de l'événement que la personne va retrouver un pouvoir d'action et la possibilité de s'identifier comme une victime. Toutefois, certaines personnes pourraient contester l'aspect non problématique de ce même passé et remettre en doute la victimisation de l'individu subissant le préjudice (Barthe, 2017). C'est pourquoi la victimisation n'est pas seulement un processus individuel d'auto-identification, mais également collectif. En s'attribuant l'étiquette de « victime », la personne doit donc s'efforcer de convaincre les autres de partager cette attribution et de

devenir, avec l'aide des autres, éligible à la sympathie, à l'assistance et à l'accès aux ressources disponibles (Dunn, 2008).

La représentation devant les autres en tant que victime

Devenir une victime est aussi un processus de signification, impliquant éventuellement l'intervention et la collaboration de tiers dont l'impact et la signification changent selon l'interaction avec les autres (Holstein et Miller, 1990 ; Quinney, 1972 ; Rock, 2002). Ainsi, une représentation devant les autres en tant que victime est créée lors de ces interactions sociales à propos de la victimisation d'une personne. Dans le sens commun du terme, c'est à cela qu'on fait référence lorsqu'on utilise la notion de victime au quotidien pour définir une situation vécue par une personne. Holstein et Miller (1990) déconstruisent et précisent ce domaine de la victimisation selon une perspective interactionniste. Dans cette perspective interactionniste, pour acquérir l'identité de victime, la personne ayant subi un préjudice doit à la fois s'identifier comme victime et être reconnue socialement comme telle. Toutes les victimes sont potentiellement soumises à une enquête de « valeurs », de légitimité (Stokes et Hewitt, 1976). Ainsi, Holstein et Miller (1990) expliquent qu'être une victime, située dans un contexte social, passe nécessairement par un processus d'interaction entre l'individu et l'autre.

La représentation par les autres en tant que victime

La victimisation peut aller au-delà d'un processus d'interaction entre des personnes, car au-delà de la souffrance individuelle, il existe aussi une représentation par les autres en tant que victime. La production de la victime comme catégorie sociale sert à identifier des souffrances collectives à un groupe de personnes. Dans cette construction de la victimisation d'ordre macrosociologique, les acteurs cherchent à décrire et assembler les caractéristiques particulières d'une personne pour créer une image d'une victime spécifique afin d'en faire émerger un problème social et public (Dunn, 2008). Le processus de construction de cette victimisation collective est expliqué plus en profondeur par la théorie de Jacoby (2015) à l'aide de cinq étapes : la conductivité structurelle, la conscience politique, la compétition idéologique, la mobilisation politique et la reconnaissance politique. Salas (2006) va nommer cette typification sociale, la *victime invoquée*, créée par de multiples récits qui vont représenter la *victime singulière*, utilisée dans les discours

populaires, médiatiques et scientifiques. Cette manière d'aborder la victimisation va engendrer la politisation de la victime et de sa situation (Barthe, 2017). Les enjeux individuels de cette représentation en tant que victime vont devenir des enjeux de société pour toutes les victimes potentielles. Cette visibilité va permettre la légitimation de la victime selon son expérience et sa subjectivité. Dans ce processus, l'avis ou la reconnaissance externe, notamment d'experts (groupes de victimes, chercheurs, professionnels de la santé/psychosociaux, médias, etc.) est donc importants (Barthe, 2017).

La représentation pour les autres en tant que victime

Puis, il existe une représentation pour les autres en tant que victime. Cette représentation est amenée par les acteurs des organismes ou associations qui luttent pour les droits de la victime. Ces acteurs sont amenés à changer la vision, la compréhension et les pratiques que possède la société concernant une problématique sociale (Dunn, 2008). Les membres de ces organisations de mouvements sociaux vont produire des représentations stratégiques de la réalité, destinées à recruter de nouveaux membres et à mobiliser ceux qui existent déjà (Benford et Snow, 2000). Ces organisations vont créer une « identité collective », c'est-à-dire une définition partagée de la victime qui découle des intérêts, des expériences et de la solidarité commune des membres (Taylor et Whittier 1992). La création de sentiments de sympathie et l'accès à des ressources sont des objectifs de cette forme de victimisation collective (Dunn, 2008).

Ainsi, la notion de victime ou de victimisation peut impliquer une analyse d'ordre microsociologique autant que macrosociologique. Il est important de définir cette notion, selon le domaine de victimisation, afin de cerner les enjeux visés.

1.2.3 Couverture journalistique et l'agression sexuelle au Québec

Couverture journalistique au Québec

Les médias, étant de grands diffuseurs d'informations, ont certainement un impact sur le façonnement des normes sociales. Il est difficile de brosser un portrait de la couverture journalistique des agressions sexuelles et de ses effets sur la population à partir des recherches existantes. De manière générale, les articles journalistiques présentent

davantage le sujet de l'agression sexuelle de manière épisodique (faits divers) plutôt qu'en donner une couverture en profondeur (Bergheul et Fernet, 2018). Une étude sur la couverture journalistique des agressions sexuelles dans la presse écrite au Québec en 2010-2011 vient appuyer ce constat selon lequel la très grande majorité des articles (97,2 %) portent sur des nouvelles ou des faits divers (Bergheul et Fernet, 2018). Dans cette dernière étude, 16 % des victimes représentées dans la couverture journalistique étaient de sexe masculin et seulement 1,7 % était des victimes masculines adultes (Bergheul et Fernet, 2018). En 2012, la *Trousse média sur les agressions sexuelles* (INSPQ, 2012) a été créée afin de sensibiliser les professionnels des médias et des porte-parole sur la problématique des agressions sexuelles de manière générale afin de communiquer une information juste, récente et sans préjugé ou dramatisation. Toutefois, il est possible de croire que ce constat est changé dans les dernières années avec le mouvement *#MoiAussi*.

Contexte québécois et #MoiAussi

Les médias écrits et sociaux ont été utilisés à plusieurs reprises afin de lancer des discours de sensibilisation et de dénonciation de l'agression sexuelle. La problématique sociale de l'agression sexuelle a été relancée dans l'actualité québécoise à plusieurs reprises dans les dernières années jusqu'au mouvement *#MoiAussi* dernièrement. En 2014, le mot-clic *#AgressionNonDénoncée*, lancé par la Fédération des femmes du Québec, après l'affaire Jian Ghomeshi, a fait suite à une vague de témoignages d'agressions sexuelles (Radio-Canada, 2014).

En 2016, deux affaires ont retenu l'attention de l'actualité québécoise concernant l'agression sexuelle : les événements d'agressions sexuelles dans les résidences étudiantes de l'Université Laval et les accusations portées par Alice Paquet (Radio-Canada, 2016a, b). Tous ces événements ont probablement eu un effet précurseur sur l'ampleur et l'importance qu'a pris le mouvement *#MoiAussi* et les réflexions collectives actuelles sur l'agression sexuelle au Québec.

La vague de dénonciations d'agressions sexuelles portée par le mouvement *#MoiAussi* au Québec (et d'autres dans le monde) a contribué à une plus grande prise de conscience mondiale sur la culture du silence entourant les violences sexuelles. Depuis octobre 2017, le mouvement *#MoiAussi* a donc grandement influencé les dénonciations et la couverture

journalistique des agressions sexuelles dans la presse au Québec. Dans l'ensemble de la province, le taux de dénonciation à la police a augmenté de 61 % en 2018, pour passer de 12,4 à 20 victimes par tranche de 100 000 habitants (Radio-Canada, 2018). Cette hausse de dénonciations a fait du Québec la province canadienne où le mouvement #MoiAussi a résonné avec le plus de force l'année suivante (Boutros, 2018) ; bien qu'en marge de ce discours, les communautés LGBTQ+ semblent avoir été affectées par ce mouvement social. Parler du consentement entre hommes semble être un sujet tabou, mais l'appel a été lancé pour qualifier correctement les agressions sexuelles comme telles, et non comme de simples sollicitations sexuelles, de la séduction ou de la « drague » (Caillou, 2019).

Depuis le mouvement #MoiAussi, la problématique des violences sexuelles ressurgit régulièrement dans les médias québécois. En 2019, des voix se sont élevées pour dénoncer les lacunes sur le plan juridique et la lenteur des changements politiques (Laou, 2019). Pour répondre à ces critiques, des mesures politiques ont été mises en place. Par exemple, le gouvernement du Québec a créé un comité d'experts qui a établi 190 recommandations sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale dans le rapport *Rebâtir la confiance* (Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, 2020). De son côté, le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 1,5 million sur deux ans pour lutter contre la violence sexuelle dans les campus universitaires (Noël, 2019).

1.2.4 Féminisme et recherche sur l'agression sexuelle

La recherche sur les agressions sexuelles a été propulsée, sous l'influence du mouvement féministe des années 1970, afin de comprendre et lutter contre des violences commises envers les femmes et les enfants. C'est au même moment que les balbutiements de la recherche sur l'agression sexuelle au masculin ont débuté (Tewksbury, 2007). Les mouvements féministes se sont fortement mobilisés contre toutes les formes de violences dont les femmes sont victimes, en particulier en dénonçant les violences à caractère sexuel (Berghuel et Fernet, 2018). Au Québec, on ne peut passer sous silence le travail et l'analyse des groupes féministes, plus spécifiquement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), et souligner leur grande influence sur la société québécoise, voire bien ailleurs dans le monde. Le premier CALAC a vu le jour en 1975 et

rapidement, plusieurs autres centres se sont établis un peu partout au Québec pour répondre aux besoins des femmes victimes d'agressions (Berghuel et Fernet, 2018 ; RQCALACS, 2019). Le Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS) a été créé en 1979 pour continuer de lutter et de condamner socialement ces violences (RQCALACS, 2019). Les CALACS ont développé une expertise et n'ont pas cessé de contribuer à résoudre cette problématique, notamment en participant à plusieurs avancements avec les Gouvernements du Québec. En 1995, les CALACS ont contribué au rapport *Les agressions sexuelles : Stop* pour ensuite s'impliquer dans les plans d'action subséquents en matière d'agression sexuelle, à partir de 2001 jusqu'à celui plus récent de 2016 nommé *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Berghuel et Fernet, 2018). S'appuyant sur le fait que la majorité des victimes sont des femmes et que la majorité des agresseurs sont des hommes, les CALACS luttent pour la reconnaissance de cette réalité genrée et l'importance de l'inscrire dans les rapports sociaux de genre (Berghuel et Fernet, 2018).

De nombreux auteurs avancent que la littérature scientifique sur l'agression sexuelle se concentre principalement sur les femmes (Doherty et Anderson, 2004 ; Graham, 2006 ; Holmes, Offen et Waller, 1997 ; Stemple et Meyer, 2014 ; Tewksbury, 2007 ; Weiss, 2009) et peu d'études font la comparaison avec la victimisation sexuelle chez les hommes (Stemple et Meyer, 2014). Plusieurs auteurs ayant écrit sur les HVASAA dénoncent que les recherches sur la violence sexuelle, perçue comme un problème exclusif aux femmes et comme un élément clé du mouvement féministe, a occulté la recherche sur la victimisation sexuelle des hommes (Cohen, 2014 ; Davies, 2002 ; Javaid, 2016a, b ; Lowe, 2018 ; Lowe et Balfour, 2015 ; Lowe et Rogers, 2017 ; Turchik et Edwards, 2012). Historiquement les conceptualisations de l'agression sexuelle se sont principalement concentrées sur le fait que l'agression sexuelle équivaut au geste d'un agresseur de sexe masculin sur une victime de sexe féminin (Turchik, Hebenstrait et Judson, 2016). Cependant, Cohen (2014) estime qu'il faut éviter de comparer et de mettre en contraste les agressions sexuelles vécues par les femmes et par les hommes, car cela alimente la polarisation des débats, hiérarchise la violence et limite la conceptualisation du crime, rendant l'agression sexuelle chez les hommes invisible ou créant une problématique à la marge.

Turchik, Hebenstrait et Judson (2016) soulignent que les hommes victimes méritent d'être reconnus dans les discussions sur la violence sexuelle. En 2006, Graham a décrit la victimisation sexuelle masculine comme en émergence, perçue comme un problème social nouveau. Même si on commence à observer une croissance des écrits relatifs à la violence sexuelle masculine (Abdullah-Khan 2008 ; Du Mont, Macdonald, White et Turner, 2013 ; Ioannou, Hammond et Machin, 2017 ; Weiss 2010 ; Zilkens, Smith, Mukhtar, Semmens, Phillips et Kelly, 2018), on constate qu'il y a un manque de recherches liées à la question de l'agression sexuelle au masculin (Javaid, 2018a). Au Canada, il existe très peu de recherches sur la violence sexuelle faite aux hommes (voir par exemple, (Bergeron et *al.*, 2016 ; Du Mont, Macdonald, White et Turner, 2013 ; McDonald, 2013 ; Stermac, Del Bove et Addison 2004). Le peu de recherches sur les hommes homosexuels, hétérosexuels, bisexuels, transgenres ou non-binaires limite la connaissance scientifique, influençant la compréhension de cette problématique, la sensibilisation du public et l'allocation de ressources pour toutes les victimes (Turchik, Hebenstrait et Judson, 2016).

1.2.5 Études sur les hommes et les masculinités

Paradigmes compréhensifs des hommes et des masculinités

Pour comprendre l'influence des masculinités sur la victimisation, il doit d'abord être précisé qu'il existe différentes approches pour discuter des masculinités. De nombreuses théories ont été développées concernant les études des formes de victimisations vécues par les hommes. Ici, il sera fait référence à la classification des cinq paradigmes compréhensifs des hommes et des masculinités proposées par Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés (2010, p.61), des chercheurs québécois. Selon ces auteurs, il existe cinq paradigmes théoriques permettant de comprendre les enjeux du genre sur les personnes : biologique, identitaire, normatif, structurel et performatif (2010, p.63).

i) Le paradigme biologique fait référence à une épistémologie essentialiste, où les différences entre les hommes et les femmes sont identifiées comme découlant simplement de la nature. Les différences proposées entre les genres sont donc de nature biologique et deviennent rigides, créant ainsi un rapport hiérarchisé des sexes (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p.64). Par sa nature essentialiste, cette perspective ne permet pas de s'intéresser aux dimensions psychologiques ou sociales de la

construction de l'identité dans différents contextes. ii) Le paradigme identitaire présente les différences fondamentales entre les sexes par une logique positiviste, se reposant sur l'idée d'une identité de rôle attribuée au sexe afin que la personne puisse remplir sa fonction dans la société (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p.67). Ce paradigme implique que les personnes se développent par un processus d'identification liée à leur sexe biologique. Cette perspective se limite à la compréhension de l'identité « à la conscience et la satisfaction d'être un homme ou une femme » (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p.67). iii) Le paradigme normatif accorde une importance aux implications normatives de la socialisation qui crée une tension du rôle de genre chez l'individu (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p.69). La socialisation des rôles de genre est toujours une contrainte pour l'individu, puisque ces derniers sont définis par des stéréotypes et des normes qui ont un impact psychologique sur ce dernier (Pleck, 1981). L'identification à des groupes, comme aux masculinités, contribue au maintien de l'estime de soi (Luhtanen et Crocker, 1992) et les menaces à l'identité peuvent avoir des conséquences négatives (Ethier et Deaux, 1994). Donc, plusieurs des hommes sont motivés à maintenir la légitimité de leur statut et de leur identité sociale (Munsch et Willer, 2012) afin d'éviter les menaces à leur identité. Par exemple, un individu qui montre sa vulnérabilité en se présentant comme une victime, pourrait être amené à perdre son statut social d'homme auprès d'autres personnes (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p. 107). L'une des principales limites de cette perspective est la caractéristique de socialisation qui est passive, subie par l'individu (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p. 71). Cette perspective qui se limite à la dimension de la socialisation ne permet pas de comprendre l'agentivité de l'individu et du système dans lequel il se développe. iv) Le paradigme structurel repose sur le concept de masculinité hégémonique et une conception structurelle du genre, élaborée par Connell (2005). « Cette conception du genre dynamique et relationnelle des masculinités implique l'influence d'une structure aux multiples dimensions » (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p. 72). Selon cette manière de voir, il existe différents types de masculinités (hégémonique, subordonnée, complice et marginalisée) liés à la notion de pouvoir et à la hiérarchisation des relations de genre

(Connell et Messerschmidt, 2005). La masculinité hégémonique n'est représentative de la pensée d'aucune personne en particulier, mais constitue plutôt le type de masculinité correspondant à un ensemble idéal de caractéristiques selon une culture et une époque. Pour Connell et Messerschmidt (2005), la masculinité hégémonique est définie par la puissance physique et économique, l'hétérosexualité, l'invulnérabilité, l'autonomie, et le « stoïcisme ». Cependant, ce concept de masculinité a été critiqué à cause de son statut statique, universel, rationaliste, donnant peu de sens aux comportements diversifiés des hommes et à leur pouvoir de changer (Moller, 2007 ; Hearn, 2004 ; Seidler, 2006). Certains auteurs critiquent l'ambiguïté du concept de masculinité hégémonique, son application, son sens incertain, son caractère simpliste qui tend à mettre l'accent sur la domination et le pouvoir (Demetriou, 2001 ; Hearn, 2004 ; Petersen, 2003). Toutefois, il est important de nuancer la perception de la construction de la masculinité hégémonique qui peut sembler seulement péjorative. Il existe des dimensions positives à cette vision de la masculinité traditionnelle, telles que les sacrifices de soi, par exemple, ou le contrôle de soi, la loyauté, le travail (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p.112). Pour répondre à cette critique du manque de dimensions positives à la masculinité hégémonique, certains auteurs québécois vont préférer l'utilisation du terme de masculinité traditionnelle pour désigner le modèle masculin dominant (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010 ; Drouin et Trépanier, 2018 ; Dulac, 2001 ; Roy et al., 2014 ; Roy, Tremblay, Cazale, Cloutier et Lebeau, 2017). v) Le paradigme performatif est né de la critique des catégories fixes dans la compréhension du genre (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p. 78). Avec le concept de performativité de Butler (2005), cette perspective remet en question la notion d'identité stable et unifiée. Cette perspective affirme que ce sont d'abord les pratiques et les discours récurrents de l'individu qui créent l'illusion d'un ordre naturel, d'une identité liée à un genre spécifique. « Cette sensation d'exister se construit à travers un processus de réflexivité où le sujet se remet régulièrement en question, ce qui implique des possibilités de changement chez ce dernier » (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p. 80). Le langage est un aspect important puisqu'il a le pouvoir de créer une réalité. Ainsi, les pratiques discursives d'un individu sont le principal outil pour interpréter les masculinités. Cette perspective laisse place à beaucoup d'agentivité puisque

l'individu a le choix de faire « performer » son genre en fonction des réactions sociales passés et de sa compréhension des normes sociales qui l'entourent. L'une des principales critiques de ce paradigme repose sur le postulat que les masculinités n'existent pas sans les discours, qui sont eux-mêmes des construits sociaux de l'individu (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p. 82). En supposant qu'il y a autant de masculinités qu'il y a d'individus, la notion de genre perdrait ici de son sens.

Les caractéristiques de la socialisation masculine traditionnelle

Plusieurs caractéristiques de la socialisation masculine traditionnelle, telles que l'autonomie, l'expression restreinte des émotions, la honte, la place accordée à la sexualité, risquent d'influencer la perception et la compréhension de l'agression sexuelle chez les hommes. Plus un homme s'accroche aux contraintes de la masculinité traditionnelle, plus il a tendance à cacher ses vulnérabilités pour tenter de démontrer son autonomie (Kilmartin, 2010). On sait que chez de nombreux hommes, il existe un malaise important à l'idée d'affronter leurs faiblesses, leurs échecs et leurs vulnérabilités (Bernier, 2005 ; Bizot et Dessureault-Pelletier, 2013). Une différence entre le concept de soi réel et le soi idéal pourrait en effet apparaître dans une situation de victimisation. L'autonomie est survalorisée dans les pratiques éducatives chez les garçons, contrairement aux filles (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p.101). À cet effet, une métasynthèse québécoise des besoins psychosociaux et de santé des hommes présente la quête d'autonomie comme une dimension centrale de l'identité masculine (Roy, Tremblay, Guilmette, Bizot, Dupéré et Houle, 2014). Cette autonomie se retrouve aussi dans le fait d'être en mesure de se défendre et d'échapper à une situation conflictuelle (Davies, Pollard et Archer, 2001). Dans les cultures qui mettent l'accent sur la supériorité masculine, le pouvoir et le contrôle, les hommes ne sont pas censés être considérés comme faibles, subordonnés ou impuissants (Sleath et Bull, 2012). L'autonomie et la vulnérabilité apparaissent donc comme une opposition dans la socialisation masculine traditionnelle (Roy et al., 2014). Les tensions liées au rôle de genre peuvent entraîner des conséquences importantes (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p.104). Il est possible que cette tension entre l'autonomie et la vulnérabilité influence les réactions des HVASAA par rapport à l'interprétation de leur vécu et du dévoilement de

leur agression sexuelle. Chez les HVASAA, trois aspects de l'expression des émotions semblent être plus présents selon l'étude de Jarvis (2002) : la minimisation émotionnelle, la honte et la colère. L'expression des émotions est l'un des défis majeurs identifiés chez les professionnels travaillant auprès des HVASAA (Jarvis, 2002).

Lorsque les hommes n'ont pas l'impression d'atteindre les normes traditionnelles de la masculinité visée, la honte est l'émotion qui domine souvent (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p.109). Cette émotion d'origine sociale vient heurter l'identité de la personne par peur d'être invalidé et par peur du jugement de l'autre ou de la réprobation sociale (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p.109). La honte est un thème clé dans les entrevues auprès des personnes ayant vécu des violences sexuelles (McDonald, 2013) et est observée chez la majorité des HVASAA selon les 20 thérapeutes interrogés par Jarvis (2002). En transgressant ces normes de la masculinité hégémonique, l'agression sexuelle frappe au cœur de ce que signifie être un homme (Forde et Duvvury, 2017). La honte pourrait expliquer pourquoi les HVASAA dénoncent moins leurs agressions aux autorités que les femmes (Weiss, 2010).

Sur le plan de la sexualité, l'idéal masculin traditionnel est représenté avec l'idée que les hommes ont de plus grands besoins sexuels que les femmes (Guionnet et Neveu, 2009), influençant les rapports à la sexualité entre les hommes et les femmes. Les hommes ont moins de restrictions sociales en ce qui concerne la masturbation, l'exposition à la pornographie et aux activités hétérosexuelles (Lips, 2008). Les normes hégémoniques de la masculinité stipulent qu'ils sont supposés toujours avoir de grands besoins sexuels et qu'ils doivent également être les initiateurs des pratiques sexuelles (Mendel, 1995). À l'inverse, les femmes sont socialisées de manière à être perçues comme plus passives. Les femmes apprennent qu'il est « bien » d'éviter les rapports sexuels (Lips, 2008). Ce double standard amène la sexualité masculine à être représentée d'une façon plus impérieuse, puisque les hommes sont davantage valorisés à avoir des rapports sexuels qu'à pratiquer l'abstinence (Guionnet et Neveu, 2009). En agissant de cette façon, les hommes peuvent se voir récompensés pour leur assurance sexuelle et, conséquemment, apprennent à voir la sexualité comme un moyen de « prouver » leur masculinité (Lips, 2008). Il est possible que

les normes sociales hégémoniques entourant la sexualité des hommes aient des conséquences sur l'interprétation personnelle et la reconnaissance sociale de la violence sexuelle chez les HVASAA.

En somme, le simple fait de s'identifier comme homme pourrait nuire à la perception de se considérer ou d'être considéré comme une victime. La force et la puissance valorisées par la masculinité traditionnelle vont à l'encontre de la signification d'impuissance et de faiblesse de la victime (Christie, 1986 ; Rock, 2002). Un HVASAA qui ne correspond pas à l'idéal dominant de la masculinité est à risque d'une victimisation secondaire (Allen, 2002 ; Davies, 2002 ; Javaid, 2015a). Introspectivement, un homme pourrait avoir de la difficulté à reconnaître et assumer sa victimisation puisque l'association à ce statut entre en contradiction avec les normes sociales qu'il doit adopter. Collectivement, en présence des normes de la masculinité hégémonique, l'identification et la reconnaissance sociale de la victimisation sexuelle des hommes pourraient être remise en question. Il est donc important d'aller explorer les perceptions de la victimisation sexuelle chez les HVASAA tout autant que les réactions sociales qu'ils vivent à la suite de cette victimisation.

1.2.6 Études sur la victimisation masculine

La victimisation et les masculinités

A priori, les représentations sociales que la société occidentale a de l'« homme » et de la « victime » peuvent sembler contradictoires. Actuellement, la notion de victime tend à véhiculer des significations stigmatisantes telles que la perte, la faiblesse ou la douleur tout autant qu'elle peut comporter des avantages, comme la sympathie, la validation ou l'atténuation des peines, l'indemnisation financière (Rock, 2002). Selon Christie (1986), une victime idéale est décrite comme impuissante et faible, réalisant un projet respectable, au-delà de tout reproche, ne connaissant pas son agresseur, dominée et contrôlée par ce dernier, et avec assez d'influence pour se déclarer « victime ». À ces caractéristiques, Strobl (2004) suggérerait l'ajout de deux critères, celui de ne pas s'être comportée de manière provocante envers le délinquant et celui de la coopération avec la police et les tribunaux.

Une étude de Stanko et Hobdell (1993), dans laquelle 33 hommes victimes de violences physiques ont été interrogés, souligne que les hommes voient leur victimisation selon un cadre masculin. Il est possible d'observer cette difficulté d'interprétation des normes sociales selon laquelle la « masculinité » est associée à la force et au pouvoir, tandis que la « victime » est associée à la faiblesse (Burcar et Akerström, 2009 ; Dunn, 2012 ; Rock, 2002 ; Stanko et Hobdell, 1993). L'influence de la force associée à l'identité masculine crée une difficulté à exprimer leurs émotions, les rend plus isolés et engendre une réticence à demander de l'aide (Stanko et Hobdell, 1993). La victimisation peut donc être perçue et avoir une fonction différente selon le genre.

La victimisation peut être un processus de rhétorique, selon lequel il faut convaincre l'autre de sa propre identité de victime, un processus qui nuit à l'identité masculine chez les HVASAA. Il est possible de comprendre comment la notion de masculinité influence les perceptions de la victimisation au travers des différents crimes vécus, dont la violence conjugale vécue par les hommes. Dans des discussions de groupes thérapeutiques auprès de 14 hommes en couple ayant subi de la violence conjugale par leur conjointe, Zverina, Stam et Babins-Wagner (2011) évoquent que l'identité de victime revendiquée par ces hommes est en contradiction avec l'idéologie selon laquelle les hommes sont d'abord catégorisés comme des agresseurs et non comme de potentielles victimes. Plusieurs études récentes (Bennett, Banyard et Edwards, 2017 ; Hammond, Ioannou et Fewster, 2017 ; Reitz-Krueger, Mummert et Troupe, 2017) démontrent que la victimisation sexuelle masculine, comparativement à celle des femmes, est moins reconnue et moins acceptée.

L'identification au concept de victime suivant un crime

Lorsque des personnes sont soumises à la violence, elles ne se définissent pas nécessairement comme des victimes d'un crime (Holstein et Miller, 1990). L'étude de Dunn (2012) éclaire et corrobore l'hypothèse de l'incompatibilité entre la masculinité hégémonique et la victimisation masculine. À cet effet, 25 hommes ayant vécu un crime de nature homophobe ont été interviewés concernant leur perception de leur victimisation et des répercussions de cette dernière sur leur identité d'hommes homosexuels. Pour la majorité des participants, la notion de victimisation revêtait une connotation totalement négative, tandis que certains hommes considéraient ce terme « utile », à condition qu'il soit

temporaire. Ceux qui ont vu une connotation positive dans le terme « victime » ne l'ont fait que pour obtenir de l'aide et considéraient cette étiquette comme provisoire (Dunn, 2012). Les hommes de cette étude ne se sont pas associés à l'identité de victime, mais l'ont perçue comme une simple « étiquette », ce qui mène à une contradiction selon Dunn (2012) : ce sont les autres (les professionnels, l'entourage, etc.) qui identifient ces hommes comme étant des victimes, pas eux. Corbally (2015) a trouvé des résultats semblables dans des entrevues auprès de 14 hommes ayant subi de la violence conjugale par leur conjointe. Aucun des participants de l'étude n'a exprimé être une victime. Malgré un positionnement d'impuissance et de faiblesse dans le discours des hommes de cette étude, il était difficile pour eux de parler d'abus, de leur vulnérabilité, sans remettre en cause leur rôle de genre masculin (Corbally, 2015). Il est possible de croire que ces résultats seraient semblables dans une situation d'agression sexuelle, puisque les hommes ont besoin de conserver leur masculinité et leur estime de soi lors du dévoilement (Stanko et Hobdell, 1993).

Le refus de l'identité de victime par certains hommes pourrait être motivé par le malaise important à l'idée d'affronter leur faiblesse, leurs échecs et leurs vulnérabilités, une association difficile à éviter lorsqu'on parle de victimisation. Une étude québécoise où des entrevues individuelles ont été effectuées auprès de 20 hommes victimes de violence conjugale vient confirmer en partie ces conclusions, les hommes minimisant les blessures et laissant peu de place à l'expression de la vulnérabilité (Drouin et Trépanier, 2018). Drouin et Trépanier (2018, p. 51) évoquent qu'il serait « plus facile de parler des symptômes physiques et des comportements d'adaptation découlant de la violence que d'utiliser un vocabulaire associé à la santé mentale et à la victimisation. »

Toutefois, une opposition semble s'observer dans la littérature scientifique concernant la victimisation et son identification. D'autres études indiquent que les hommes peuvent négocier la construction de leur victimisation avec celle de leur masculinité (Akerström, Burcar et Wästerfors, 2011 ; Burcar et Akerström, 2009 ; Eckstein, 2010 ; Zverina, Stam et Babins-Wagner, 2011). L'étude canadienne de Zverina, Stam et Babins-Wagner (2011) précise cette ambivalence dans la construction de l'identité masculine et celle de victime chez les hommes ayant subi de la violence conjugale. Une négociation peut s'observer dans le discours de ces hommes, entre le rejet de l'identité de victime par les autres et leur

processus de rétablissement en tant que victimes. L'incertitude sur la signification de leur victimisation est donc au cœur des discussions de groupe. Dans des entrevues auprès de 28 hommes ayant subi de la violence conjugale, Eckstein (2010) avance qu'il est possible que les hommes acceptent de reconnaître leur victimisation tout en refusant de s'identifier uniquement comme des victimes. Ces hommes étaient conscients des conséquences négatives résultant de leur victimisation tout en insistant sur une interprétation masculine de ces abus, se blâmant eux-mêmes ou la société, sans jamais blâmer les auteurs de ces violences. Certains hommes de cet échantillon ($n = 6$) ont reconnu que leur victimisation leur permettait de se percevoir comme des hommes, mais d'une manière différente de celle précédant l'abus. L'étude de Burcar et Akerström (2009) auprès de 10 jeunes hommes ayant subi un acte criminel de violence vient appuyer ce constat. Les jeunes hommes de cette étude ont préféré modifier leur identité de victime de manière subtile ou implicite au lieu de la rejeter. Ils se positionnaient, de manière discursive, en « négociant » à la fois les notions « hommes masculins » et « victimes », combinant des identités apparemment contradictoires. À la suite de cette dernière étude, Akerström, Burcar et Wästerfors (2011) présentent de façon plus approfondie les différents éléments de la construction identitaire que ces jeunes hommes ont négociés. Dans l'analyse du discours des participants, les hommes présentent leur masculinité par l'acceptation du « défi », la défense face à l'assaillant, la minimisation des blessures et le refus de sympathie, tandis que la victimisation est présentée par le fait de ne pas être l'instigateur, invitant ainsi l'attestation des témoins et la sollicitation subtile de sympathie. Cela semble faire émerger une incohérence sur le plan théorique entre la masculinité hégémonique et l'identité de victime, mais ceci ne s'observe cependant pas dans le travail identitaire concret chez ces participants (Akerström, Burcar et Wästerfors, 2011). L'étude des masculinités au sein de la criminologie et de la victimologie est une voie importante à suivre pour comprendre la victimisation masculine.

1.2.7 Études qualitatives sur la victimisation sexuelle masculine

Les premières études qualitatives auprès des hommes ayant vécu une agression sexuelle remontent aux années 1980 : elles sont juste mentionnées ici à titre indicatif. Ces études

exploratoires sont principalement descriptives. Tel que cité dans l'étude de Myers (1989), Groth et Burgess (1980) étudient six victimes (référées par la police et le personnel hospitalier) ; Kaufman et al. (1980) étudient 14 victimes se présentant dans une salle d'urgence; enfin Goyer et Eddleman (1984) étudient 13 hommes militaires victimes de violences sexuelles qui se sont présentés pour bénéficier d'une assistance psychiatrique. Mezey et King (1989), après avoir passé un questionnaire auprès de 22 participants, complètent leur recherche avec des entrevues semi-directives menées auprès de huit de ces hommes agressés sexuellement. Myers (1989) expose ses observations cliniques auprès de neuf victimes agressées sexuellement à l'âge adulte (sur 14 patients). Les problématiques décrites dans les études de Myers (1989) et Mezey et King (1989), telles que la honte, les troubles de santé mentale, les tentatives de suicide, la fragilité de l'identité masculine, une orientation sexuelle ambiguë, des difficultés sexuelles (...), sont cohérentes avec la littérature scientifique la plus récente.

La plus importante étude qualitative est conduite par Allen (2002), présentant une typologie basée sur des entrevues avec 50 HVASAA. Il éclaire la manière dont les hommes se définissent et comprennent leur expérience de la victimisation sexuelle et le rôle de leur masculinité dans ce processus. Ces résultats montrent que les HVASAA homosexuels ont généralement des définitions plus fluides de leurs expériences de violence sexuelle, mais que les processus par lesquels ils ont fini par définir leurs expériences d'agression sexuelle sont plus compliqués que pour les hommes hétérosexuels. Plusieurs hommes agressés sexuellement étaient initialement réticents à définir leurs expériences comme une agression sexuelle, car ce qu'ils entendaient par le terme « agression sexuelle » n'était pas conforme à leurs expériences. Pour tous les hommes de cette étude, le facteur le plus important pour déterminer la signification de l'agression sexuelle n'est pas la nature de la relation entre eux et l'agresseur, mais plutôt la manière dont ils ont été agressés. L'auteur développe ensuite une typologie de quatre types d'agression sexuelle masculine : « Overpower », « Override », « Intimidation » et « Entrapment ». Le type « Overpower » fait référence à une agression où la victime est maîtrisée avec une arme ou la violence physique, impliquant souvent plusieurs assaillants. Elle correspond au type le plus commun dans l'échantillon ($n = 18$). Le type « Override » ($n = 13$) correspond à l'acceptation d'une certaine forme d'intimité sexuelle, mais sans accepter une pénétration anale, laquelle règle a été

transgressée. Le type « Intimidation » ($n = 11$) implique une situation où la victime se trouvait dans une position subordonnée ou vulnérable par rapport à l'agresseur. La force utilisée vient de la menace de perdre quelque chose de valeur (par ex. : un emploi), autrement dit un contrôle de l'assaillant. Le type « Entrapment » ($n = 8$) est une situation où l'agresseur tire avantage sur sa victime qui est vulnérable à la suite de l'utilisation de drogues ou d'un problème de santé mentale.

Jarvis (2002), dans sa thèse de doctorat, et Javaid (2015a) ont interrogé des professionnels travaillant auprès de HVASAA. Jarvis (2002) a choisi d'interroger ces professionnels à la suite de difficulté concernant le recrutement de participants masculins ayant vécu une agression sexuelle. Son échantillon est de 20 participants (procurant des données sur 156 hommes). Javaid (2015a) a conduit 45 entrevues qualitatives. Ces deux auteurs analysent leurs données selon la théorie de la masculinité hégémonique de Connell (2005), soutenant que la masculinité hégémonique façonne l'expérience des HVASAA dans leurs compréhensions, leurs réponses et leurs comportements. Les conclusions de Jarvis (2002) sont que, peu importe leur orientation sexuelle, les HVASAA se perçoivent comme « moins qu'un homme », minimisent leurs émotions, se blâment eux-mêmes, éprouvent des difficultés sur le plan identitaire, ont un grand sentiment de vulnérabilité, présentent des symptômes de stress post-traumatique et questionnent leur orientation sexuelle. La majorité des HVASAA semblent avoir un historique d'abus sexuels pendant leur enfance (Jarvis, 2002). Un rapport de recherche du ministère de la Justice du Canada, rédigé par McDonald (2013), fait état d'entrevues auprès de 59 personnes ayant vécu des violences sexuelles, et montre que huit des dix HVASAA ont été abusés sexuellement pendant l'enfance. À la suite de cette première étude, Aliraza Javaid a publié des articles sur différents enjeux concernant les HVASAA. Il affirme que ce crime déstabilise leur identité, leur orientation sexuelle et leurs relations sociales (Javaid, 2017e). Javaid (2018a) affirme également que l'agression sexuelle au masculin est souvent considérée à tort comme un « problème homosexuel », de sorte que les hommes homosexuels et bisexuels qui ont été agressés sexuellement ne sont pas considérés comme de « vrais » hommes. Dans un autre article, il se concentre sur les réponses des institutions publiques et les attitudes négatives à l'égard des HVASAA (Javaid, 2015a). Dans un autre article, il souligne le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les hommes soient émotifs et montrent de la faiblesse afin d'éviter les

réactions homophobes. Selon lui, ces données indiquent que les HVASAA craignent souvent que le système de justice pénale et les forces de l'ordre les revictimisent en raison de leur homophobie (Javaid, 2018b).

Plusieurs chercheurs soutiennent que les HVASAA s'appuient sur des comportements « masculins » pour faire face à leur victimisation (Elder, Domino, Mata-Galán et Kilmartin, 2017 ; Javaid, 2015b ; Weiss, 2010). L'étude de Weiss (2010) compare les incidents de victimisation sexuelle entre les hommes et les femmes ($n = 1050$) aux États-Unis, puis analyse plus précisément les récits des hommes ($n = 94$) à partir du *National Crime Victimization Survey*. Les récits de ces hommes admettent que la victimisation sexuelle contredit les définitions sociales de ce que signifie être un homme, notamment du fait d'être nommé comme victime. Dans l'étude de Allen (2002), tous les hommes interrogés étaient d'avis que de « vrais hommes » auraient pu se protéger de l'agression sexuelle dans des circonstances normales, mais la majorité d'entre eux estimaient que leurs expériences d'agression sexuelle ne pouvaient pas servir de données exactes comme « mesure de la virilité » en raison d'une « mauvaise communication » ou de la nature « injuste » de l'agression.

La recherche de Elder, Domino, Mata-Galán et Kilmartin (2017) a examiné la manière dont les normes des masculinités peuvent être à l'origine de comportements d'évitement liés à un traumatisme chez les hommes ayant vécu une agression sexuelle. À cet effet, des entretiens ont été menés avec 21 anciens combattants ayant signalé à leur clinicien avoir subi un traumatisme sexuel (harcèlement sexuel ou agression sexuelle). Les résultats de cette étude suggèrent que les HVASAA s'investissent davantage dans des comportements renforçant leur masculinité à la suite de l'incident. Les résultats présentent un modèle en trois catégories de comportements de genre décrits par les participants après l'apparition de stimuli menaçants. Ces comportements sont l'incarnation de l'hétérosexualité pour éviter tout blâme ; l'investissement dans les activités sexuelles pour éviter les pensées négatives, et apparaître fort pour éviter de se sentir faible.

Javaid (2017d) a réalisé une recherche conduisant des entretiens individuels semi-directifs avec 15 HVASAA, dont huit participants qui ont contracté le VIH à cause de l'agression.

Cette recherche avance que les HVASAA luttent souvent pour gérer leur statut de séropositif dans la sphère sociale et peuvent souffrir de contradictions quant à l'incarnation d'une masculinité hégémonique. Les HVASAA ont de la difficulté à reconnaître qu'ils sont des victimes d'agression sexuelle et la peur les isole des interactions quotidiennes (Javaid, 2017d). Leur identité est doublement stigmatisée : par l'identité de victime d'agression sexuelle, associée à la faiblesse, et par celle du statut de séropositif. Le statut de VIH affecte les victimes émotionnellement, psychologiquement et socialement. Les HVASAA craignent de trouver l'amour en raison de leur séropositivité, un aspect important pour les participants.

Jackson, Valentine, Woodward et Pantalone (2017) ont fait des entrevues auprès de 18 HVASAA, gais ou bisexuels, ayant dévoilé leur expérience à au moins une personne. Les participants ont tous vécu une victimisation secondaire de la part de la personne à qui ils se sont confiés (dévoilement). Les comportements négatifs identifiés incluent le blâme de la victime, l'évocation de comportements passés (consommation, sexualité), raconter l'agression sexuelle à plusieurs reprises ou avec trop de détails, le manque de suivi, le découragement du dévoilement et des conséquences directes (ex. : perte d'emploi). Presque tous les participants ($n = 17$) ont indiqué avoir eu une réponse positive d'au moins une personne et que dans l'ensemble, le dévoilement fut aidant. Les comportements positifs sont l'écoute empathique, l'effort de compréhension, le non-jugement, la validation, le suivi de la situation et l'apport de connaissances ou de services. Certains participants ont mentionné avoir expérimenté de la discrimination, à cause de leur orientation sexuelle, pendant et après leur dévoilement. Des participants ont décrit des expériences négatives vécues auprès de leur communauté gaie. Les réponses non-supportantes après le dévoilement résultent en des sentiments négatifs (honte, colère, anxiété, peur, trahison, être blessé), renforçant ainsi leur croyance à l'effet qu'ils sont responsables de l'incident. De plus, cette étude montre que les réponses (positives et négatives) à la suite du dévoilement influencent comment les HVASAA vont se rétablir à court et à long terme (Jackson, Valentine, Woodward et Pantalone, 2017).

1.3 LIMITES MÉTHODOLOGIQUES CONSTATÉES

Les études recensées présentent certaines limites sur le plan méthodologique, malgré la pertinence des informations apportées. La littérature scientifique concernant l'agression sexuelle s'intéresse majoritairement aux enfants, aux adolescents et aux femmes (Doherty et Anderson, 2004 ; Graham, 2006 ; Holmes, Offen et Waller, 1997 ; Stemple et Meyer, 2014 ; Tewksbury, 2007 ; Weiss, 2009). Les études portant sur les HVASAA sont encore récentes et peu nombreuses, bien que ce soit une problématique émergente. Quelques articles portant sur les HVASAA sont de nature théorique (Ellis, 2002 ; Graham, 2006 ; Javaid, 2015b, 2018a,b ; Lowe, 2018) et ne comportent pas de protocole de recherche ou de données empiriques. Ces recherches (Ellis, 2002 ; Graham, 2006 ; Javaid, 2015b, 2018a,b ; Lowe, 2018) ont seulement eu recours à une analyse théorique qui s'appuyait peu sur la réalité subjective de ces hommes. Les conclusions tirées de ces articles restent à être confirmées au travers de recherches empiriques auprès de ces hommes.

L'une des principales limites est l'existence de beaucoup de recherches de nature quantitative sur les HVASAA ayant comme but principal de dresser un portrait de cette problématique (Frazier, 1993 ; Ioannou, Hammond et Machin, 2017 ; Kimerling, Rellini, Kelly ; McLean, Balding et White, 2005 ; Mezey et King, 1989 ; Monk-Turner et Light, 2010 ; Pesola, Westfal et Kuffner, 1999 ; Sorenson, Stermac, Del Bove et Addison, 2004 ; Struckman-Johnson et Struckman-Johnson, 2006 ; Walker, Archer et Davies, 2005a, b). Bien que ces études permettent d'établir des statistiques et des caractéristiques significatives, elles ne permettent pas de comprendre en profondeur l'expérience diversifiée du phénomène de l'agression sexuelle chez les hommes. Le sens de ces études est limité à la description de la problématique, et il y a trop peu d'études qualitatives approfondissant la signification et le contexte entourant les HVASAA.

Une autre limite est celle de l'utilisation d'entrevues de professionnels et non de victimes pour tenter de comprendre cette problématique. Dans les recherches qualitatives de Jarvis (2002) et Javaid (2015a), les résultats d'analyse sur les HVASAA se basent sur des tierces personnes (professionnels, policiers, intervenants...) pour arriver à des conclusions sur les HVASAA. L'étude de Weiss (2010) reprend des résumés d'entrevues retranscrits pour faire son analyse. Ces dernières données qualitatives sont intéressantes de par leur nombre important et leur diversité, mais écartent beaucoup d'informations contextuelles et limitent

ainsi l'analyse aux discours retranscrits. Ces études permettent de soulever de nombreux enjeux en utilisant l'expérience de plusieurs professionnels, mais ces conclusions restent à être confirmées directement auprès des hommes concernés.

La recherche d'Allen (2002) se limite à la définition et la compréhension qu'ont les victimes de leur agression sexuelle, développant une typologie des agressions sexuelles chez les HVASAA. Javard (2017d) s'interroge sur la conception de l'identité de victime chez les HVASAA et la double stigmatisation qu'engendre la séropositivité de ces victimes. La présence d'études considérant la négociation de l'identité comme une possibilité alternative au refus de l'identité de victime ouvre la voie à une nouvelle façon de voir la victimisation chez les HVASAA (Akerström, Burcar et Wästerfors, 2011 ; Burcar et Akerström, 2009 ; Eckstein, 2010 ; Zverina, Stam et Babins-Wagner, 2011). L'étude de Elder, Domino, Mata-Galán et Kilmartin (2017) faite auprès des militaires questionne leur masculinité et les comportements pour réaffirmer leur masculinité à la suite d'une agression sexuelle. Seule l'étude de Jackson, Valentine, Woodward et Pantalone (2017) aborde les rapports sociaux des HVASAA en s'interrogeant sur la victimisation secondaire des personnes homosexuelles et bisexuelles ayant vécu une agression sexuelle. Elle se concentre principalement sur les comportements de l'entourage social de ces personnes lors du dévoilement.

D'autres études seront nécessaires pour éclaircir la victimisation masculine, notamment en contexte d'agression sexuelle. Pour l'instant, le sens que donnent ces hommes à leur expérience est peu connu. Devant un tel constat, il n'est pas étonnant de constater que l'expérience des hommes québécois ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte est encore très peu connue.

1.4. PROBLÉMATIQUE SPÉCIFIQUE ET OBJET D'ÉTUDE

Dans la littérature scientifique, peu de recherches ont permis d'approfondir comment les HVASAA donnent un sens à leur masculinité et à leur victimisation, et jamais en interaction avec leurs relations sociales. Or, il est essentiel d'appréhender cette compréhension des HVASAA au-delà de la signification introspective, puisque la représentation en tant que victime est avant tout un processus interactionnel (Dunn, 2008 ;

Holstein et Miller, 1990 ; Jacoby, 2015). Il est nécessaire de questionner la victimisation sexuelle à travers le contexte social. Comprendre la victimisation chez cette catégorie de victimes permettra de mieux adapter les interventions et l'offre de services pour les HVASAA. Il est également important de savoir comment mieux les accompagner dans leurs démarches psychosociales et leurs parcours dans le système de justice pénale.

Le but poursuivi par ce projet de recherche est de mieux comprendre l'expérience des hommes ayant vécu une agression sexuelle. Plus spécifiquement, cette étude cherchera à saisir le contexte social de leurs dévoilements suivant leur victimisation et cerner les enjeux de la perception des masculinités et de la victimisation sexuelle chez les HVASAA. En lien avec ces objectifs, la question de ce mémoire est la suivante : comment est vécue la victimisation sexuelle masculine chez les hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte au Québec ? À travers l'unicité de la construction de la masculinité et de la victimisation pour chacune des personnes, ce projet de recherche tentera de trouver des similarités dans les expériences d'un échantillon de ce groupe d'hommes.

Sachant les lacunes sur le plan de la littérature scientifique des HVASAA, l'objet du présent mémoire consiste à mieux comprendre comment s'imbriquent les masculinités et la victimisation chez les hommes québécois ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte. Plus spécifiquement, les objectifs poursuivis dans le cadre de ce mémoire sont les suivants :

- 1) Saisir à quoi ressemblent les situations d'agression sexuelle subies par les hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte.
- 2) Comprendre le contexte et la réception du dévoilement des agressions sexuelles par les hommes tel que définies ou envisagées par ces derniers, dans le contexte québécois plus spécifiquement.
- 3) Explorer la signification des masculinités et de la victimisation sexuelle chez les hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte, puis explorer comment ces deux enjeux s'articulent ensemble dans le vécu des hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte.

1.5 DÉFINITION DES CONCEPTS CLÉS

Les notions utilisées pour la présente étude sont sujettes à de grandes différences dans leurs définitions précises. La définition des concepts clés est primordiale pour assurer la compréhension de l'objet d'étude. Il s'avère important de définir les concepts suivants : agression sexuelle / homme / dévoilement / masculinités.

Agression sexuelle : La définition de l'agression sexuelle peut varier selon les recherches et les pays. Il n'existe donc pas de définition universelle. Les définitions propres au Code criminel canadien n'ont pas été retenues ici, car elles sont dispersées sur plusieurs parties du Code (celles qui impliquent des voies de fait ou l'utilisation d'armes étant notamment séparées des définitions propres à des infractions de type « inceste », etc). De plus, les définitions du Code sont rarement celles utilisées par les organismes communautaires québécois. Ainsi, la définition retenue est celle du Gouvernement du Québec (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2019) :

« Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique, et à la sécurité de la personne. »

Cette définition est inclusive et peut s'appliquer à toute personne « peu importe l'âge, le sexe, la culture, la religion et l'orientation sexuelle de la personne victime ou de l'agresseur, peu importe le type de geste à caractère sexuel posé et, le lieu ou le milieu de vie, dans lequel il a été fait, et quelle que soit la nature du lien existant entre la personne victime et l'agresseur sexuel » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2019). C'est également la définition utilisée par la Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal, qui regroupe les différents organismes et acteurs œuvrant auprès de cette population (Table de concertation sur les agressions sexuelles de Montréal, 2019).

Homme : Ce terme désigne toute personne qui déclare appartenir au genre masculin et qui se définit comme telle. Dans le cadre de ce mémoire, le terme « homme » se veut inclusif

regroupant le genre masculin dans son ensemble, incluant les hommes cisgenres, transgenres et non-binaires.

Dévoilement : Ce terme désigne l'action de révéler, de divulguer, un vécu à quelqu'un, d'une chose qui est tenue secrète. Dans le cadre de ce mémoire, le terme fait référence aux expériences de l'HVASAA lorsqu'il a dévoilé son vécu d'agression sexuelle à quelqu'un d'autre (de manière informelle à des proches, des amis, de la famille, etc., ou formel à des professionnels de la santé, psychosociaux, de la justice, etc.). Il ne doit pas être confondu avec le fait de dénoncer, qui implique un rapport de l'événement à une autorité judiciaire afin de porter plainte.

Masculinités : Ce terme désigne les multiples sens que donnent les personnes à leur appartenance au genre masculin. Il regroupe l'ensemble des pratiques, des discours, des caractéristiques, des perceptions concernant la construction de l'identité masculine chez les personnes. Le pluriel de la masculinité, les masculinités, est favorisé pour refléter la diversité des expériences et l'absence de conception universelle de ce que veut dire être un homme.

1.6 PERTINENCE DU PROJET DE RECHERCHE

1.6.1 Pertinence scientifique

Ce projet de mémoire se situe dans une perspective féministe post-moderne, appuyant les revendications féministes et prenant pour hypothèse l'existence d'une culture masculine dominante. Les contraintes de rôle de genre touchent l'ensemble de la société, incluant les hommes, et sont influencées par les normes culturelles. La victimisation chez les hommes adultes, notamment sexuelle, est un sujet peu exploré en recherche qui mérite d'être approfondi. L'agression sexuelle vécue par des hommes, bien qu'en moindre quantité comparativement à celle des femmes, est non-négligeable. Par conséquent, ce projet de recherche ne s'inscrit pas dans une perspective plus radicale du féminisme qui catégorise les hommes dans un rôle d'opresseur. Jusqu'à maintenant, la littérature scientifique concernant l'agression sexuelle s'est peu concentrée sur les hommes adultes. Par l'augmentation des connaissances sur l'agression sexuelle et plus particulièrement chez les

hommes, cette recherche se place en continuité avec les recherches féministes sur l'agression sexuelle au Québec.

Ainsi, cette recherche permettra d'accroître les connaissances sur la victimologie et l'agression sexuelle en lien avec les masculinités. Au travers des études, le lien théorique de l'incompatibilité entre les masculinités et la victimisation est apparent, mais il y a peu de preuves empiriques que ce lien existe pour la problématique de la victimisation sexuelle. Certaines études concernant la victimisation masculine exposent l'ambivalence dans l'identification entre les masculinités et la victimisation (Akerström, Burcar et Wästerfors, 2011 ; Burcar et Akerström, 2009 ; Eckstein, 2010 ; Zverina, Stam et Babins-Wagner, 2011). Ce projet de mémoire est pertinent pour explorer davantage la question de la victimisation sexuelle masculine et nécessite d'être approfondi chez les HVASAA. Il est donc important de questionner la reconnaissance sociale de cette victimisation chez les HVASAA. De plus, la majorité des recherches sont de nature quantitative, ayant une portée se limitant à la description de la problématique. Il y a très peu de recherches qualitatives sur les HVASAA et encore moins d'études interrogeant directement les victimes. Celles qui l'ont fait portent davantage sur la définition de l'agression, l'aspect identitaire de la victimisation sexuelle des hommes, ou s'attardent sur certains cas particuliers comme une personne atteinte du VIH. Une étude comme celle-ci va en continuité avec les recommandations de Javard (2017d) sur le manque de données primaires et celle de Weiss (2010) qui recommande d'approfondir, avec une approche qualitative, les perceptions des hommes sur leurs expériences de victimisation sexuelle. Ce projet de mémoire tire son originalité dans le fait de conférer la parole aux HVASAA sur leurs expériences de dévoilements, leurs perceptions de leur masculinité et de leur victimisation, des dimensions peu abordées jusqu'à maintenant.

1.6.2 Pertinence sociale

L'analyse de l'expérience du dévoilement et des interactions sociales de ces hommes est un objet d'étude original et contributif, dans la mesure où il permet de mieux capter comment ces individus vivent leur victimisation et leur masculinité à la suite d'une agression sexuelle. Il s'agit d'une catégorie de victimes qui reste en marge du contexte

actuel et des discussions sur les agressions sexuelles qui sont d'actualité au Québec suivant le mouvement #MoiAussi. Le rapport gouvernemental du comité d'expert sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, *Rebâtir la confiance*, valide qu'il y a un manque de ressources d'aide pour les HVASAA (Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, 2020). Au moyen d'entrevues, ce projet de mémoire permettra de mettre en lumière le point de vue des HVASAA dans le contexte québécois, notamment suivant le mouvement social #MoiAussi.

L'angle d'analyse choisi permettra également d'obtenir un point de vue novateur par rapport aux études précédentes sur la problématique de la victimisation sexuelle masculine. Ce projet permettra de mieux capter comment ces hommes vivent leur victimisation et leur masculinité. Cette recherche augmentera la connaissance et la visibilité de cette clientèle qui est encore taboue et stigmatisée. Il est nécessaire d'en savoir plus sur les conséquences que subissent ces victimes puisqu'il y a des preuves suggérant l'existence de conséquences spécifiques sur le plan identitaire et de l'orientation sexuelle (Mezey et King, 1989 ; Struckman-Johnson et Struckman-Johnson, 1994, 2006 ; Walker, Archer et Davies, 2005b ; Weiss, 2010). En documentant l'expérience des HVASAA, le présent mémoire pourrait également mener à diverses pistes d'intervention pour les professionnels travaillant auprès de cette clientèle. Puisqu'ils sont des témoins de premier plan dans les incidents de violence, le point de vue de ces hommes sur cette question est d'une importance capitale pour améliorer les services et les interventions, tant en ce qui concerne les services psychosociaux que l'accompagnement dans le système de justice. Enfin, les organismes québécois s'interrogent de plus en plus sur le bien-fondé d'interventions spécialisées auprès des hommes agressés à l'âge adulte. Par exemple, deux CALACS se sont mis récemment à offrir des services aux hommes adultes. Ce mémoire permettra d'enrichir les connaissances qui permettront de faire avancer au Québec le débat sur l'importance d'offrir aux HVASAA un accès à des ressources adéquates. Il pourra ainsi contribuer à orienter les questionnements des institutions, des organismes communautaires et des professionnels œuvrant auprès des HVASAA.

CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE

La problématique étant cernée, ce chapitre présente le cadre théorique privilégié dans la présente étude. Il se divise en trois sections. En premier lieu, la théorie du singularisme de Martuccelli (2010) est introduite afin de comprendre l'angle d'analyse choisi pour mieux saisir le vécu des HVASAA. Puis, le concept de victimisation, vu selon Holstein et Miller (1990), est expliqué pour édifier l'aspect interactionnel et les enjeux du dévoilement de l'agression sexuelle chez les HVASAA. Enfin, le concept du genre est ajouté pour mieux cibler l'analyse identitaire et relationnelle de cette problématique.

2.1 CADRE D'ANALYSE

2.1.1 La théorie du singularisme

Le singularisme permet d'« élargir la compréhension des phénomènes sociaux au-delà de l'individu, sans pour autant, cesser de faire de ce dernier le cœur de l'analyse » (Martuccelli, 2010, p.47). Cette théorie a été développée en critique à la théorie de l'individualisme développée par Alexis de Tocqueville. L'indépendance personnelle et la liberté absolue ne sont plus le mode de valorisation véhiculé par la société contemporaine. L'intérêt personnel de l'individualisme laisse place à une conscience « sociétalisée » de soi par le singularisme. « Dans le singularisme, l'idéal consiste à se voir reconnaître comme quelqu'un de différent des autres, porteur d'une forme plurielle d'unicité et d'unité » (Martuccelli, 2010, p. 50). Il suppose d'emblée une forte implication des individus dans la société. En d'autres mots, l'idéal est d'atteindre une justesse personnelle envers soi, dans la reconnaissance des autres, en s'ajustant chacun à sa façon au monde. L'enjeu central pour comprendre l'individu tourne autour de l'articulation entre le commun et le singulier, entre la fragilité individuelle et les supports collectifs. L'objectif central est de décrire et d'analyser, sous la forme de défis sociaux et historiques spécifiques, l'expérience que les individus font d'un état de société (Martuccelli, 2015).

Pour comprendre l'enjeu de la victimisation masculine chez les hommes ayant vécu une agression sexuelle, cette théorie permet de faire des liens intéressants et d'apporter un éclairage novateur. De prime abord, la reconnaissance de la victimisation sexuelle est autant un défi individuel que collectif, peu importe le contexte. Dans le cas des HVASAA,

le défi est d'autant plus difficile à relever qu'ils sont un groupe de victimes encore tabou et stigmatisé. Une tension est créée par l'opposition entre les normes culturelles associées à la victimisation sexuelle et les normes de genre masculin. Les HVASAA peuvent être limités dans leurs possibilités, dans leurs actions et par les barrières structurelles dans lesquelles s'inscrivent leurs rapports sociaux. Ainsi, la compréhension de la problématique des HVASAA ne peut pas seulement se faire au niveau macrosociologique sous une perspective telle que celle de la masculinité hégémonique (Connell, 2005). Cette dernière théorie peut être limitée dans l'explication des différences des expériences personnelles entre les individus. Il faut rattacher la compréhension des masculinités à travers le point de vue des HVASAA. Il est donc indispensable d'analyser d'abord le contexte social et les expériences de la personne pour comprendre la perception qu'ont les HVASAA de leur victimisation et de leur masculinité.

2.1.2 Le concept de victimisation sexuelle

La victimisation sexuelle telle que pensée dans ce projet de mémoire s'inscrit dans une approche interactionniste. Au-delà de la représentation de soi en tant que victime, la victimisation peut se comprendre comme un processus social (Dunn, 2008 ; Holstein et Miller, 1990 ; Jacoby, 2015). Il faut dire que la reconnaissance ne porte pas d'abord sur l'essence de la victime, mais sur l'acte, la qualification de ce qui fait d'elle une victime (Worms, 2006). La victimisation est un processus subjectif et dynamique puisqu'il est inséparable de son caractère social et de sa reconnaissance (Holstein et Miller, 1990). Dans le monde social, l'enjeu de la lutte pour la reconnaissance de la victimisation est fondamental, pouvant se comprendre selon un mode de concurrence (Erner, 2006). Bien que la victimisation puisse se comprendre comme une représentation de soi (Dunn, 2008), devenir une victime est un processus de signification, impliquant éventuellement l'intervention et la collaboration de tiers dont l'impact et la signification changent selon l'interaction avec les autres (Holstein et Miller, 1990). Le dévoilement du vécu de l'agression sexuelle est utilisé comme moment clé de l'interaction sociale afin de pouvoir observer le concept de victimisation sexuelle chez les HVASAA. En formulant la victimisation comme un phénomène interactionniste, cela permet d'étudier les processus sociaux par lesquels une personne devient ou non une victime.

2.1.3 Le concept du genre

Le genre est un concept qui est utilisé dans les théories sociologiques dans le but de permettre une ouverture dans les catégories sociales allant au-delà des catégories biologiques des sexes (Simonds et Brush, 2005). Aucune définition universelle n'existe pour le concept de genre puisque c'est une notion qui varie considérablement selon les cultures, les époques et les théories. Dans cette étude, l'analyse du genre implique d'étudier les conduites normatives associées aux hommes, l'évaluation relative de la masculinité, ainsi que les processus sociaux par lesquels les hommes acquièrent leurs comportements normatifs (Simonds et Brush, 2005). Par exemple, la théorie de la masculinité hégémonique de Connell (2005) expose la rigidité et l'influence des normes hégémoniques associées au genre chez les hommes. Le genre est un concept central dans les différentes approches du féminisme. Ce sont les études féministes qui ont analysé le concept du genre pour la première fois à travers les études sociologiques et culturelles de la famille, du travail, de la politique, de la race et des relations de classes (Simonds et Brush, 2005). Le genre est donc considéré comme une dimension importante pour comprendre comment le corps devient un « fait social ».

Selon Butler (2005), le genre est un construit culturel, social et politique indépendant du déterminisme biologique du sexe. Butler (2005) considère que le sexe et le genre sont des constructions culturelles, sociales et politiques susceptibles d'être transformées. Cela signifie que le genre est un énoncé qui « se réalise, jour après jour, à travers les normes et les contraintes et c'est de cette répétition quotidienne qu'il tire son apparente stabilité, cohérence et naturalité » (Baril, 2007). Dans cette conception du genre, il n'est pas possible de définir la masculinité ni de voir une unité stable. Le genre serait une construction continuelle de l'individu et qui n'est pas figée dans le temps. La masculinité est donc une pratique qui possède de multiples possibilités d'être assujettie à la manière dont les sujets la performant (Deslauriers, Tremblay, Genest-Dufault, Blanchette et Desgagnés, 2010, p.79). La performance du genre s'observe concrètement au-delà du langage incluant les discours, les comportements, les attitudes et les actions. Selon Butler (2005), le langage est un aspect important puisqu'il a le pouvoir de créer une réalité. L'identité de genre chez l'individu se crée par l'accumulation des messages provenant des autres concernant l'acceptabilité sociale de l'ensemble de nos discours et de nos actions. Par la suite,

l'individu décide de reprendre la performance de son genre en fonction de ses expériences passées et des normes sociales. Ce processus vient renforcer les normes sociales entourant la binarité du genre, comme modèle souhaitable et imposé. Le genre est alors associé à l'illusion d'un ordre naturel des phénomènes entourant l'identité des personnes et qui conduit à une impression de stabilité du genre chez l'individu.

Le concept de performativité de Butler (2005) permet de comprendre le genre en cohérence avec la victimisation. Tout comme la victimisation, la performance de la masculinité peut se comprendre comme un processus d'interactions, ayant pour effet que l'expression de notre identité est construite au travers des discours et des relations sociales. La problématique de l'agression sexuelle chez les hommes implique une tension entre deux discours qui peuvent sembler contradictoires, celui d'être un homme et celui de la victimisation. En raison de la présence de ces normes sociales, les HVASAA peuvent être confrontés à cette tension et il en résulte nécessairement à des choix dans leurs discours et leurs actions. La performance de la masculinité pourrait comporter des obstacles pour les HVASAA dans leurs interactions sociales. Selon la littérature scientifique, il pourrait être difficile de conserver une stabilité de leur identité, puisqu'elle est fragilisée par le contexte et les conséquences de l'agression sexuelle. La perspective du genre de Butler (2005) est favorisée pour l'analyse du genre dans cette étude : elle est pertinente pour comprendre la performance du genre dans les multiples situations d'interactions sociales lors des dévoilements du vécu de l'agression sexuelle par les HVASAA.

CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre sur la méthodologie décrit les stratégies utilisées pour la réalisation de cette étude. Pour ce faire, l'approche privilégiée, le type de recherche, la population à l'étude et l'échantillon seront abordés. Ensuite, les modalités de recrutement, les stratégies de collecte de données, l'analyse des données et les considérations éthiques seront précisées. Enfin, les limites de l'étude seront présentées.

3.1 APPROCHE PRIVILÉGIÉE

Selon Bryman (2000), l'approche méthodologique utilisée dans le cadre d'une recherche doit refléter le cadre épistémologique dans lequel elle s'inscrit. Ce projet de recherche s'inscrit dans le paradigme constructiviste suivant une démarche à visée inductive de nature qualitative. L'approche qualitative repose sur le postulat selon lequel l'interprétation des phénomènes sociaux ne peut être construite qu'en fonction du sens subjectif qui lui est donné par les acteurs sociaux (Poupart, 1997). Le choix de cette méthodologie est justifié de par la nature même de la recherche, soit de comprendre l'expérience des HVASAA en questionnant l'interprétation de leurs expériences de vie. La subjectivité des personnes est au cœur de cette étude, en utilisant leurs expériences, leurs perceptions et leur intelligence. Cette idée concorde avec la vision constructiviste selon laquelle un phénomène ne peut être connu qu'en construisant des connaissances avec des personnes qui ont expérimenté elles-mêmes le phénomène à l'étude (Mucchielli, 2005). Cette étude permet d'accéder à la réalité des individus en obtenant des données uniques à leur contexte et leur époque (Gubrium et Holstein, 2000). Étant donné que ce sujet a été très peu étudié, il nécessite une approche d'investigation flexible et ouverte pour explorer et analyser des phénomènes sociologiques complexes (Bryman, 2000). Ainsi, le but de cette recherche est de comprendre l'articulation entre les expériences individuelles et les phénomènes sociaux chez les hommes ayant vécu une agression sexuelle. La méthodologie qualitative est donc justifiée, car elle permet d'approfondir ce sujet en tenant compte de l'expérience et du sens que donnent les HVASAA à leur vécu, leur victimisation et leur masculinité.

3.2 TYPE DE RECHERCHE

Cette étude privilégie un caractère exploratoire en mettant de l'avant le dévoilement, la victimisation et la masculinité chez les HVASAA. Les connaissances sur les HVASAA sont limitées puisqu'il y a peu d'études qui ont donné la parole à cette population, et aucune n'a été entreprise au Québec sur ces thèmes. Selon Groulx (1998), la recherche qualitative de nature exploratoire est appropriée pour comprendre les enjeux et les dynamiques d'un phénomène peu documenté. Pour améliorer la compréhension d'un phénomène émergent, il est important de faire ressortir le sens ou la signification que les individus lui prêtent plutôt que de le mesurer. La présence d'études empiriques et qualitatives trop peu nombreuses et la tentative de mieux comprendre la problématique des HVASAA justifient le choix de ce type de recherche.

3.3 POPULATION À L'ÉTUDE ET ÉCHANTILLON

La population à l'étude est composée d'hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte, donc de 18 ans et plus, résidant dans la région métropolitaine de Montréal. Étant une population difficile à rejoindre, les répondants sont choisis selon la méthode non probabiliste de type intentionnel, c'est-à-dire qu'ils sont sélectionnés en fonction de certains critères préalablement définis, en lien avec les objectifs de l'étude (Ouellet et Saint-Jacques, 2000). L'échantillonnage est composé de cas typiques, c'est-à-dire de personnes recrutées en fonction d'un profil type de la population. Un échantillon de 8 à 12 personnes était souhaité au départ. Les critères d'admissibilité étaient les suivants : avoir au moins 18 ans, s'identifier comme homme, avoir vécu une agression sexuelle à l'âge adulte (18 ans et plus), avoir déjà dévoilé son vécu d'agression sexuelle à au moins une personne, et parler aisément le français. Outre les éléments indiqués dans la population à l'étude et pour s'assurer d'obtenir un échantillon de taille significative, aucun autre critère d'exclusion n'a été ajouté.

3.4 MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Au départ, seulement une stratégie avait été planifiée, consistant à recruter les participants avec l'aide d'organismes œuvrant auprès de cette population. Cette stratégie avait été entamée lors d'une première phase de démarches en mars 2020, peu de temps avant que la

pandémie de la COVID-19 ne frappe. Considérant l'incertitude durant cette période, les méthodes de recrutement ont été interrompues jusqu'en octobre 2020. Entre-temps, quatre autres stratégies de recrutement ont été envisagées et approuvées par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (Cérul) pour pallier les difficultés à rejoindre des participants. L'utilisation d'affiches dans les lieux publics, l'utilisation de sites internet, de réseaux sociaux et de petites annonces, mais aussi l'utilisation d'applications de rencontres et de rencontres fortuites furent les quatre autres stratégies retenues. De plus, une compensation de 30 \$ a été offerte pour les frais liés à la participation de la recherche.

Afin de constituer l'échantillon de l'étude, seulement deux de ces stratégies ont finalement été utiles. Le nombre de participants souhaité a été atteint avant l'utilisation des autres stratégies planifiées. La première stratégie de recrutement utilisée fut celle impliquant l'aide d'organismes œuvrant auprès de cette population. Le fait que les hommes aient contacté ces organismes constitue une auto-déclaration suffisamment sérieuse pour croire à leur vécu d'agression sexuelle. Pour cette méthode de recrutement, le chercheur a eu des réponses positives de responsables de huit organismes (CRIPHASE, Clinique médicale l'ACTUEL, Aide aux Trans du Québec, RÉZO, Maison Plein Cœur, Centre de Ressources pour Hommes de Montréal, GRIS-Montréal, Association Québécoise Plaidoyer-Victimes). Plusieurs autres organismes avaient également été contactés, mais sans réponse de leur part, ou refusant de participer. Ces démarches se sont déroulées entre octobre et novembre 2020. Huit participants ont donc été recrutés à l'aide de cette stratégie.

La deuxième stratégie utilisée fut l'affichage sur des réseaux sociaux en ligne. Afin de rejoindre facilement un grand nombre d'hommes, des groupes sur Facebook (LGBTQ+ et Alliés du Québec, Village Montréal) en lien avec l'objectif de la recherche ont été privilégiés. Avant de publier sur ces groupes en ligne, l'autorisation a été demandée aux administrateurs du groupe afin de respecter leur politique de publication. La description de la publication présentant brièvement la recherche et le document explicatif (Annexe A) y étaient joints. Ces démarches se sont déroulées durant les mois de décembre 2020 et janvier 2021. Trois personnes ont été recrutées à l'aide de cette stratégie.

L'utilisation des réseaux sociaux permet de rejoindre un très grand nombre de personnes, notamment lorsque les personnes repartagent les publications concernant la recherche. Par

exemple, la publication de la recherche par l'organisme CRIPHASE a été partagée plus de 71 fois et deux personnes ont commenté vouloir partager la publication dans d'autres groupes Facebook. L'affiche de la recherche semble avoir été partagée sur d'autres réseaux sociaux puisqu'une personne recrutée a dit avoir vu l'affiche de la recherche sur Instagram.

Ces stratégies permettaient un temps de réflexion nécessaire aux potentiels participants afin de décider ou non de donner une réponse pour participer à la recherche. Une fois qu'un participant avait manifesté son intérêt pour la recherche, un premier contact, au téléphone ou en appel vidéo, a été proposé afin de mieux encadrer et préparer les participants pour les enjeux de l'entrevue à distance (choix de logiciel, sécurité, durée de l'entrevue, paiement). Ce premier contact a permis également de vérifier que la personne correspondait bien aux critères d'admissibilité.

L'échantillon de cette étude est constitué de 11 hommes. Les participants sont âgés de 22 à 69 ans. Rappelons que les participants devaient s'identifier comme homme, incluant les hommes cisgenres ou transgenres, avoir vécu une ou plusieurs agressions sexuelles à l'âge adulte, avoir dévoilé leur vécu d'agression à au moins une personne et résider dans la région métropolitaine de Montréal. Étant donné le peu d'études empiriques sur la question, il était important d'essayer d'atteindre une diversification à l'intérieur de l'échantillon pour mieux représenter la réalité de ce groupe d'individus (Pires, 1997). Ce critère a pu être respecté, puisque les participants ont des caractéristiques différentes en ce qui a trait à leur vécu, leur orientation sexuelle, leur formation et leur revenu. Le Tableau 1 présente les caractéristiques sociodémographiques des participants au moment de l'étude. Il est à noter que les noms des participants ont été changés afin d'assurer leur confidentialité.

Tableau 1 : Variables sociodémographiques

| | Âge | Statut civil | Orientation sexuelle | Niveau de scolarisation | Revenu approximatif |
|-----------|--------|-------------------------|----------------------|--|---------------------|
| Julien | 22 ans | En couple depuis 1 an | Homosexuel | Université (3 ^e cycle en cours) | 10 000 |
| Hugo | 31 ans | Célibataire | Homosexuel | Université (1 ^{er} cycle) | 75 000 |
| Ludovic | 23 ans | En couple depuis 3 mois | Homosexuel | Formation professionnelle | 20 000 |
| Alexandre | 23 ans | Célibataire | Homosexuel | Université (1 ^{er} cycle) | 12 000 |
| Martin | 24 ans | Célibataire | Hétérosexuel | Formation collégiale | 40 000 |
| Maxime | 39 ans | Célibataire | Homosexuel | Université (2 ^e cycle) | 40 000 |
| Anthony | 24 ans | Célibataire | Queer | Université (2 ^e cycle en cours) | 25 000 |
| Bernard | 69 ans | Célibataire | Homosexuel | Université (2 ^e cycle) | 25 000 |
| Steven | 33 ans | Célibataire | Homosexuel | Formation collégiale | 30 000 |
| Vincent | 26 ans | Célibataire | Hétérosexuel | Formation collégiale | 150 000 |
| Francis | 35 ans | Célibataire | Hétérosexuel | Études secondaires | 28 000 |

Les variables stratégiques liées aux agressions sexuelles sont diversifiées, à savoir : le temps écoulé depuis la dernière agression, le nombre d'agressions sexuelles vécues dévoilées lors de l'entrevue, d'autres victimisations éventuelles dans le passé, et les lieux où se sont déroulées les agressions sexuelles. Cette diversification permet d'avoir une compréhension plus étendue de l'ensemble des expériences vécues par les hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte. Ces variables associées aux participants sont présentées dans le Tableau 2.

Tableau 2 : Variables stratégiques

| | Temps depuis la dernière agression | Nombre d'agressions sexuelles dévoilées lors de l'entrevue | Autres victimisations sexuelles vécues dans le passé (non racontées) |
|-----------|------------------------------------|--|--|
| Julien | 1 an | 1 | Non |
| Hugo | 5 ans | 1 | Non |
| Ludovic | 5 mois | 2 | Oui |
| Alexandre | 9 mois | 4 | Oui |
| Martin | Plusieurs années | 1 | Non |
| Maxime | 4 ans | 1 | nd* |
| Anthony | 3 ans | Plusieurs** | Non |
| Bernard | 7 ans | 2 | Non |
| Steven | 15 ans | 1 | Non |
| Vincent | 6 ans | 1 | Non |
| Francis | Plusieurs années | Plusieurs** | Non |

*nd : non disponible

**plusieurs : Le récit du participant ne permettait de spécifier un nombre exact

3.5 TECHNIQUE DE COLLECTE DE DONNÉES

Les participants ont pris part à une seule entrevue semi-directive, d'une durée allant d'une heure à une heure et demie. Ce type d'entrevue s'imposait, car elle permettait de circonscrire les perceptions qu'a le répondant de l'objet étudié, les comportements qu'il adopte et les attitudes qu'il manifeste (Mayer, Saint-Jacques, Turcotte et Ouellet, 2000). En dirigeant le participant à l'aide de questions ouvertes, la méthode choisie a permis de couvrir des thèmes spécifiques et de guider les discours autour de la question de recherche, tout en laissant le répondant libre d'approfondir des thèmes nouveaux, ce qui permettait d'espérer que l'on puisse ainsi explorer certains aspects négligés de la littérature scientifique. Le guide d'entrevue (Annexe C) a été construit ainsi : une question de départ, commune à tous les répondants, était posée de la manière suivante :

« J'aimerais que vous me parliez de votre vécu comme homme ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte. »

Puis, quelques thèmes de relance étaient précisés : sur leurs dévoilements et le contexte social de ceux-ci, sur l'impact d'être un homme et sur la victimisation sexuelle. Enfin, des questions ont été posées concernant les variables sociodémographiques et stratégiques.

Avant chaque entrevue, un rappel était réalisé concernant les objectifs de la recherche, le déroulement de l'entrevue et la confidentialité des données. Avec l'accord des participants, les entrevues ont été enregistrées. Ensuite, le verbatim des entrevues a été retranscrit.

Considérant le contexte de la pandémie de la COVID-19 durant les processus de recrutement et des entrevues, la méthodologie de la recherche a été adaptée pour offrir des entrevues à distance à l'aide des logiciels d'appel vidéo (*Zoom, Signal*). Considérant les recommandations du gouvernement au niveau des mesures sanitaires au moment de l'étude, cette technique d'entrevue a été privilégiée. Dix des participants ont opté pour le choix de l'entrevue à distance.

Avec l'accord de la direction du CRIPHASE, l'entretien en personne pouvait avoir lieu dans un local de rencontre prévu à cet effet au sein même de l'organisme, assurant sécurité et confidentialité du participant. La mission de l'organisme CRIPHASE est similaire aux objectifs de ce projet de recherche. Cet organisme a pour but de soutenir les hommes victimes d'abus sexuels dans leur enfance, d'effectuer et diffuser les recherches sur cette problématique, et de travailler en collaboration et en concertation avec les organismes privés et publics. Considérant le contexte de la pandémie, des mesures de protection sanitaire (masques, désinfectant, distance physique, nettoyage) ont été ajoutées avant, pendant et après la prise de contact avec les participants afin de respecter les directives de la Santé publique du Québec. Les consignes sanitaires pour tous, telles que présentées par le gouvernement, ont été respectées².

3.6 ANALYSE DES DONNÉES

Afin d'analyser les données recueillies, l'analyse des discours a été privilégiée pour permettre d'améliorer la compréhension de la réalité des participants. Selon Miles et Huberman (1994), « l'analyse de données est un processus progressif qui intervient tôt

² <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/informations-generales-sur-le-coronavirus/#c53182>

durant la phase même de cueillette de données et il y a forcément un va-et-vient entre les différentes composantes de l'analyse ». Par sa nature inductive, l'analyse des discours permet de décortiquer les éléments importants dès la cueillette des premières données, d'en ressortir les thèmes marquants et d'ajuster ces thèmes aux entrevues subséquentes. Ce procédé d'analyse favorise l'interprétation de la signification du contenu des discours (Gaudet et Robert, 2018). L'analyse de discours se déroule en trois temps, comme le présentent Gaudet et Robert (2018) : l'analyse verticale, l'analyse horizontale et l'analyse théorisante.

Une fois les données recueillies, l'analyse verticale a consisté à faire des lectures des entrevues transcrites, ce qui a permis de se familiariser avec les données. Par la suite, il a été possible de relever les grands thèmes et d'obtenir les premières pistes de réponses. Les thèmes relevés ont été jugés selon la pertinence, la fréquence, la signification marquante correspondant aux objectifs de la recherche. Chacune des entrevues a été analysée verticalement avant de procéder à l'analyse horizontale et de regrouper les thèmes prédominants.

Ensuite, la catégorisation a permis de décortiquer les grands thèmes afin d'arriver à une analyse plus structurée des données. Une fois les thèmes cernés, une grille d'analyse a été créée afin de regrouper les catégories et les sous-catégories soulevées.

Enfin, une fois les entrevues codifiées, des analyses transversales ont été effectuées, de façon à comparer les cas entre eux. En comparant les catégories et les sous-catégories, il a été possible de commencer les premières interprétations. L'analyse des expériences communes à travers la catégorisation a permis de tirer des conclusions soutenues et des pistes d'enjeux pour la population à l'étude.

3.7 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES, BIAIS POTENTIELS

Lors du recrutement, les organismes collaborateurs et les professionnels étaient appelés à exercer leur jugement critique avant de proposer la recherche à de potentiels participants. Ce libre arbitre pour les professionnels dans le choix de futurs participants a aidé à réduire les risques de victimisation secondaire pour ces derniers. De plus, le lien de confiance plus

développé entre les professionnels et la population visée a assuré un accompagnement plus éclairé. Un document explicatif, incluant les objectifs de la recherche et les coordonnées du chercheur, avait été remis aux professionnels afin qu'ils puissent distribuer l'information à la population visée. Pour les mêmes raisons, le recrutement à partir des plateformes de réseaux sociaux, tel que Facebook, a permis aux hommes intéressés de prendre le temps de réfléchir et de prendre une décision sans pression avant de participer à la recherche. Néanmoins, ces deux filtres ont certainement entraîné des biais de recrutement. Les personnes recrutées via l'aide d'organismes sont des personnes qui ont été capables de dévoiler et de demander de l'aide, ce qui correspond à la sous-population la plus restreinte des hommes à l'étude. L'utilisation des réseaux sociaux a été également ciblée uniquement à quelques endroits, impliquant encore là des biais de recrutement (orientation sexuelle, accès aux groupes Facebook), même s'il était souhaité que les informations soient relayées plus largement via de potentielles publications et republications. L'échantillon final n'est certainement pas représentatif des hommes agressés sexuellement à l'âge adulte au Québec. Il a néanmoins permis de recruter des personnes au vécu unique et différent. Précisons enfin que les hommes rencontrés étaient tous caucasiens, du fait du hasard ou des biais de sélection, ce qui est certainement un biais majeur de la recherche. Les témoignages d'hommes d'origine autochtone, afro-américaine, maghrébine ou asiatique, par exemple, auraient pu permettre d'explorer des aspects fondamentaux de victimisations potentielles ou de formes de violences structurelles, mais ils ne se sont pas manifestés. Notons néanmoins que ce dernier biais pourrait être au contraire vu comme un filtre positif à certains égards, du fait, justement, qu'il aura permis d'éviter l'obtention de résultats d'une complexité autrement plus grande. Toutefois, il est important de noter que les recherches à l'échelle mondiale concernant les hommes provenant d'origine non caucasienne et victimes d'agressions sexuelles à l'âge adulte manquent.

CHAPITRE IV : RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats obtenus grâce aux onze entrevues réalisées avec des hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte. Les résultats présentent les informations qui s'avèrent les plus pertinentes concernant les objectifs de l'étude, soit les situations d'agression sexuelle vécues, les expériences de dévoilement, les perceptions sur les masculinités et les perceptions sur la victimisation.

Les résultats sont présentés en sept thèmes. Le premier thème, *Situations d'agressions vécues par les hommes*, présente les différentes situations d'agression sexuelle vécues selon le contexte raconté par les participants. Le deuxième thème, *Particularités du contexte des agressions sexuelles*, présente certaines caractéristiques entourant l'agression sexuelle des hommes de cette étude. Le troisième thème, *Caractéristiques du dévoilement*, présente la description de certaines caractéristiques des expériences de dévoilement des hommes. Le quatrième thème, *Réactions sociales suivant le dévoilement*, présente les différentes réactions sociales reçues lors des dévoilements. Le cinquième thème, *Masculinités et agression sexuelle*, présente la définition de leur masculinité et l'influence de leur identité masculine sur leurs expériences de dévoilement. Le sixième thème, *#MoiAussi et l'agression sexuelle au masculin*, présente les perceptions et les enjeux des HVASAA sur le mouvement social #MoiAussi. Finalement, le dernier thème, *Victimisation chez les HVASAA*, présente leurs perceptions de la victimisation et de ses enjeux.

4.1 SITUATIONS D'AGRESSION SEXUELLE VÉCUES PAR LES HOMMES³

À la suite des propos relatés par les participants, la première constatation est que ces hommes n'ont pas vécu un vécu similaire de l'agression sexuelle. Les participants ont exprimé avoir vécu des agressions sexuelles lors de contextes qui diffèrent l'un de l'autre. Le contexte et les gestes à caractères sexuels décrits par les participants ont été regroupés en différentes catégories de situations afin d'exposer la nature commune des agressions vécues. Cette catégorisation n'a pas pour intention de créer une liste exhaustive des

³ Le lecteur doit être averti que certains témoignages peuvent être difficiles à lire et impliquer des détails ou des mots pouvant heurter la sensibilité.

agressions sexuelles vécues par les hommes adultes, mais plutôt de contextualiser les situations d'agression sexuelle vécues par les participants de cette étude. Les principales situations d'agression sexuelle identifiées dans les propos des hommes rencontrés sont les suivantes : être abusé par une connaissance, être agressé par un inconnu lors d'un événement, être agressé par le biais d'une objectivation du corps de l'homme, être agressé par un médecin lors d'une consultation, être abusé sexuellement lors d'une relation conjugale, ou être abusé sexuellement en contexte ressenti de coercition reproductive.

4.1.1 Être abusé par une connaissance

Julien, Ludovic, Alexandre et Steven racontent avoir vécu une agression sexuelle par des connaissances dans un contexte similaire : ils auraient « figé » devant celles-ci. Les agresseurs sont des connaissances qui peuvent avoir été rencontrées dans un cercle d'amis ou en ligne, par des sites web de rencontre ou par des applications mobiles de rencontre. Ce sont des connaissances avec qui chacun des répondants entretenait une relation depuis un certain temps. Pour Julien et Ludovic, il y avait d'abord une intention d'explorer leur sexualité ou d'avoir des rapports sexuels. Ludovic raconte qu'à deux reprises, il a vécu une agression lorsqu'il était dans une période de découverte de sa sexualité, après avoir échangé en ligne et accepté de rencontrer la personne. Julien explique, de son côté, que son agression sexuelle est survenue dans un contexte où il fréquentait une personne qu'il considérait comme un « friend with benefits », ayant déjà eu des rapports sexuels consentant dans le passé lors de différentes occasions :

On s'était connu sur une application de rencontre pour hommes homosexuels. Ce n'était pas la première fois qu'on se rencontrait. On avait eu plusieurs relations sexuelles ensemble sur différentes « dates ». On s'était vu dans d'autres contextes. C'était quelqu'un que j'appréciais quand même. Puis, tout ça, c'était plus une connaissance, c'était comme une expression friends with benefit. — Julien

Pour Alexandre et Steven, il n'y avait aucune intention d'avoir des rapports sexuels précédant leur agression. Alexandre a subi une agression sexuelle après s'être couché lors d'un party d'amis. L'un de ses amis est venu le rejoindre dans son lit. Steven indique qu'il a subi une agression sexuelle après avoir raccompagné une connaissance jusque chez lui pour le soutenir émotionnellement.

Tous ont expliqué avoir figé lors des différents gestes à caractère sexuel posés sur eux. Les gestes d'agression sexuelle vécus par les quatre hommes dans cette catégorie incluent tous des atteintes graves à leur intégrité physique. Pour l'un, ce furent des gestes de masturbation portés sur lui ; pour un autre, ce fut le fait d'être « plaqué sur le lit », « pénétré sans consentement et sans aucun plaisir ». Ludovic décrit des gestes de fellation et d'éjaculation forcée :

Il m'a comme repris sur moi et m'a amené dans sa chambre. J'ai dit : s'il te plait, je ne suis pas à l'aise. Il a commencé à baisser mes pantalons. J'étais vraiment mal pris. Je me sentais impuissant et malheureusement, il s'est passé un acte, une simulation de fellation. J'ai été dégoûté. Je n'avais pas de plaisir. J'étais comme, j'étais vraiment sur le cul. Il m'a forcé à venir et j'étais vraiment mal à l'aise, vis-à-vis tout ça. Je suis reparti de chez lui à pied, les [yeux] pleins d'eau, en me disant qu'est-ce qui vient de se passer là. — Ludovic

4.1.2 Être agressé par un inconnu lors d'un événement

Hugo, Alexandre, Martin et Maxime racontent avoir subi une agression sexuelle par un inconnu lors d'un événement. Les agresseurs sont des individus qu'ils n'avaient jamais fréquentés avant l'agression. Ils furent rencontrés lors de soirées ou d'événements à caractère festif. Martin raconte avoir été agressé par une femme lors d'une soirée à un congrès lié à son travail et Hugo explique que, lors d'une soirée, l'agression a été causée par un homme qu'il n'avait jamais vue :

C'est une situation où ce n'était pas quelqu'un de mon entourage, ce n'était pas quelqu'un qui était proche de moi. Je l'ai vu une fois. Il était en visite en ville. Donc, je n'ai pas été reconfronté à mon agresseur une autre fois. — Hugo

Les gestes d'agression sexuelle décrits par les hommes de cette catégorie sont similaires à ceux racontés par les hommes de la catégorie précédente. Ces gestes incluent aussi une atteinte ressentie comme grave à leur intégrité physique. Alexandre raconte avoir vécu un « blackout » et a su qu'il avait eu une relation avec pénétration sans consentement, tandis que Maxime raconte avoir figé lorsque cet individu s'est mis à l'embrasser, le « tripoter », à lui faire une fellation :

L'autre mec sort de la salle de bain, il me voit et puis, il commence, il me prend, il commence à m'embrasser sans me demander la permission. [...] Il s'est mis à m'embrasser, il s'est mis à me tripoter. Il s'est mis à me faire une fellation et durant tout ce temps-là, j'étais figé, mon cerveau tournait au ralenti, je ne faisais rien. J'étais figé, figé. — Maxime

Dans les récits de Hugo, Alexandre et Martin, ils mentionnent qu'ils étaient intoxiqués avec des substances psychoactives dans les moments précédant l'agression. De fait, l'intoxication aux substances psychoactives est un élément constaté dans plusieurs études sur les hommes ayant vécu une agression sexuelle (Isely et Gehrenbeck-Shim, 1997 ; Walker, Archer et Davies, 2005b ; Young, Grey, Abbey et Boyd, 2008). L'état d'intoxication excessive par l'alcool ou les drogues entraîne le fait que certains racontent avoir vécu un « blackout », ou n'ont conservé que des souvenirs flous. Martin indique que son agresseur a profité de son état d'ébriété avancé pour l'agresser sexuellement. Alexandre a vécu une perte de conscience durant la soirée et il soupçonne avoir été drogué à son insu par son agresseur. Hugo ajoute que la présence de souvenirs flous, dus à sa consommation, a contribué à son sentiment de culpabilité.

C'est une expérience qui est quand même assez floue dans ma tête. Je me rappelle très vivement certaines choses et d'autres que je me rappelle très peu. Par contre, j'ai certains trucs qui sont remontés plus que d'autres et qui sont plus des choses que je réfléchis. J'avais bu beaucoup et il y a l'aspect de la consommation qui était là-dedans aussi, qui est venu jouer sur le sentiment de : c'est de ma faute, c'est moi qui n'ai pas fait attention. — Hugo

4.1.3 Être agressé par le biais d'une objectivation du corps de l'homme

Anthony, Alexandre, Francis et Vincent racontent avoir subi différents gestes d'agression sexuelle regroupés sous cette forme, qu'ils qualifient souvent eux-mêmes d'objectivation du corps de l'homme. C'est pour mieux représenter les termes utilisés par les participants que l'utilisation de l'expression « objectivation du corps de l'homme » sera utilisée dans le texte, pour faire référence à des situations qui peuvent être considérées comme du harcèlement sexuel. Ici, en l'espèce, le consentement de ces hommes a été outrepassé par des gestes à caractère sexuel d'une moindre gravité, mais apposés sur leur corps ; ou encore par des désirs à caractère sexuel exprimés à leur endroit, les reléguant à de simples « objets ».

Cette manière de ressentir l'objectivation du corps de l'homme a été exprimée par Anthony :

Ce n'est pas des expériences que je vais considérer comme traumatisantes, mais c'est plus la colère qui vient derrière le fait que je sois autant objectivé. — Anthony

Pour Francis, les gestes d'agression sexuelle subis étaient des « tapes sur les fesses », effectuées aux toilettes par son gérant au travail, gestes qui ont continué malgré le fait qu'il ait exprimé son malaise et son absence de consentement. Anthony résume cette forme d'agression sexuelle particulière, prenant la forme de gestes moins violents, mais subis de façon répétitive et souvent en milieu de travail :

C'est des événements qui malheureusement sont souvent tassés du revers de la main parce que ça n'a pas une lourdeur comme une agression violente. C'est souvent plusieurs gestes non consentants, mais d'importance un peu plus minimes que des agressions vraiment violentes. On parle de becs, d'attouchements, de vraiment me faire pognier le paquet comme si je le voulais. — Anthony

Anthony et Alexandre ont chacun expliqué que l'une de leurs agressions sexuelles consistait à s'être fait embrasser sans consentement par une femme alors qu'ils étaient tous les deux en couple avec un autre homme. Alexandre ajoute avoir reçu des commentaires sur son apparence physique et avoir subi l'expression insistante du désir sexuel de son agresseuse:

Puis, ma troisième expérience, c'est dans un autre party, avec ma meilleure amie qui faisait beaucoup de sous-entendus depuis un certain temps avec moi, désagréable sur mon physique. Elle me trouvait beau, qu'elle avait envie de se rapprocher et je lui ai présenté une fréquentation pour la première fois en un an et demi d'amitié. Puis, elle a vraiment insisté pour essayer de faire un trip à trois avec nous. Quand j'avais le dos tourné, elle était en train d'embrasser ma fréquentation, puis elle s'est rapprochée de moi, m'a pogné et m'a embrassé aussi. — Alexandre

Vincent raconte quant à lui comment son agresseuse manifestait ses désirs sexuels de manière intense et posait des gestes de coercition physique afin de l'empêcher de sortir, lorsqu'il était aux toilettes lors d'une soirée festive entre amis.

Elle est arrivée au party et quand je suis allé aux toilettes, elle est rentrée derrière moi et elle a fermé la porte. [...] J'étais en train de faire pipi. Quand j'ai fini, je me suis reviré et elle était là. Elle m'a dit : je vais te sucer à soir. Moi, j'ai fait comme : non, parce qu'elle n'était pas trop de mon genre et elle était un peu trop intense. Je suis comme, je m'habillais et elle a dit : il n'y a jamais personne qui m'a dit non. Elle dit : je vais te sucer à soir. Elle m'a comme pris et m'a mis sur le comptoir de la salle de bain et j'étais comme non. J'avais envie de m'en aller. Quand j'essayais d'ouvrir la porte pour sortir de la salle de bain, elle la refermait en même temps. — Vincent

4.1.4 Être agressé par un médecin lors d'une consultation

Pour l'un des participants, l'agression sexuelle s'est déroulée dans un contexte de services médicaux. Bernard raconte que son agression s'est produite lorsqu'il consultait un médecin pour des douleurs au ventre. Il nomme avoir ressenti son érection avant que ce médecin lui touche l'anus :

Je me souviens très bien, je me rappelle encore la scène où j'étais étendu sur un genre de civière dans son bureau. J'étais déshabillé, j'étais en sous-vêtement. C'est long, c'est long, il ne s'en vient pas, dix minutes, j'ai froid. J'étais étendu, il arrive à côté de moi et tâte mon ventre pour voir où est-ce que j'ai mal. Je sens qu'il est en érection. J'ai complètement figé. Un moment donné, il me fait retourner sur le dos. Il me fait un toucher rectal couché, c'était aberrant je n'avais jamais vécu ça. — Bernard

4.1.5 Être abusé sexuellement lors une relation conjugale

Alexandre et Francis ont mentionné avoir subi une agression sexuelle lorsqu'ils étaient en couple avec quelqu'un. Francis a raconté plus en détail les contextes de ses agressions sexuelles à l'intérieur de son couple, où il subissait de la violence conjugale. Il dit avoir vécu « plusieurs histoires dans ce genre-là ». Il exprime que ces différentes situations d'agression sexuelle se vivaient de manière répétée dans un contexte où il vivait de la peur, se faisait crier après, vivait de la violence physique et des rapports sexuels coercitifs :

J'ai commencé à avoir de la misère, ça l'a commencé à être très très très lourd, le fait de continuer à vivre ce genre de situations. Par exemple, j'ai conté le contexte que je couchais avec, mais je n'ai pas conté d'autres moments où que j'ai essayé de régler les problèmes avec elle et qu'elle me rentrait dedans. Je m'excuse, mais quelqu'un qui me crie après, ça ne m'excitait pas. Je n'étais pas excité pantoute. Je n'étais pas capable de bander, ça m'est arrivé à peu près deux semaines après le premier événement. J'étais en train de m'en aller de chez eux, j'essayais de régler ça en parlant. Elle m'a ramassé par le manteau, elle m'est rentrée en dedans. En temps normal, si je n'avais pas eu peur qu'elle pogne les nerfs après moi, peut-être que j'aurais aimé cette situation, mais à ce moment-là, je n'étais pas excité. Elle m'a refoutu en dehors de chez eux. Elle avait envie de défoncer son mur. Elle était vraiment en tabarnak. Elle ne comprenait pas, elle était en criss parce que moi ça ne m'excitait pas la situation. Elle était incapable de se contrôler. — Francis

4.1.6 Être abusé sexuellement en contexte ressenti de coercition reproductive

L'agression sexuelle chez l'un des participants a pris la forme d'un ressenti de coercition reproductive. Francis exprime avoir été agressé sexuellement par une femme, relation à

laquelle il ne consentait pas, mais qui s'est soldée par le fait qu'un enfant non désiré est né, alors même qu'il refusait le rapprochement sexuel. Il raconte que son agresseur a arrêté de lui donner des nouvelles du jour au lendemain suivant cette situation et qu'elle était revenue le voir pour lui annoncer qu'il était le père de cet enfant.

En plus, de ces moments-là, il y a un enfant qui est né et c'était dans les temps de son ovulation ce soir-là. En plus du problème de l'agression, il y a ça lié par la suite avec un enfant. — Francis

Les documents et références concernant le terme « coercition reproductive » visent davantage les femmes (S.O.S. Grossesse, s.d. ; Lévesque et Rousseau, 2021). Toutefois, la plupart de ces documents utilisent une définition de violence entre partenaires intimes sans spécifier un genre en particulier. Ne pouvant néanmoins en déduire qu'il est autorisé de parler de coercition reproductive lorsqu'il s'agit d'une agression présumée d'une femme sur un homme, il a été décidé de mentionner ce fait en parlant de « contexte ressenti de coercition reproductive ». Cette expression traduira le sentiment qu'un homme peut ressentir lorsqu'il est victime d'agression par une femme et que cette dernière lui impose une grossesse non désirée.

4.2 PARTICULARITÉS AU CONTEXTE DES AGRESSIONS SEXUELLES

Selon les récits des participants, il est possible de relever certaines caractéristiques communes entourant le contexte des agressions sexuelles subies par ces hommes.

4.2.1 Diversité de genre et d'orientation sexuelle des personnes impliquées

Il est important de souligner la diversité de genre et d'orientation sexuelle des personnes impliquées dans les témoignages malgré le petit échantillon d'hommes interviewés ($n=11$). Comme il a été exposé lors des différents témoignages ci-dessus, il y a des hommes qui ont subi une agression sexuelle lors d'une relation homosexuelle, des hommes homosexuels agressés sexuellement par des femmes, des hommes hétérosexuels agressés sexuellement par des femmes et des hommes hétérosexuels agressés sexuellement par d'autres hommes. Les expériences racontées par les participants permettent de constater que l'agression sexuelle n'est pas exclusive à un contexte particulier, à un type de relation, à une identité

de genre ou une orientation sexuelle. Devant cette diversité, il s'avère important d'être prudent dans la catégorisation de l'agression sexuelle selon des variables singulières.

4.2.2 Multiples victimisations possibles

Julien, Bernard, Hugo, Martin, Maxime, Steven et Vincent affirment avoir vécu une seule forme d'agression sexuelle. Parmi les autres participants, Ludovic a raconté deux vécus d'agressions sexuelles différents, Alexandre quatre, Antony et Francis n'ont pas spécifié de nombre exact, mais ils en avaient vécu plusieurs. Ainsi, il est possible de voir que les hommes peuvent être victimisés sexuellement à plus d'une reprise.

4.2.3 Une vaste et complexe gamme de conséquences

À travers les récits des participants, les hommes de l'étude ont déclaré avoir vécu certaines conséquences sur différentes sphères de leur vie après leur agression. Plus particulièrement, ils ont parlé des conséquences sur leur sexualité et leurs relations intimes, leur estime de soi et même de symptômes associés au trouble de stress post-traumatique. Ils ont indiqué que ces conséquences se sont perpétuées à long terme. Les conséquences observées chez les participants correspondent au portrait de la littérature scientifique ayant montré des associations avec une vaste et complexe gamme d'effets négatifs à long terme (Bullock et Beckson, 2011 ; Davies, Walker, Archer et Pollard, 2010 ; Jarvis, 2002 ; Peterson, Voller, Polusny et Murdoch, 2011 ; Mezey et *al.*, 1989 ; Tewksbury, 2007 ; Vearnals et Campbell, 2001 ; Walker, Archer et Davies, 2005a, 2005b ; Weiss, 2010). Sur le plan émotionnel, Francis raconte qu'il s'est senti « totalement déprimé », « tellement en colère », « vide d'énergie » et avec « beaucoup d'anxiété », notamment après avoir appris que son agresseuse avait eu un enfant. Bernard, Alexandre, Steven, Ludovic et Martin ont fait part de leur méfiance lors d'une nouvelle relation intime et des conséquences sur leur sexualité.

Ça ne paraîtrait pas que quelque chose m'atteint à ce point, mais au niveau de ma confiance en moi, elle a vraiment beaucoup diminué. Je sais que pour mes prochaines relations, dès que c'est rendu le moment de se rapprocher, je laisse la personne parce que je ne suis pas capable de me visualiser avoir une relation sexuelle ou un rapprochement. Ça me met trop de pression, je suis trop stressé, j'ai plus confiance en moi du tout de ce côté. — Alexandre

À travers le discours de plusieurs participants, ces répercussions se sont prolongées à long terme, sur plusieurs années. Il est possible de voir chez Martin et Steven des conséquences à long terme qui peuvent être associées à des symptômes du trouble de stress post-traumatique. Steven avoue avoir vécu, pendant deux à trois ans, des flashbacks lors de ses rapports intimes, tandis que Martin vit des troubles du sommeil depuis son agression sexuelle :

Suite à ça, il y a eu des répercussions sur le long terme. En ce moment, la raison pour laquelle je consulte c'est parce que je veux me débarrasser des répercussions que j'ai. À tous les jours, je me réveille vers 3-4 heures du matin qui concorde à peu près à l'heure que ça se serait passé. Je ne me souviens pas d'un moment précis que j'avais regardé l'heure, mais mon corps se réveille depuis l'année passée à toutes les nuits à peu près à la même heure. — Martin

En résumé, ces hommes ont vécu des agressions sexuelles qui se situent sur un très large spectre. Ces données concordent avec le constat de Weiss (2010) qui souligne que les hommes ayant vécu une agression sexuelle vivent un large éventail d'agressions sexuelles et de conséquences. Considérant l'hétérogénéité des situations, l'analyse doit amener une réflexion qui complexifie et qui cartographie les différents enjeux chez les hommes.

4.3 CARACTÉRISTIQUES DU DÉVOILEMENT

4.3.1 De multiples types de destinataires du dévoilement

Les participants ont raconté avoir dévoilé leur vécu à des personnes différentes. Les personnes qui ont reçu le dévoilement des participants peuvent être classées en différentes catégories : ami, personne œuvrant dans le secteur social ou de la santé, membre de la famille, partenaire amoureux, professionnel de la justice, grand public, et même l'agresseur lui-même.

Un ami

Tous les participants ont au moins raconté une fois l'agression subie à un ami. C'est la catégorie des destinataires qui a reçu le plus de dévoilements de la part des hommes de l'étude. Steven, Maxime, Martin, Alexandre, Ludovic et Julien ont dévoilé leur vécu d'agression sexuelle pour la première fois à des amis. Tous ont reçu des réactions bienveillantes à la suite du dévoilement, sauf peut-être dans une ou deux situations. Les

participants ont pour la plupart mentionné combien ce dévoilement était déterminant et décisif pour l'avenir de leur relation amicale avec leur confident. Alexandre raconte que le dévoilement à son ami a eu comme effet de consolider davantage leur relation :

Et mon meilleur ami, justement, ça nous a juste rapprochés encore plus, en voulant dire qu'on était capable de tout se dire et il n'y avait pas de tabou. — Alexandre

Toutefois, l'inverse est possible, comme pour Julien, qui a dû subir la réaction négative de son ami, ce qui a mis fin à leur relation :

Ça l'a malheureusement brisé, pas malheureusement, mais j'ai préféré couper les ponts avec cette personne-là parce que si elle n'était pas capable d'avoir la sensibilité de m'écouter sur un sujet comme ça, je ne pense pas que ça valait la peine de continuer à forger une amitié avec elle. — Julien

Une personne œuvrant dans le secteur social ou de la santé

Francis, Steven, Bernard, Maxime, Martin et Julien ont dévoilé leur vécu d'agression sexuelle à au moins une personne œuvrant dans le secteur social ou de la santé. Cette catégorie regroupe des personnes qui proviennent de différents milieux, comme les organismes communautaires, les lignes d'écoute, les institutions gouvernementales ou du secteur privé. Les participants ont mentionné avoir parlé de leur vécu soit à un thérapeute, une psychologue, une médiatrice familiale, une coach de vie, un médecin, une chiropraticienne ou à des intervenants. Par exemple, Maxime explique qu'il a dévoilé son histoire à son thérapeute, avec qui il travaillait depuis longtemps, dès son retour chez lui après l'agression :

Par la suite, quand je suis retourné à la maison, je ne suis pas certain, mais je pense que la première personne à qui je l'ai dit est mon thérapeute, avec qui j'avais déjà une relation thérapeutique de longue date. On travaillait le traumatisme. On travaillait la vie sexuelle, les relations interpersonnelles. Puis, je lui faisais confiance, évidemment, sinon la relation n'aurait pas duré aussi longtemps, mais je lui ai dévoilé tout de suite. Ça l'a bien été.
— Maxime

Certains ont appelé pour obtenir l'aide d'organismes, à savoir : *Entraide Hommes*, *Sexual Assault Centre of the McGill Students Society (SACOMS)*, ou *Jeunesse Lambda*. D'autres ont contacté le *Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)* afin de remplir et de recevoir l'Indemnisation pour les victimes d'actes criminels (IVAC). Certains, en

appelant *Interligne*, ou en appelant *Info-Social 811* et *SOS Violence Conjugale*, ont contacté des lignes d'écoute pour obtenir du soutien. D'autres ont appelé la *Ligne-ressource provinciale pour les victimes d'agression sexuelle*, devenue *Info-aide violence sexuelle*, pour recueillir de l'information sur les procédures judiciaires. Ici, l'association avec les noms ont été enlevés afin de respecter la confidentialité des participants.

Il est intéressant de souligner que tous les hommes ayant dévoilé leur vécu d'agression sexuelle à une personne œuvrant dans le secteur social ou de la santé ne l'ont fait qu'après l'avoir dévoilé préalablement à une autre personne.

Un membre de la famille

Julien, Ludovic, Alexandre, Martin, Bernard et Francis ont dévoilé leur agression sexuelle à un membre de leur famille : un parent, un frère, une sœur ou une tante. Pour certains participants, il semble plus difficile de dévoiler à un parent qu'à un ami. Ludovic exprime que « c'était l'étape finale pour dire, ça, c'est derrière moi, et pour pouvoir pardonner à moi, en premier, ce qui est arrivé ». Dans le même sens, pour Martin, le plus difficile, « ça a été de regarder mon père, ma mère dans les yeux et de leur dire, j'ai vécu une agression sexuelle ». Cela peut expliquer pourquoi les dévoilements à des membres de la famille ont souvent été faits après plusieurs dévoilements à d'autres personnes. Seul Alexandre a fait un dévoilement pour la première fois à un membre de sa famille, sa mère, lors de son premier vécu d'agression sexuelle :

Sincèrement, pour mon premier chum je n'en avais parlé à personne avant très longtemps parce que j'avais essayé de tout oublier, même encore aujourd'hui ma mère me parle de chose que j'ai fait avec mon chum par avant, par exemple, que j'ai été faire une activité ou quoi que ce soit, et je ne m'en rappelle pas du tout. C'est vraiment très flou cette période-ci et quand je lui ai annoncé quelques mois plus tard après la séparation, parce que ma mère avait apprécié mon chum, et elle avait continué à lui parler. Moi, ça me frustrait à chaque fois qu'elle continuait à lui parler. — Alexandre

L'agresseur

Anthony, Martin, Alexandre et Francis sont revenus sur les gestes subis en parlant directement avec leur agresseur. Des contextes différents ont amené les participants à

parler de leur expérience d'agression sexuelle à leur agresseuse. Francis, pour sa part, n'avait pas le choix, l'agresseuse étant devenue la mère de son enfant :

Quand j'avais essayé d'en parler à mon ex de ce qui s'était passé parce que je savais que j'avais un enfant et que je n'avais pas le choix d'y parler. Je me suis fait dire que je joue la victime, qu'elle était genre : es-tu en train de m'accuser de viol ?
— Francis, ayant eu un enfant non désiré de son agression sexuelle

Plusieurs facteurs, dont le lien entre l'agresseur et la victime et le contexte de l'agression, expliquent la différence entre ces dévoilements. Anthony a interpellé son agresseuse quand il a réalisé que cette dernière faisait la promotion de discours appuyant le mouvement #MoiAussi sur les réseaux sociaux. Il dit avoir abordé l'agression sexuelle qu'il avait vécue avec elle puisqu'il était important pour lui qu'elle sache qu'elle avait eu des comportements problématiques. Martin a contacté son agresseuse pour discuter de leurs perceptions de la soirée ; enfin Alexandre, ayant vécu d'autres agressions sexuelles dans son passé, a confronté son agresseuse dans le moment suivant les gestes :

C'est la première fois que j'ai parlé directement à quel point ça me touchait, j'ai confronté les deux personnes qui étaient concernées, dont mon amie Julie qui m'avait embrassé et que j'avais mal pris. — Alexandre

Un partenaire amoureux

Ludovic, Martin, Alexandre et Anthony ont parlé de leur expérience de dévoilement auprès d'un partenaire amoureux. Alexandre et Anthony ont fait leur dévoilement à leur partenaire amoureux puisqu'ils étaient en couple lorsque leur agression sexuelle est survenue. Ludovic et Martin ont fait leur dévoilement à leur partenaire amoureux parce qu'ils vivaient des difficultés sur le plan de l'intimité et de la sexualité dans leur relation de couple.

J'ai vraiment été content aussi de sa réaction, car veux, veux pas, c'était la première personne avec qui j'avais une relation intime, amoureuse, depuis que ça s'est passé.
— Martin, racontant son dévoilement à son ex-copine

Des professionnels de la Justice

Bernard et Francis ont fait des dévoilements à des professionnels de la justice. Francis a fait un dévoilement à la police, sans porter plainte, afin de recueillir de l'information ;

tandis que Bernard a dévoilé son vécu à la police afin de porter plainte contre son agresseur :

Je suis allé au poste de police pour faire ma déclaration et c'était pénible d'aller là.
— Bernard

Francis a parlé de son agression sexuelle à une avocate afin d'être accompagné dans sa démarche avec son enfant et son ex-conjointe :

La deuxième place, il me semble que c'était à mon avocate parce qu'il y avait le contexte que j'avais un enfant et qu'elle était revenue me voir pour me dire que j'avais un enfant. — Francis

Au grand public

Hugo, Julien et Anthony ont chacun raconté à une reprise leur vécu d'agression d'une manière publique. Julien indique avoir « glissé un petit mot » de son vécu d'agression sexuelle dans une chronique qu'il avait écrite dans un journal universitaire. C'est en partageant cette chronique sur Facebook que ses parents et certains de ses proches ont appris son agression sexuelle. De son côté, dans un but de sensibilisation, Anthony a pris la décision de s'exprimer régulièrement sur les agressions sexuelles qu'il subissait dans son milieu de travail comme serveur dans un bar :

[...] j'ai pris la parole publiquement sur les réseaux sociaux pour critiquer mes expériences, ça, j'ai souvent fait ça pour essayer de faire un peu de la conscientisation, sur Instagram ou sur Facebook, de faire des publications qui racontent un peu mes événements, que je reviens du travail et qu'on m'a abouché cinq fois ce soir. — Anthony

Pour sa part, Hugo a fait son premier dévoilement de manière passive et indirecte lors d'un travail de création littéraire dans un cours universitaire. Il explique qu'il a réalisé qu'il avait vécu une agression sexuelle grâce à ce travail universitaire. Il ajoute que ce premier dévoilement était indirect puisqu'il avait recontextualisé l'agression sexuelle avec un personnage fictif dans une autofiction. Puis, il l'a fait lire à beaucoup de gens autour de lui sans avoir obtenu pour autant de réactions :

C'était passif, dans le sens, j'étais dans un cours universitaire, ou que l'on faisait de la création littéraire, donc j'ai écrit sur le sujet. Pour moi, c'était une première forme de dévoilement. J'ai recontextualisé, c'était comme de l'autofiction, ce n'était pas exactement

ce qui s'est passé et c'était au travers d'un personnage autre que moi. C'était la première fois que j'ai réalisé ce qui s'était passé. — Hugo

4.3.2 Caractéristiques variées du dévoilement

Dans certains contextes, les dévoilements racontés par les participants ont été faits devant plus d'une personne à la fois. Ce dévoilement de groupe avait lieu devant un groupe d'amis pour Julien, Hugo, Martin et Vincent, tandis que pour Steven c'était devant un groupe d'entraide dans un organisme communautaire. Lorsqu'il a recroisé son agresseur dans un festival de musique, Julien a ressenti le besoin d'en parler au groupe d'amis avec qui il était, tandis que Martin a pris la décision d'en parler à son groupe d'amis au restaurant. Vincent a parlé de ce qu'il venait de vivre à un groupe d'amis immédiatement après son agression sexuelle et à une autre reprise, devant un groupe d'amis peu de temps avant sa participation à la présente étude. Hugo s'est ouvert sur son agression sexuelle lors d'un party, lorsqu'une odeur a déclenché les mauvais souvenirs de son agression sexuelle :

En fait, je l'ai lancé un peu comme à la dérobée. En fait, quand les événements sont arrivés, le gars avait des poppers et il m'en a fait sniffer un peu. Ce n'est pas quelque chose que j'avais fait auparavant. J'ai associé vraiment cette odeur. Dans le party que j'étais, les gars en faisaient en dansant et quand ils m'en ont donné, ça m'a donné un déclic. C'est là que j'ai dit que je ne voulais pas en faire, que ça me rappelait des mauvais souvenirs et qu'il m'est arrivé une mauvaise expérience avec ça. J'ai lancé ça un peu comme ça. Je me rappelle puisque je l'avais lancé comme ça et que je ne suis pas allé dans les détails ou quoi que ce soit, j'ai dit que ça l'avait une très mauvaise connotation pour moi. Un ami m'a juste mis la main dans le dos et a dit : je suis désolé, fais-toi en pas, je sais que ça ne doit pas être évident.
— Hugo

Il est possible d'observer que les participants dévoilent leurs histoires à plusieurs reprises suivant leurs agressions sexuelles. Le nombre de dévoilements diffère selon le contexte personnel des participants et le temps depuis l'agression. Les hommes de cette étude ont dévoilé leur vécu d'agression sexuelle de 2 à 11 fois différentes chacun.

Le délai écoulé entre l'agression sexuelle et le premier dévoilement varie entre les participants. Alexandre, Martin, Maxime, Anthony, Steven et Vincent (pour 9 vécus d'agression sexuelle différents) ont dévoilé moins de 24 heures après l'agression. Francis a attendu une semaine avant son premier dévoilement (pour un vécu d'agression sexuelle). Alexandre, Hugo et Julien (pour cinq vécus d'agression sexuelle différents) ont attendu

entre un et sept mois, tandis que Ludovic a attendu plus d'un an (pour un vécu d'agression sexuelle). Bernard a parlé de son agression sexuelle pour la première fois, suivant le mouvement #MoiAussi, plus de 25 ans après son agression sexuelle (pour un vécu d'agression sexuelle).

4.3.3 Des craintes diversifiées avant le dévoilement

Les participants ont exprimé davantage de craintes dans la période précédant leurs dévoilements. Chez les participants, les craintes portaient sur les réactions des personnes qui allaient recevoir le dévoilement de leur vécu d'agression sexuelle. Julien nomme avoir eu peur de « se sentir victime » ou « d'être infantilisé » tandis que Steven a exprimé avoir eu des craintes d'être jugé, d'être blâmé ou de vivre de la banalisation. Francis avait comme crainte de ne pas être cru. Ludovic et Martin ont parlé de la crainte de se faire prendre en pitié. Pour Anthony, la crainte de perdre sa relation avec son copain était présente – il a été embrassé de force par une femme :

Avant qu'on en parle, parce que je ne savais pas comment il allait réagir, et je ne savais pas s'il allait voir ça comme, parce qu'on était monogame, je ne savais pas s'il allait voir ça comme une expérience de tricher sur notre couple. — Anthony

Martin ajoute à ce sujet une différence dans l'importance accordée à la réaction de ses amis comparativement à celle de ses parents :

À mes amis, je le savais que, on dirait que j'anticipais, pas que je m'en serais foutu s'ils avaient réagi d'une autre façon, mais c'était moins important pour moi la façon que mes amis allaient me percevoir après que la façon dont mes parents allaient me voir. Je ne voulais pas que mes parents me prennent en pitié. Je ne voulais pas qu'ils changent la façon dont ils sont avec moi. J'avais l'impression que j'allais les décevoir de dire que je m'étais fait agresser comme si j'étais moins bon que ce qu'eux pensaient. — Martin

Vincent et Maxime ont nommé ne pas avoir eu d'attentes ou de craintes, notamment parce qu'ils ont dévoilé leur vécu peu de temps après l'événement.

Vu que c'est arrivé tout de suite après, je pense que je n'étais pas en état de soupeser ces choses-là. Je ne me rappelle pas de m'être inquiété pour ces choses-là. Je pense que c'était juste j'ai choisi, c'était assez instinctif la personne que j'ai choisie et je ne pouvais pas savoir qu'il allait bien réagir, je m'en rends compte maintenant. Je ne savais pas ce dont j'avais besoin. Je n'avais pas de stratégies. J'avais juste besoin de le dire. — Maxime

4.4 RÉACTIONS SOCIALES SUIVANT LE DÉVOILEMENT

4.4.1 Des réactions majoritairement positives

Chaque participant a reçu au moins une réaction positive lors de l'un de ses dévoilements d'agression sexuelle, et deux d'entre eux n'ont reçu que des réactions positives. À travers les récits des participants, les destinataires de ces dévoilements semblent avoir réagi de façon à reconforter et à apporter un soutien dans l'espoir que la victime se sente mieux, ils ont donc fourni l'aide dont les victimes avaient besoin. Les réactions sociales positives aux dévoilements d'agressions sexuelles, telles qu'elles ont été racontées, ont été regroupées en sous-catégories : le soutien émotionnel, un soutien informationnel et une aide tangible.

Soutien émotionnel

Le soutien émotionnel, catégorie créée ici afin d'identifier un premier type de réaction nommée par les participants, inclut toute forme d'aide affective reçue de leur entourage par les hommes interrogés, en retour de leur dévoilement. Ce premier type de soutien inclut une large gamme d'attitudes telles que l'écoute, l'accueil, l'empathie, la validation, le respect de leur rythme d'élocution ou le reconfort. Anthony explique comment, de son côté, il s'est senti accueilli sans être jugé ou questionné, alors que pour Hugo, la validation et le respect de son rythme étaient les éléments essentiels de ce qu'il considérait comme une réaction positive :

[...] je pense qu'ils m'ont écouté, ils ont validé ce que je disais, en disant c'est vraiment dommage, je suis désolé. Ils n'ont pas cherché à creuser ou à gratter plus, je pense qu'en voyant l'état dans lequel j'étais je ne crois pas que j'aurais nécessairement [été] apte à en parler plus que ça. — Hugo

Le fait de recevoir ce soutien émotionnel a permis aux participants de sentir que leur histoire était légitime et reconnue. Ludovic souligne l'importance de la qualité de l'écoute dans un soutien adéquat :

Elle était pas mal plus dans l'accueil de comment je me sentais, de comment ça s'est passé. Je me suis senti pas juste comme, je me suis senti comme si la personne était là pour moi et était prête à m'écouter. — Ludovic

Soutien informationnel

Une autre catégorie de réactions positives vécues par les participants a été ce qui sera classé ici comme du soutien informationnel. Le soutien informationnel inclut le fait de recevoir de l'information concernant des ressources d'aide, ou encore des conseils sur les enjeux de l'agression sexuelle et de ses conséquences. Les personnes offrant du soutien informationnel étaient souvent des professionnels du domaine social. Steven nomme comment il a pu recevoir des renseignements sur différentes ressources d'aide à la suite de son dévoilement, par le président d'un organisme communautaire auquel il s'était adressé. Martin a dévoilé son agression sexuelle à une ancienne collègue de travail, devenue psychothérapeute, ce qui lui a permis d'aller chercher des renseignements pertinents et ainsi être aidé :

Je lui ai dit : est-ce que tu pourrais utiliser tes contacts pour me référer vers des gens que tu le sais qu'ils sont professionnels, qui sont bons. Elle me dit : écoute, je n'ai pas de trouble, veux-tu qu'on prenne le temps de s'appeler ? On s'était appelé et elle me posait des questions. — Martin

Le soutien informationnel peut correspondre au fait de recevoir des outils, de l'information ou des conseils concernant les conséquences de l'agression sexuelle. L'un des répondants, qui avait contacté le service *Entraide pour Hommes*, a expliqué comment la normalisation de son vécu et le fait de recevoir des outils a été aidant pour lui, et affirmé que « *cela fait du bien qu'il y ait du monde (...) pour (nous) aider et passer au travers de tout ça (...), pour nous donner des outils (...) et nous ramener sur terre (en nous disant) que ce n'est pas normal (de vivre ça).* »

Aide tangible

Parfois, les bénéficiaires du dévoilement ont pu réagir positivement en offrant une aide tangible qui a permis aux hommes de se sentir plus en sécurité. Des hommes ont raconté avoir, par exemple, reçu la proposition d'être hébergé ailleurs ou d'être accompagné pour la nuit. Julien, par exemple, a recroisé un jour son agresseur à un festival de musique, et a immédiatement été entouré de ses amis :

Vraiment, ils ne m'ont pas fait sentir coupable du tout, le fait de manquer quelques chansons, ils ont été hyper à l'écoute. Après ça, il y a eu une qui est venue dormir chez nous pour être sûr que j'allais bien. J'ai full apprécié. — Julien

Steven et Maxime ont reçu un soutien du même ordre :

Il m'a demandé : est-ce que tu veux ne plus être dans cette chambre, parce qu'on a un lit dans notre chambre, il y a un gars qui ne s'est pas présenté. J'ai dit, tout d'un coup, oui, je voudrais ça. Il est venu avec moi chercher mes trucs et m'aider à les installer dans l'autre chambre. — Maxime ayant dévoilé peu de temps après l'agression

Qu'en est-il du sentiment des hommes interrogés consécutivement à de telles réactions ? Ils ont exprimé s'être sentis bien, libérés, respectés, reconnaissants, soulagés ; ils disent avoir un poids de moins sur les épaules.

La première expérience que j'ai vécue de dévoilement a tellement été soulageante. — Julien

C'était libérateur et ça m'a fait du bien. — Steven

Les réactions positives à leur premier dévoilement ont permis à certains d'accroître leur sentiment de déresponsabilisation envers leur agression sexuelle. Par exemple, Anthony a exprimé qu'il avait pu valider « le fait que ce n'était pas (sa) faute » tandis que Martin a réalisé qu'il ne devait pas se blâmer pour ce qui lui était arrivé :

De voir leurs regards de leur situation, ça m'a beaucoup aidé de voir, ok c'est moi qui suis supposé de ne pas bien aller par rapport à ça. C'est moi qui viens de vivre quelque chose. C'est moi qui devrais me préoccuper de moi-même en ce moment, pas me taper sur la tête parce que je n'aurais pas dû boire. — Martin

Les réactions positives au premier dévoilement ont aussi permis de mettre les participants en confiance pour en reparler dans le futur.

Je pense que les réactions des gens, ça m'a montré qu'il y a beaucoup plus d'écoute que je pensais. Ça m'a incité à en parler. Aussi, selon le type de personnes que je croisais, à qui je voulais en parler, je pouvais un peu plus focaliser sur les éléments plus importants ou moins importants [...] — Alexandre

Toutefois, Ludovic, ayant été victimisé deux fois, exprime avoir appris du premier dévoilement, et avoir opté pour un changement d'approche la seconde fois, en choisissant mieux les personnes à qui il allait en parler afin que cela corresponde mieux à ses besoins :

Premièrement, j'ai changé, [...], j'ai choisi à qui j'allais en parler. J'ai décidé avec qui je pouvais confier ces choses-là où j'allais me sentir accueilli, où je pouvais nommer mes besoins par rapport à ça. — Ludovic

4.4.2 Des réactions négatives plus rares mais marquantes

Des réactions néfastes ont été observées suivant certains dévoilements des participants. Bien que plus rares, elles ont néanmoins été néfastes pour les participants. Ces réactions reçues étaient parfois intentionnelles (destinées à leur nuire), mais parfois non.

Bernard, Steven et Alexandre racontent ne pas avoir été crus, ou avoir reçu, pour toute réaction, de l'indifférence après avoir dévoilé leur agression sexuelle. Ce qui a été troublant est le fait que ces réactions inappropriées ne sont pas venues de leur entourage, mais de professionnels. Bernard a rempli une déclaration à la police, mais n'a jamais eu de réponse par la suite :

Quand je suis allé me présenter [à telle date], c'était une femme et elle ne me croyait pas. Elle avait quasiment envie de rire de moi. J'ai dit, ce n'est pas vrai. Je me suis mis à brailler. Elle est sortie. Elle est allée chercher quelqu'un d'autre. — Bernard

Steven, de son côté, a été agressé par un usager d'un organisme qu'il fréquentait quand il était jeune. Il a alors contacté le président de cet organisme pour lui dévoiler la situation. La réaction de ce dernier ne fut pas ce qu'il attendait.

Le président m'a écouté, mais il n'était pas sûr de comprendre. [...] J'avais toutes les preuves devant moi et, malheureusement, le président n'a rien fait. Je me suis senti mal. J'étais comme, j'essaye de dire quelque chose et qu'est-ce que j'ai en retour, ce n'est même pas un merci de m'avoir écouté, c'est ah on va voir la situation, l'évolution des choses, c'est tout. — Steven

Francis et Alexandre ont chacun vécu plusieurs réactions banalisant leur vécu d'agression sexuelle, tous deux après avoir tenté de parler de leur agression. Alexandre exprime que son agresseur lui a reparlé des gestes posés et qu'elle minimisait ces gestes. Il raconte qu'elle trouvait ça drôle et qu'elle lui a texté des excuses peu sincères. Puis, lors d'un autre dévoilement à une amie (aussi l'amie de l'agresseur), plutôt que d'accueillir le témoignage, cette dernière a justifié les gestes de l'agresseur. La personne a pris la défense de cette dernière en excusant les gestes qu'il dénonçait :

Elle banalisait ce que je pouvais sentir, même si d'une certaine manière, je voyais qu'elle luttait contre les violences faites aux femmes. — Alexandre

Pour sa part, Francis raconte comment les personnes à qui il a parlé de l'événement ont qualifié son vécu d'agression sexuelle comme quelque chose qui était normal, qui n'était pas grave ou qui ne devait pas être pris au sérieux :

[...] Quand j'ai commencé à en parler au monde, il y en a qui disaient que pour eux c'est normal ce genre de situation et que ça arrive souvent. — Francis

Comme la dernière policière que j'ai parlé qui dit que, pour elle, c'est des contextes normaux et qu'ils ne pourraient pas faire grande chose pour vrai s'il y avait ça.
— Francis

Bernard raconte avoir été déçu du soutien reçu qui ne correspondait pas à celui auquel il s'attendait d'un professionnel. Par les réponses de la personne à laquelle il s'est dévoilé, il sentait qu'il devait arrêter ses démarches pour identifier son agresseur, oublier son vécu d'agression sexuelle et passer à autre chose :

Un moment donné ça n'allait plus, ça n'allait plus parce qu'elle me dit pensez-vous qu'une femme qui s'est fait violer il y a 40 ans, qu'elle va chercher son agresseur. Elle me répond ça. [...] Elle voulait mettre ça sous le tapis et que j'oublie ça. Ça ne faisait pas mon affaire, je l'ai congédiée. — Bernard

Julien a considéré comme une réaction négative le manque de soutien par une amie proche qui évitait constamment le sujet. Il fut déçu du manque d'écoute :

Il n'y a pas eu le soutien que j'attendais. Elle ne me disait pas équipé pour parler de ça. Quand j'essayais de lui en parler, elle changeait de sujet, ce n'était pas une option valable.
— Julien

4.4.3 Réactions mixtes

Ludovic et Vincent ont tenté de dévoiler leur agression à un groupe de personnes de leurs amis, voulant ainsi en parler à plusieurs personnes à la fois. Ludovic dit avoir vécu de la banalisation de la part de tous ses amis, sauf de l'une des personnes présentes qui a été soutenante, pour avoir déjà subi une agression sexuelle elle aussi. La situation racontée de son côté par Vincent montre que le groupe, après le dévoilement, se séparait clairement en deux camps :

Les autres, les gens à qui je l'ai raconté sur le coup, il y en a la moitié qui était un peu choquée. Elle est partie par après du party parce que tout le monde la regardait un peu drôlement. La moitié qui était choquée, la moitié qui trouvait ça drôle. — Vincent

Ludovic, ayant reçu des réactions mixtes lors de son premier dévoilement devant un groupe d'amis, souligne que le manque de soutien lorsqu'il en avait besoin a entraîné des conséquences sur lui :

Donc tout ça, c'est quelque chose qui est venu m'affecter au niveau plus profond et qui a vraiment laissé une marque assez longtemps dans ma vie. — Ludovic

4.4.4 Réactions absentes ou neutres

Seul Hugo a vécu une situation de dévoilement qu'il décrit comme absolument neutre, sinon inexistante. Hugo est celui des participants qui avait choisi, comme premier dévoilement, le fait de rédiger un travail universitaire dans lequel il avait recontextualisé dans une autofiction son vécu d'agression sexuelle. Ce travail a été pour lui une première occasion de réaliser ce qui s'était passé, un premier dévoilement pour lui. Il avait fait lire ce travail à beaucoup de gens, mais n'a obtenu aucune remarque concernant le contenu de son histoire :

Je l'ai fait lire à beaucoup de gens, mais ça ne m'a jamais été souligné. Je ne me suis pas fait poser de questions. Peut-être parce que c'était écrit aussi, mais moi ça l'a été comme une première étape pour réaliser ce qui était arrivé. — Hugo

4.5 MASCULINITÉS ET AGRESSION SEXUELLE

4.5.1 Une définition de la masculinité hétérogène

Les questions de recherche exigeant certains passages plus dirigés dans l'entrevue, certaines questions plus précises ont finalement été posées, afin de valider la façon dont les participants perçoivent leur masculinité et s'identifient ou non au genre masculin. Ces questions ont été posées dans le but d'offrir la possibilité aux participants d'ouvrir la conversation sur leurs propres définitions et perceptions de leur masculinité.

Du fait de sa nature abstraite, la question semblait difficile pour certains participants. Mais il fut constaté, tel qu'attendu, l'absence totale de consensus sur la notion de masculinité

entre les 11 participants, même si certains éléments ont pu être regroupés afin de permettre de mieux identifier certains critères mentionnés par les hommes.

Il paraissait important pour Ludovic, Hugo, Alexandre et Francis de mentionner qu'ils sont des hommes proches de leurs émotions et de leurs sentiments. Ils ont affirmé rejeter certains stéréotypes associés à la masculinité traditionnelle. En ce sens, Francis a souligné que les hommes avaient « aussi des sentiments », que les hommes avaient aussi le droit de pleurer. C'est un discours qui a semblé rejoindre celui d'Alexandre, qui a mentionné être « très proche de ses émotions ». Hugo a ajouté être « quelqu'un de très émotif » ; il dit avoir « réalisé très vite que ça, c'était vu comme un signe de faiblesse » chez un homme. Ludovic, enfin, explique :

Je ne *fit* pas tant dans ce que la société (sic) attend en tant qu'homme, dans le sens, que je sens extrêmement proche de mes émotions. [...] Je me considère comme fort, mais pas comme la société me considère fort. Dans le sens, j'ai une force, je suis quelqu'un d'émotionnel, qui est capable d'exprimer ses émotions, qui est capable de les partager dans une forme d'empathie pour l'autre, d'empathie pour moi. — Ludovic

Julien, Vincent et Francis, de leur côté, ont mentionné qu'ils s'identifiaient comme des hommes du simple fait de leurs traits physiques et de leur sexe masculin.

Certains participants ont associé leur masculinité à certains traits de leur personnalité, ces derniers n'étant d'ailleurs pas exclusivement masculins : artistique, sportif, extraverti, calme. Par exemple, Martin s'est défini comme « très positif », « drôle, souriant », « très sociable ». Maxime, de son côté, a évoqué être peu préoccupé par le caractère plus ou moins masculin de ses activités :

L'essentiel c'est que ça ne m'a jamais préoccupé à un niveau identitaire de savoir si oui ou non, les trucs que je voulais faire s'ils étaient considérés comme masculin.
— Maxime

Alexandre et Anthony se sont identifiés par ce qu'ils ont nommé être des différences. Anthony s'est identifié « comme un homme cisgenre », mais de préférence queer : il était important pour lui de se distinguer de la « communauté gay qui est très masculine ». Tandis qu'Alexandre s'est identifié comme un homme, mais « différent » lui aussi du fait de son orientation sexuelle :

Je me suis toujours senti comme un homme, mais je me suis vu toujours un peu différent, par exemple, qu'une personne qui n'avait pas la même orientation sexuelle que moi, c'est-à-dire gay. — Alexandre

Enfin, Julien et Hugo ont souligné que la définition de leur masculinité n'était pas statique, qu'elle pouvait changer ou évoluer dans le temps :

Moi ma définition en tant qu'homme, c'est sûr qu'elle est changeante. — Hugo

4.5.2 Les enjeux du dévoilement chez les HVASAA

Quelques répondants ont fait des liens entre leur identité de genre et leur expérience de dévoilement, ou encore la manière dont celui-ci aurait été reçu. Anthony l'énonce clairement :

Je pense que c'est sûr que la réception de mon message est clairement influencée par mon identité de genre et que la réception va être différente selon les personnes.
— Anthony

Le récit de ces hommes fait ressortir, à cet égard, des enjeux communs dans leurs expériences de dévoilement. Ces enjeux sont le tabou de l'agression sexuelle chez l'homme, le poids des stéréotypes associés à la masculinité traditionnelle et l'effet de rareté.

Le tabou de l'agression sexuelle chez l'homme

La perception de l'agression sexuelle chez les hommes adultes comme un sujet tabou fut soulevée par presque tous les hommes de l'étude. De ces participants, neuf ont mentionné qu'être un homme avait un impact sur le dévoilement puisqu'il y avait un manque de représentation des HVASAA au Québec. Alexandre a mentionné qu'« on dirait que ça n'arrive pas » ; Steven que « les gens ne pensent pas que ça peut exister pour un homme ». Le manque de représentation à l'effet qu'un homme puisse être victime d'une agression sexuelle a aussi été souligné dans les représentations culturelles telles que les séries, les romans ou les films par Julien, ou dans la représentation de la diversité de genre de l'agression sexuelle par Hugo. Maxime résume :

Ce qui me dérange c'est le manque de compréhension que ce soit une chose.
— Maxime

Les participants ont fait des liens entre le manque de sensibilisation de la population et les réactions de banalisation concernant les HVASAA. Pour eux, le manque de visibilité des HVASAA contribue à avoir des réactions de minimisation ou de banalisation des gestes qu'ils ont subis lors de leurs dévoilements. Francis souligne qu'être un homme a pour conséquence « que le monde voit ça comme si ce n'est pas si grave que ça, que c'est normal ». Vincent ajoute que tout cela contribue à se faire « moins prendre au sérieux ». Martin explique :

Je pense que le fait d'être un homme [...] a influencé le fait d'avoir autant de honte. Je le sais que la honte c'est quelque chose qui existe par rapport à ça, homme ou femme, mais j'ai l'impression qu'en tant qu'homme, dans la société, ce n'est pas pour rien que tout le monde était autant surpris de ce que j'ai dit. — Martin

Les poids des stéréotypes de la masculinité traditionnelle

Les hommes de l'étude ont mentionné à quel point subir une agression sexuelle pouvait être perçu, par eux-mêmes ou par les autres, comme un échec de la masculinité. Cet échec de la masculinité a été soulevé en lien avec deux caractéristiques en particulier de la masculinité traditionnelle, soit le fait d'être capable de se défendre, et le fait d'être censé avoir des besoins sexuels insatiables. Ces caractéristiques ont contribué à banaliser les gestes d'agression sexuelle vécus par les répondants. En ce sens, Francis raconte : « tu es un homme, tu es supposé être capable de te défendre ». Ludovic explique que le fait de n'avoir pas pu se défendre a engendré chez lui le sentiment de ne pas se considérer comme un homme normal, car « un homme normal pourrait mettre ses limites » et « un homme normal aurait été capable de réagir, pas simplement devenir paralysé par l'événement. » Hugo explique que cette perception d'échec a eu pour conséquence qu'il s'est perçu comme un homme différent des autres hommes :

Je me disais que les autres gars ne seraient pas comme moi j'étais, qu'eux quand ils allaient dire non, ils pourront se lever et s'en aller, et qu'il ne se passe pas ce qui m'est arrivé à moi.
— Hugo

La capacité de se défendre a pesé lourd pour Martin, qui a été agressé par une femme, et qui, dans la vie, pratique les arts martiaux. Il mentionne avoir été aux prises avec des réactions de surprise et de blâme :

Quand j'ai dit que je n'étais pas capable de la tasser de sur moi, les gens s'imaginaient qu'elle était 6'7, 400 livres. Ils ne s'attendaient pas à [...] ce rapport de force si on veut, j'ai vraiment vu beaucoup de surprise dans les yeux des gens quand je parlais de ce bout-là en particulier, que je n'étais pas capable de la tasser. Pour les gens, c'était [...] pourquoi tu ne t'es pas dépris ou whatever ? — Martin

Vincent, Alexandre, Steven et Maxime ont parlé de l'enjeu des besoins sexuels insatiables associé au stéréotype de la masculinité traditionnelle. La caractéristique de ce stéréotype implique qu'il n'est pas normal pour un homme de refuser des rapports sexuels et qu'il doit toujours être proactif dans sa sexualité. Alexandre mentionne que ce stéréotype se manifeste dans les réactions de la part des autres avec un discours tel que « j'aurais couché avec elle, ou moi à ta place, j'aurais accepté » :

Si ça avait été une fille à qui ça ne lui tentait pas [...] d'avoir une relation sexuelle, personne n'aurait dit 'tu aurais dû en profiter', selon moi. — Vincent

Steven et Maxime ont mentionné que ce stéréotype est aussi présent au sein de la communauté gay. :

Même dans la communauté gay, j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de personnes qui diraient : mais coudonc, il t'a tripoté et quand tu as dit non, il a arrêté, c'est quoi le problème, arrête de faire ta sainte nitouche. — Maxime

Anthony et Vincent ont dénoncé un double standard dans les réactions à leur dévoilement en lien avec leur identité masculine. Ils ont la perception que les réactions et le soutien reçus auraient été différents s'ils avaient été une victime féminine d'agression sexuelle. Vincent explique :

Il y aurait eu sûrement d'autres démarches si une fille avait porté plainte, mais, moi, vu que j'étais un gars et que j'ai raconté cette histoire, il n'y avait personne qui avait pitié pour moi. [...] Clairement avoir été un homme, c'est sûr que ça l'a banalisé les choses. — Vincent

L'effet de rareté

En ouvrant la question de manière plus large, Julien, Martin et Anthony ont mentionné avoir observé un certain bénéfice à être un homme, puisque les concernant, les agressions sexuelles sont un sujet tabou, plus caché. Ils expliquent que la situation du tabou crée paradoxalement un effet de rareté, de nouveauté, qui amène les personnes à réagir de manière plus empathique. En lien avec son identité d'homme queer, Anthony explique

avoir eu l'impression « d'être plus écouté » et que son message « était plus valide » parce qu'il faisait partie d'une minorité sexuelle. Les collègues de travail de Martin — principalement des femmes, travaillant toutes et tous dans le secteur social — l'ont encouragé à porter plainte afin d'être montré en exemple et montrer que la réalité des HVASAA existe et peut être dénoncée.

J'ai l'impression que c'est, c'est peut-être juste une impression, mais j'ai l'impression que ça a été pris plus au sérieux. [...] j'avais l'impression qu'on voulait me prendre en exemple pour dire 'regarde ça existe les hommes qui vivent ça aussi. — Martin

4.5.3 Remettre en question sa masculinité

Maxime, Anthony, Steven et Vincent ont mentionné que l'agression sexuelle n'avait pas changé leur façon de se voir et de percevoir leur identité masculine. Mais Anthony et Steven ont apporté une nuance : même si leur expérience n'avait pas changé leur perception de soi ou leur identité de genre, l'agression sexuelle avait entraîné un changement dans leur perception des autres.

Pour Hugo, Ludovic, Alexandre, Martin et Francis, l'agression sexuelle a changé négativement leur façon de se percevoir. Ils expliquent que ce changement n'était pas directement en lien avec leur identité masculine, mais plutôt avec leur estime de soi. Ludovic raconte qu'il s'est « perçu comme quelqu'un de faible » et « comme un objet sexuel », qui ne sert qu'à « répondre aux besoins sexuels des autres ». Francis s'est senti comme s'il était « une merde ». Pour Alexandre, beaucoup d'autres choses ont changé :

Je le sais qu'il y a beaucoup de choses qui ont changé. Ma manière de penser, mes moyens de défense, parfois, ça m'arrive d'y repenser, j'ai des bulles et je me mets à pleurer. Je le sais que je suis beaucoup sur les apparences, il faut que j'essaie de toujours paraître droit, tout le temps joyeux. J'essaie de me cacher de ces émotions. On dirait que ça fait en sorte que ma visualisation sur le sexe [...] est négative [...] et est malsaine.
— Alexandre

Mais, plus rarement, quelques-uns ont mentionné certains changements positifs. Ludovic déclare être désormais plus sensible et avoir endossé un nouveau rôle : celui de sensibiliser les autres à ce sujet. Hugo mentionne être désormais plus proche de ses émotions, être plus

empathique et avoir moins de préjugés sur les personnes ayant vécu une agression sexuelle :

Je pense que ça a aidé à ce que j'aie plus d'empathie, parce qu'avant je voyais l'agression sexuelle, un homme qui se faisait agresser sexuellement, c'était un homme qui était nécessairement un homme qui était faible ou qui était mis en position de faiblesse et je réalise que c'est beaucoup plus complexe que ça. — Hugo

Il est intéressant de mentionner que les résultats obtenus ici nuancent grandement les postulats de certaines recherches scientifiques (Mezey et King, 1989 ; Struckman-Johnson et Struckman-Johnson, 1994, 2006 ; Walker, Archer et Davis, 2005b ; Weiss 2010), selon lesquelles l'agression sexuelle au masculin entraînerait souvent un changement de la perception de leur identité masculine par les hommes victimes. Il s'avère que pour les participants à cette étude, l'agression sexuelle a sans doute provoqué des changements dans leur façon de voir ou dans leur estime de soi, mais sans que la remise en question de leur identité masculine ou de leur orientation sexuelle n'ait été explicitement soulevée.

4.6 #MOIAUSSI ET L'AGRESSION SEXUELLE AU MASCULIN

Étant l'un des catalyseurs de cette recherche et de l'actualité sur l'agression sexuelle dans les dernières années, il était pertinent d'aller vérifier, enfin, la perception des hommes ayant vécu des agressions sexuelles par rapport au mouvement #MoiAussi. Trois thèmes communs ont été soulevés par les participants : une augmentation de la sensibilisation de la population, une perception ambivalente de la représentation des HVASAA et une impression d'inéligibilité des HVASAA.

4.6.1 Une augmentation de la sensibilisation de la population

L'augmentation de la sensibilisation de la population aux agressions sexuelles a été l'un des bénéfices du mouvement #MoiAussi qui est ressorti du discours de tous les participants. Hugo mentionne notamment que « certains stéréotypes, préjugés, qu'il y avait auparavant par rapport aux personnes victimes » ont disparu. Pour sa part, Anthony explique « que ça a mis le consentement sur la table et ça a fait en sorte que tout le monde se pose des questions par rapport à ça ». Depuis le début du mouvement :

Les blâmes vont automatiquement et dès le début être orientés vers l'autre et non vers toi. Tandis que j'ai l'impression que la première fois c'était, le blâme était dirigé vers moi avant d'être dirigé vers l'autre. — Ludovic

La sensibilisation a aussi eu des bénéfices auprès des participants eux-mêmes. Bernard indique que c'est grâce au mouvement #MoiAussi qu'il a pu réaliser l'importance de ce qu'il avait subi. C'est à partir de ce moment-là qu'il a commencé à dévoiler son histoire et amorcer la dénonciation de son agresseur à la Police :

Si ça n'avait pas sorti, le mouvement #MeToo, j'aurais encore banalisé ça aujourd'hui. — Bernard

Le mouvement social #MoiAussi semble avoir ouvert et rendu plus facile la discussion sur le sujet des agressions sexuelles. Le contexte social a amené l'agresseuse d'Alexandre à réfléchir et à prendre l'initiative de venir s'excuser auprès de lui :

Cet été, pendant le mouvement #MeToo, de dénonciation, elle m'a écrit un très long paragraphe sur Facebook, s'excusant, en comprenant ses actions, car elle s'est beaucoup remise en question. Elle a dit que je n'étais pas le seul avec qui elle avait déjà pu avoir des comportements déplacés ou des commentaires qu'elle n'avait pas réalisés avant. Elle s'excusait. — Alexandre

Pour Anthony, c'est le fait que son agresseuse soit active sur les réseaux sociaux, et qu'elle ait osé partager des messages contre les agressions sexuelles, qui l'a amené à la confronter :

Il y avait toujours quelque chose qui me titillait quand je voyais qu'elle partageait des trucs comme ça. J'étais conscient qu'il y avait deux réalités. Qu'en théorie elle était très féministe, mais en pratique elle ne respectait pas du tout le consentement. J'ai dû lui écrire et lui expliquer [...]. Elle ne s'en rappelle pas parce qu'elle était très intoxiquée, mais cette fois-là, elle avait dépassé mon consentement. Elle s'est excusée. — Anthony

4.6.2 Une perception ambivalente de la représentation des HVASAA

La représentation des HVASAA dans le mouvement social #MoiAussi fut un autre enjeu discuté par les hommes de l'étude. La perception des participants sur la représentation des hommes à l'intérieur du #MoiAussi était ambiguë. Certains, comme Hugo, voyaient une meilleure représentation des hommes ayant vécu des agressions sexuelles grâce à ce mouvement social :

Je pense que ce qui est bien aujourd'hui c'est, il y a peut-être des modèles, des représentations plus variées de c'est quoi une agression sexuelle, ce qui n'était peut-être pas le cas à ce moment-là. — Hugo

À l'inverse, d'autres participants ont souligné des critiques concernant le manque de représentation des HVASAA dans le mouvement social #MoiAussi.

C'est un mouvement de dénonciation des agressions sexuelles et on ne parle pas des hommes. Le seul moment qu'on parle des hommes c'est qu'ils sont méchants et toutes (sic) des agresseurs. — Martin

4.6.3 Une impression d'inéligibilité des HVASAA

Une autre critique soulevée par les participants fut l'impression que les HVASAA n'avaient pas leur place au sein du mouvement social. Plusieurs participants ont nommé leur impression de ne pas avoir eu la légitimité de dévoiler leur vécu dans le cadre du mouvement. En ce sens, Martin mentionne qu'il « n'avait vraiment pas l'impression que les hommes avaient le droit (d'en) être » et Bernard ajoute qu'il s'est « senti un peu à part ». L'une des raisons justifiant cette impression d'inéligibilité a été, notamment, le champ lexical utilisé lors des manifestations ou discussions à ce sujet, orienté sur la situation vécue par les femmes :

Je me suis dit qu'il aurait pu tout simplement changer 'femme', pour la marche, pour 'les victimes d'agression sexuelle', et ça aurait pu ouvrir la porte à tous les hommes qui en ont vécu [...]. De juste voir le mot 'femme', et me dire [...] je ne suis pas une femme, je ne me ressens pas comme une femme, je ne fais pas partie de cette marche ou de cette lutte-là pour dénoncer. — Alexandre

Cette impression d'inéligibilité a amené des réflexions et des conséquences sur le dévoilement possible des HVASAA à l'intérieur du mouvement social #MoiAussi. Anthony explique que cela l'a incité à prendre la décision de ne pas dévoiler son histoire publiquement durant cette période :

J'ai décidé au final, je n'ai pas pris la parole publiquement. Je pense que j'ai vraiment bien fait par rapport à ça, car je ne me sentais pas vraiment légitime à le faire.
— Anthony

À cet effet, Maxime explique :

Il y avait des personnes qui disaient, de un : ce n'est pas le moment pour les hommes de parler de leur expérience d'agression sexuelle parce qu'on ne veut pas noyer la voix des femmes; et, de deux, c'est les hommes qui sont silencieux sur le sujet. On vous voit et on sait très bien pourquoi vous êtes silencieux. — Maxime

Toutefois, Maxime ajoute qu'il était conscient que le discours ci-dessus était minoritaire et ne représentait pas l'intention majoritaire du mouvement social #MoiAussi. Maxime explique qu'il était conscient que l'intention était de soutenir toutes les personnes, peu importe leur genre. Mais Anthony ne voulait pas « que le mouvement #MeToo soit accaparé par les hommes ». Ce sentiment était aussi partagé par Alexandre :

On dirait que la pression que je ressentais, c'était de rester en silence, de ne pas en parler parce qu'en tant qu'homme, on dirait que je me sentais mal d'en parler parce que c'est comme si je ramenais la cause des femmes victimes de violences, d'agressions aux hommes encore et je sais que cette cause-là est très féministe. — Alexandre

Le dévoilement des HVASAA pendant la période du mouvement social #MoiAussi comportait un risque de réactions sociales négatives, selon certains. Julien avait aussi la crainte de subir des représailles, de se voir reprocher son dévoilement étant donné son identité de genre. :

Je ne voulais pas paraître comme le gars qui essaye d'avoir de l'attention dans tout ça... le gars qui... Je trouvais... Avec raison, les garçons ont eu leur tribune d'agresseur et moi, un gars qui a vécu l'inverse, on dirait que j'avais peur que la médaille se tourne et que mon message soit reviré contre moi et qu'au final ça soit moi qui soit victime, soit d'insultes, d'injures ou de mal compréhension. — Julien

4.7 VICTIMISATION CHEZ LES HVASAA

Il reste désormais à explorer la question de l'association des répondants au statut de victime, ce qui a entraîné des réponses et des nuances différentes de la part de l'ensemble des participants. Huit d'entre eux ont mentionné s'être reconnus comme victime à un moment ou un autre suivant leur vécu.

L'aigu, quand je suis revenu chez nous et j'ai mis les pieds dans mon appartement, je me sentais victime beaucoup. Je me sentais victime et coupable de ça. Les premiers jours, les premières semaines post-événements, c'était beaucoup ça. — Julien

Néanmoins, d'autres ont mentionné ne pas s'être identifiés comme victime. Les résultats montrent des enjeux communs qui seront regroupés ainsi : le sens péjoratif de la

victimisation, le processus de victimisation, la distinction entre le statut de victime et le discours de victimisation et les fonctions sociales du rôle de la victime.

4.7.1 Le sens péjoratif de la victimisation

Le premier enjeu exprimé par les hommes est le sens péjoratif attribué au terme de victime. Martin souligne que le statut de victime est « très très négatif » et n'est pas plaisant à porter, tandis que Julien nomme que le statut de victime est associé à différents stéréotypes négatifs dans la société. Francis indique que le statut de victime peut être associé à quelqu'un de faible ou d'incapable de se défendre. Pour Alexandre, cette association avec la faiblesse est l'élément principal qui l'empêchait de se voir comme victime puisque cela blessait son estime de lui-même, en opposition avec sa perception d'être « quelqu'un de fort dans la vie ».

[Du fait de mes études], j'ai une belle perception des personnes victimes, en voulant dire qu'ils sont forts de venir demander de l'aide ou qu'ils n'ont pas eu le contrôle de certaines situations et des personnes malsaines ont eu le contrôle, ils ont pris l'avantage, mais vis-à-vis moi me dire victime, c'est comme si je me dévalorisais, je me disais à moi-même : j'ai manqué de force, je n'ai pas été quelqu'un d'assez fort, je n'ai pas été quelqu'un d'assez bon. — Alexandre

4.7.2 Un processus de victimisation

Le deuxième enjeu observé dans les réponses des participants est la définition de la victimisation comme un processus. Ce processus de victimisation va au-delà du simple statut de victime causé *de facto* par l'agression sexuelle. Les participants de la présente étude ont en effet souvent décrit leur victimisation comme un processus, à savoir comprenant, de leur part, un travail important d'interprétation. À travers différents contextes et moments suivant leur agression sexuelle, Julien, Hugo, Alexandre et Martin ont parlé du changement de leur perception et de l'évolution de leur sentiment d'être une victime au fil du temps. Hugo témoigne de ce processus de victimisation qui, selon lui, est d'abord personnel :

Je pense que le concept de victime dans ma situation c'était un processus qui était très intérieur. [...] Je ne me voyais pas comme une victime, mais j'ai réalisé que j'en étais une et c'est à partir de là que j'ai pu commencer à voir ça pour autre chose qu'une mauvaise soirée. — Hugo

La durée et les motifs de cette évolution du processus de victimisation varient pour chacun des participants. Julien explique que le « côté péjoratif d'une victime » a disparu « par le fait d'en parler aux gens, d'être écouté et être compris ». Ce processus fluctue dans le temps et permet d'assimiler cette nouvelle réalité qui peut être difficile à intégrer. Alexandre explique que cela lui « a pris beaucoup de temps avant d'assumer avoir été victime de viol » puisqu'il ne voulait pas se voir comme une victime et parce que cela blessait son estime de soi.

Ce processus de victimisation a aussi, pour certains, un caractère temporaire et une fin. Martin et Julien soulignent l'importance de ne s'attribuer le statut de victime que pour une période temporaire, étant donné les images négatives et péjoratives qui y sont associées. Martin déclare qu'aujourd'hui, il n'est plus une victime et qu'il n'a plus l'impression de vivre cette victimisation. Julien, de son côté, pense qu'il a mis de côté le côté péjoratif qu'il se représentait de la victime « au fil de ses dévoilements ». Alexandre, après avoir effectué un travail personnel et discuté avec son agresseuse, conclut :

Je ne me considère plus comme victime avec elle. — Alexandre

4.7.3 Une distinction entre le statut de victime et le discours de victimisation

Un troisième enjeu soulevé par les hommes est la distinction entre le statut de victime et le discours de victimisation. Certains hommes ont dit se reconnaître comme une victime d'agression sexuelle, mais refuser d'adopter un discours de victimisation.

Je pense que c'est important de faire la distinction entre oui peut-être j'ai été victime d'une agression sexuelle, mais je ne sens pas que j'ai besoin de me victimiser non plus ou de me mettre dans la position d'une victime. — Anthony

Ces hommes reconnaissent la complexité et l'ambiguïté de ce concept de victime qui n'est pas seulement un titre, mais aussi un rôle social. Or, ils ne veulent pas adopter le rôle social de la victime et devoir endosser les connotations sociales négatives qui lui sont apparemment associées.

C'est sûr que oui, je sais que je suis une victime d'agression sexuelle, mais je ne me réveille pas le matin en me disant, je suis une victime, tout le temps. Dans ma tête à moi, j'en ai parlé, j'ai vu sur Instagram qu'ils cherchaient des gens pour raconter leur histoire, c'est là que je me suis [mis] dans les victimes d'agression sexuelle. En général, je ne me dis pas que je suis une victime. — Vincent

Enfin, Alexandre, Anthony et Vincent ont fortement nuancé le statut de victime en l'associant à une certaine gradation de la gravité de l'agression sexuelle. Tous se sont comparés, ont comparé plusieurs événements qu'ils avaient vécus, ou opéré une certaine hiérarchisation de la violence subie, comme si le mot « victime » ne pouvait être conservé que pour les cas extrêmes :

J'ai l'impression que, de facto, j'ai été victime d'une agression sexuelle à ce moment-là. Mais on dirait que c'est difficile de m'identifier comme tel parce que je ne veux pas non plus minimiser ou invalider l'expérience d'autres personnes qui ont vécu des agressions sexuelles traumatisantes. — Anthony

4.7.4 Les fonctions sociales du rôle de la victime

Le dernier enjeu qui a été exprimé par les hommes concerne les fonctions sociales du rôle de la victime. Les hommes ont décrit comment le rôle de victime a permis de générer de l'empathie chez les autres :

C'est toi qui as subi des choses qui t'ont fait du mal et ça peut attirer la pitié de plein de personnes, comme ça peut attirer l'empathie. Les personnes sont plus là pour toi, ils veulent ton bien-être et ils sont prêts à te rendre des services ou à essayer d'être là et t'écouter, de te remonter le moral. — Alexandre

Ou encore, comme ce rôle joué a permis d'entamer un processus personnel de déculpabilisation :

Je pense que dans les avantages il y a le fait que tu pars un peu en bas complètement, dans le sens, où en étant une victime et en réalisant ce qui t'est arrivé, c'était quelque chose qui n'aurait pas dû t'arriver. Il y a toujours la possibilité de remonter, de le comprendre et grandir dans tout ça. Je pense que d'enlever la culpabilité et enlever le sentiment d'être un peu un participant dans ce qui est arrivé, ça permet de commencer à voir comment cela peut me faire grandir comme personne, ne serait-ce qu'un peu.
— Hugo

Sur le plan relationnel, cette fonction endossée s'est aussi avérée pertinente pour convaincre les autres de cette absence de responsabilité. Anthony mentionne que le fait d'avoir été reconnu comme une victime par son ex-copain lui a permis de justifier qu'il avait subi une agression sexuelle et qu'il n'était pas la personne à blâmer. Ludovic explique qu'il s'est mis dans cette position de victime afin d'augmenter la perception de son absence de responsabilité chez les autres :

J'ai eu besoin de me mettre dans une position de victimisation pour que les gens arrêtent de me dire : mais pourquoi es-tu monté dans l'esti de voiture ? — Ludovic

En conclusion de ce chapitre, l'analyse des résultats permet de constater que l'agression sexuelle chez les hommes adultes n'est pas une expérience uniforme. Les expériences et les contextes des agressions sont complexes et diversifiés. Le dévoilement est fait à une grande diversité de destinataires. Les réactions sociales à ces dévoilements sont principalement positives, mais peuvent aussi être négatives, mixtes ou absentes ; les enjeux du dévoilement ont été eux aussi fort nuancés. Les résultats permettent d'exposer des enjeux communs des masculinités et de la victimisation dans le récit des participants. Tout d'abord, les témoignages reçus permettent de dégager une perception de la masculinité diversifiée et qui tend à sortir du cadre de la masculinité traditionnelle, une confrontation peu consensuelle sur l'apposition du concept de victime ou ses conséquences, un rapport mitigé au mouvement social #MoiAussi, qui à chaque fois, comporte son lot d'avantages et d'inconvénients. Cependant, l'agression sexuelle chez les hommes interrogés ne semble pas avoir eu un impact majeur sur leur perception de leur identité masculine.

Considérant les divers éléments de résultats, il est nécessaire d'analyser l'implication de ces enjeux sur le plan social et théorique. Le prochain chapitre portera sur la discussion de l'analyse des résultats et, plus particulièrement, sur l'articulation des enjeux des masculinités et de la victimisation dans l'expérience des HVASAA et dans le contexte social québécois suivant le mouvement #MoiAussi.

CHAPITRE V : DISCUSSION

Cette étude a jusqu'ici permis de mieux saisir la réalité et les perceptions des HVASAA. Le présent chapitre vise à discuter des résultats en lien avec la littérature scientifique à ce sujet et à explorer la signification des masculinités et de la victimisation sexuelle chez les hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte. Pour ce faire, rappelons que la théorie du singularisme de Martuccelli (2010), conjuguée au concept de performativité du genre de Butler (2005) et de la victimisation selon Dunn (2008), sont pertinents pour mieux comprendre l'articulation des différents enjeux soulevés dans cette étude. En s'appuyant sur les travaux de ces auteurs, il devient possible d'explorer à la fois les enjeux de nature structurelle, mais aussi ceux des expériences individuelles. Le présent chapitre expose d'abord l'expérience des hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte. Ensuite, il s'agit de contraster la singularité de la perception des masculinités qu'entretiennent les HVASAA et les normes sociales. Puis, les données sur la perception de la victimisation seront analysées selon le concept de victimisation de Dunn (2008) afin de valider ces processus chez les HVASAA. Enfin, il sera discuté des implications de cette étude dans le courant féministe à la suite du mouvement social #MoiAussi.

5.1 LES EXPÉRIENCES DIVERSIFIÉES DES HVASAA

D'entrée de jeu, il importe de rappeler que l'agression sexuelle chez les HVASAA peut se déployer de différentes manières et dans différents contextes. Il s'avère que les hommes vivent différentes situations d'agression sexuelle et ont des expériences de dévoilement diversifiées. Les différentes situations d'agression sexuelle décrites par les hommes de cette étude sont similaires à ce que peuvent vivre les personnes d'autres genres. Ainsi, les HVASAA devraient être considérés comme toutes les autres victimes d'agression sexuelle et de ce fait, ils devraient avoir accès aux mêmes services que les autres victimes d'agression sexuelle. Or, au Québec, il y a encore très peu d'organismes offrant des services au HVASAA. Les hommes de cette étude ont justement mentionné le manque de ressources d'aide comme un aspect à améliorer. Ils ont soulevé le besoin de créer un plus grand accès à des ressources.

Il est intéressant de soulever le lien entre la perception de la gravité de l'agression sexuelle et la reconnaissance de la victimisation chez les hommes de l'étude. Certains participants ont exprimé une réticence à s'identifier comme victime selon la perception de la gravité de l'agression sexuelle, notamment en lien avec les gestes d'agression sexuelle qui ont été nommés dans le cadre de l'étude, comme des agressions par le biais de l'objectivation du corps de l'homme. Ainsi, un discours est présent selon lequel, pour les hommes concernés, l'agression sexuelle doit être associée à une certaine gravité de conséquences pour être considérée comme légitime dans les yeux des autres, voire même à leurs propres yeux. Il est possible que cette perception influence la reconnaissance de l'agression sexuelle autant individuellement chez les HVASAA que culturellement dans le reste de la population. Cette association, entre la reconnaissance de l'identité de victime et une relative gravité de l'agression sexuelle, pourrait expliquer la difficulté pour les hommes d'identifier des gestes à caractère sexuel subis comme une agression sexuelle (Artime, McCallum et Peterson, 2014), de même que leur tendance à moins dévoiler (Bergeron et *al.*, 2016). Il est donc important d'améliorer la sensibilisation sur les différentes formes d'agression sexuelle vécues par les hommes, notamment celles de moindre gravité, telle que l'objectivation du corps de l'homme décrite par certains participants.

Le sentiment de coercition reproductive, ressentie comme une agression sexuelle, est une nouvelle forme d'agression sexuelle inexplorée dans la littérature scientifique et inexistante dans le droit canadien chez les hommes. La grossesse forcée des femmes agressées est reconnue comme une forme de crime à l'international, de crime contre l'humanité. Toutefois, la grossesse forcée n'est pas reconnue littéralement parlant à l'intérieur des lois pénales canadiennes (même si elle est prise en considération par la jurisprudence). L'un des participants indique que l'agression sexuelle qu'il a subie par une femme a eu lieu lors du cycle d'ovulation de son agresseuse et qu'un enfant non désiré est né de cette agression. Le répondant prétend que la grossesse lui a été cachée, malgré son désir de ne pas vouloir d'enfant. Ces éléments ont mené ce dernier à interpréter la poursuite de cette grossesse à son insu comme un geste ressenti comme de la coercition reproductive, qui pourrait représenter une forme de dol supplémentaire dans le cadre d'un contexte d'agression

sexuelle. Le célèbre arrêt Hutchinson de la Cour Suprême⁴ précise cette réflexion sur les enjeux de malhonnêteté et de fraude en lien avec la définition du consentement dans une agression sexuelle. Toutefois, cet arrêt visait à défendre l'intérêt d'une femme et non celui d'un homme. La question se pose donc désormais de savoir si, pour un homme, lorsqu'il se déclare avoir été agressé sexuellement par une femme, et qu'en plus il advient de cette agression un enfant non désiré, ce dernier pourrait se plaindre d'une agression sexuelle potentiellement reconnaissable et identifiable. Une réflexion à cet égard pourrait modifier la manière dont les contacts sexuels se déroulent et sont consentis. Ainsi, il est pertinent de s'attarder à cette forme d'agression sexuelle non reconnue légalement et qui ajoute un élément de conséquence supplémentaire pour les HVASAA, même s'il est important de rappeler que ces précisions ne concernant ici que les déclarations subjectives de l'un des répondants.

Cette étude a permis de valider que le dévoilement chez les HVASAA est un processus diversifié et qui est généralement positif. En cohérence avec la littérature scientifique, les hommes ont favorisé le dévoilement auprès d'une personne de soutien informel au lieu de professionnels ou de ressources d'aide (Fisher, Daigle, Cullen et Turner, 2003 ; Walsh, Banyard, Moynihan, Ward et Cohn, 2010). Ces hommes se sont tournés en premier lieu et en plus grande proportion vers leurs amis ou leurs proches. Les types de destinataires des dévoilements dans cette étude sont similaires à ceux identifiés par Therriault, Bigras, Hébert et Godbout (2020). Par contre, le délai d'attente des hommes de l'étude avant le premier dévoilement de leur agression sexuelle était très court, avec la moitié des premiers dévoilements réalisés dans les 24 heures suivant l'agression, comparativement à ce que l'on trouve dans la littérature scientifique. Par exemple, les résultats de l'étude de Walker, Archer et Davies (2005b) évoquent des délais d'attente de plusieurs années (50 % de l'échantillon, sur 40 participants, ont attendu 1 an et plus) avant le premier dévoilement.

5.2 LES MASCULINITÉS : ENTRE SINGULARITÉ ET NORMES SOCIALES

⁴ *R. c. Hutchinson*, 2014 CSC 19, [2014] 1 R.C.S. 346.

5.2.1 Définitions singulières des masculinités

Les résultats présentent les différentes manières, propres à chacun des hommes, de définir sa masculinité. La masculinité des participants se définit en lien avec leur manière de montrer leurs émotions, ou avait rapport à leurs traits physiques ou leurs traits de personnalité, ou pouvait aussi être définie comme le simple fait de se démarquer d'un autre genre. La perception de leur masculinité pouvait également changer avec l'évolution dans le temps. Devant cette multitude de définitions singulières, il devient complexe d'utiliser une typologie des masculinités représentative de tous les HVASAA. Il est aussi difficile d'affirmer que le genre de définition est fixe : rappelons que pour certains participants, le fait d'être devenu plus proche de ses émotions ou être plus empathique a été décrit comme un changement suivant l'agression sexuelle. Dans la littérature scientifique consultée, de telles attitudes sont considérées comme différentes par rapport à ce qui est qualifié comme de la masculinité traditionnelle. Il est soulevé que les hommes s'identifiant selon les caractéristiques de la masculinité traditionnelle sont des hommes qui auraient plus de difficulté à se montrer vulnérables (Bernier, 2005 ; Bizot et Dessureault-Pelletier, 2013 ; Kilmartin, 2010). Il est donc intéressant de noter qu'en dehors de quelques participants se définissant comme des êtres masculins du fait de leurs traits physiques, les hommes rencontrés durant cette étude ne semblent pas s'être définis selon les caractéristiques associées à la masculinité traditionnelle. De plus, dans la littérature scientifique, on retrouve plusieurs études qui indiquent que les HVASAA ont comme conséquence spécifique de remettre en doute leur orientation sexuelle et leur masculinité (Jarvis 2002 ; Mezey et King, 1989 ; Stanko et Hobdell 1993 ; Struckman-Johnson et Struckman-Johnson, 1994, 2006 ; Walker, Archer et Davis, 2005b ; Weiss 2010). Contrairement à la littérature scientifique, il ne semble pas que les hommes de cette étude aient remis en doute leur orientation sexuelle suivant l'agression sexuelle. Étant donné la complexité de la perception de la masculinité dans les résultats, il devient difficile de construire des liens précis entre l'agression sexuelle et une remise en doute de l'identité masculine.

Selon Butler (2005), l'identité de genre n'est pas fixe ou naturelle, mais se réalise à travers la répétition quotidienne de normes et de contraintes, créant cette apparence de cohérence. La présence d'une diversité de définitions de la masculinité et le changement évoqué de cette définition de leur masculinité permet d'appuyer l'idée que l'identité de genre est un

construit culturel, social et politique en constante évolution. Néanmoins, il est possible que les définitions de la masculinité des participants soient liées à leur jeune âge, les hommes interrogés ayant presque tous entre 22 et 39 ans, ou à leur orientation sexuelle. Ces résultats sont cohérents avec l'observation d'un changement dans les masculinités chez les nouvelles générations (Roy, Tremblay, Guilmette, Bizot, Dupéré et Houle, 2014). La recherche appelle, dans tous les cas, à davantage d'études afin d'approfondir les caractéristiques de socialisation des masculinités.

5.2.2 Les stéréotypes de la masculinité traditionnelle : encore des barrières sociales ?

Pour plusieurs hommes de cette étude, le fait de ne pas avoir été en mesure de se défendre a été associé à un échec du rôle de genre associé à la masculinité traditionnelle. La capacité de se défendre et d'échapper à une situation conflictuelle est un aspect découlant, selon la littérature, de l'autonomie (Davies, Pollard et Archer, 2001), puisque la quête d'autonomie semble être considérée comme une caractéristique centrale de l'identité masculine hégémonique (Roy, Tremblay, Guilmette, Bizot, Dupéré et Houle, 2014). Il est possible de voir comment cet enjeu d'autonomie ou de capacité à se défendre est entré au sein de la recherche en contradiction avec le vécu de l'agression sexuelle des répondants. Ces résultats sont cohérents avec l'étude de Allen (2002), où les HVASAA de cette étude ont exprimé que de « vrais hommes » auraient pu se protéger de l'agression sexuelle dans des circonstances normales, surtout lorsque cette dernière est perpétrée par une femme.

Pour certains hommes de l'étude, c'est le fait d'avoir refusé le rapprochement sexuel, ou ne pas avoir désiré de rapport sexuel, qui fut exprimé comme un échec du rôle de genre associé à la masculinité traditionnelle. Le stéréotype des besoins sexuels insatiables chez les hommes est aussi un enjeu soulevé comme contradictoire dans les réactions des personnes, au croisement de l'identité masculine et du vécu d'agression sexuelle. La littérature scientifique s'entend pour dire que les hommes sont socialisés à avoir de plus grands besoins sexuels et qu'ils sont valorisés socialement pour leur assurance sexuelle (Guionnet et Neveu, 2009 ; Lips, 2008). Cette partie des résultats est nouvelle puisque la présence du discours et des réactions sociales concernant le stéréotype des besoins sexuels

insatiables des HVASAA n'avait pas observé dans la littérature scientifique sur HVASAA consulté.

La déconstruction des stéréotypes de genre masculin, notamment les stéréotypes mentionnant que les hommes sont censés être forts et qu'ils ne peuvent pas être victimes d'agression sexuelle, est une piste de solution proposée par les participants de l'étude. Cette déconstruction des stéréotypes du genre masculin doit passer d'abord par la reconnaissance des HVASAA auprès des institutions gouvernementales, des professionnels et des services œuvrant dans ce domaine. En outre, cette déconstruction des stéréotypes du genre masculin doit aussi être travaillée auprès de la population générale puisque, comme les réponses des participants l'indiquent, ce sont surtout les proches des victimes qui reçoivent le dévoilement des agressions sexuelles vécues par les hommes.

En considérant les résultats de cette étude, il est possible de remettre en doute la pertinence de l'utilisation de la théorie de la masculinité hégémonique de Connell (2005) dans l'analyse des HVASAA sur le plan identitaire, telle qu'utilisée dans les études de Javaid (2015a) et Jarvis (2002). En effet, les résultats de la présente étude ne permettent pas de valider les conclusions de ces auteurs indiquant une influence sur le plan identitaire de la masculinité hégémonique chez les HVASAA. Cette différence peut s'expliquer par le fait que ces études avaient seulement interrogé des professionnels travaillant auprès de HVASAA. Tel qu'observé dans les résultats de cette étude à l'effet que certains répondants aient semblé souffrir des stéréotypes de la masculinité traditionnelle (capacité de se défendre et besoin sexuel insatiable) face aux réactions des autres lors de leur dévoilement, la théorie de la masculinité hégémonique reste pertinente pour analyser l'influence des normes sociales et culturelles chez les HVASAA. Mais l'utilisation de la théorie de la masculinité hégémonique doit être faite avec prudence lorsqu'utilisée pour catégoriser les expériences individuelles des hommes. En présupposant d'avance l'incompatibilité symbolique entre la victimisation et les masculinités, cela freine la compréhension de ce phénomène singulier qui est à la fois individuel et relationnel. La présente étude, sans permettre de répondre parfaitement à cette question, permet néanmoins de poursuivre la discussion à cet égard. Butler (2005) rappelle que l'identité de genre se crée au travers des réactions sociales et de l'acceptabilité sociale. L'individu a toujours le choix de performer

son genre en fonction de ses expériences passées et des normes sociales, notamment puisque le genre serait une construction continuelle de l'individu et qui n'est pas figée dans le temps. Malgré les réactions sociales soulevant des stéréotypes de la masculinité traditionnelle, les participants n'ont pas remis en doute leur orientation sexuelle et peu leur sens de la masculinité. Les résultats que l'on tire des entrevues avec les hommes de l'échantillon apportent de nombreuses nuances sur de telles questions ; et, par ailleurs, il est aussi possible que le jeune âge ou la définition diversifiée des masculinités soient des facteurs influents dans ces observations. Davantage d'études seraient donc nécessaires afin d'éclaircir le lien complexe qui unit identité de genre et agression sexuelle. À trop vouloir saisir les traits individuels dans ce qu'ils ont de typique, et les expliquer en fonction des caractéristiques propres à un groupe au sein d'un tableau général, ce sont les dimensions de l'individu dans ce qu'elles ont de plus charnel que l'on finit par évacuer (Martuccelli, 2010). En conclusion, il devient difficile de comprendre un phénomène individuel, tel que l'articulation entre la victimisation sexuelle et l'identité de genre à partir d'un cadre théorique macrosociologique ; c'est pourquoi la présente recherche nuance les avenues les plus courantes recensées dans la littérature.

5.3 DEVENIR ET PERFORMER L'IDENTITÉ DE VICTIME

5.3.1 Devenir la victime : un processus en changement et temporaire

Dans un autre ordre d'idée, les résultats montrent un changement dans la représentation et le sentiment d'être victime à travers le temps. Ces résultats valident certaines observations admises dans la littérature scientifique, selon lesquelles la victimisation est un processus de représentation qui implique une réflexivité sur soi et qui va changer avec le temps (Barthe, 2017 ; Dunn, 2008).

Cette redéfinition de leur victimisation concernant le vécu d'agression sexuelle façonne la représentation de soi et les prises de décisions des HVASAA. Il est important de noter que le fait de se définir comme une victime permet individuellement de rejeter le blâme sur son agresseur, permettant ainsi à la personne de prendre des mesures qu'elle aurait autrement hésité à prendre (Dunn, 2008). Les résultats montrent que ce processus personnel semble varier pour chacun des participants. Toutefois, ces résultats ne permettent pas de

comprendre en profondeur les facteurs individuels de la redéfinition de soi afin de se représenter ou non comme une victime, et ne permettent pas plus de comprendre la temporalité du processus de victimisation qui se résorbe dans le temps. Il serait pertinent de vérifier comment la victimisation contribue au rétablissement chez HVASAA, tel qu'observé dans l'étude de Zverina, Stam et Babins-Wagner (2011) chez les hommes ayant subi de la violence conjugale.

5.3.2 Performer la victime : un rôle stigmatisant aux fonctions sociales utiles

Il est intéressant de voir que, bien que reconnaissant personnellement être une victime par définition, certains hommes ont raconté ne pas vouloir être reconnus comme une victime dans leurs interactions sociales. Les résultats montrent que se définir comme une victime est accompagnée d'un sens péjoratif. En outre, les hommes ont reconnu que se définir comme victime générait des enjeux sur le plan identitaire et sur le plan relationnel. Dans leur discours, les participants valident le fait que se définir comme victime est aussi un processus de signification, impliquant éventuellement l'intervention et la collaboration de tiers (Holstein et Miller, 1990 ; Quinney, 1972 ; Rock, 2002). Tel qu'indiqué dans la théorisation de la victimisation par Dunn (2008), les hommes ont cherché à convaincre les autres de leur identité de victime afin d'obtenir des avantages, par exemple, susciter l'empathie des autres. Ils ont décrit comment cette empathie, une fois générée, leur attirait de l'écoute, de la pitié, de la validation, le fait d'être pris au sérieux et de recevoir de l'aide.

Pour pouvoir obtenir cette empathie, les hommes ont parlé de leur déculpabilisation face aux gestes qu'ils ont subis. Tel que décrit par Dunn (2008), le fait d'apprendre à se déresponsabiliser face à l'événement permet de retrouver un pouvoir d'action et la possibilité de s'identifier comme une victime en toute légitimité. La fonction de déresponsabilisation, ou de déculpabilisation, s'est manifestée autant sur le plan individuel que sur le plan relationnel chez les participants.

Toutefois, performer le rôle de la victime engendre un dilemme entre les fonctions sociales utiles et le sens péjoratif associé au fait de se définir comme victime. Les résultats valident que le rôle de la victime revêt une connotation négative (Dunn, 2012) et qu'elle tend à véhiculer des significations stigmatisantes, telles que la faiblesse, l'incapacité de se

défendre (Rock, 2002). Les résultats sont cohérents avec ce qu'affirme Dunn (2012) lorsqu'il mentionne que la victimisation est utile pour les hommes. En comprenant la victimisation comme un rôle ayant des fonctions sociales, on peut valider l'aspect temporaire et de transition qu'est la victimisation. Tel qu'indiqué par les participants, le rôle de victime a en quelque sorte été « performé » afin de combler certains besoins dans leurs interactions sociales. En considérant la victimisation comme un rôle social temporaire qui se manifeste dans les interactions sociales, il est possible de comprendre que la victimisation ne va pas nécessairement entrer en contradiction avec l'identité de genre masculine.

5.3.3 Une articulation possible entre les masculinités et la victimisation

À l'instar de la littérature scientifique (Burcar et Akerström, 2009 ; Dunn, 2012 ; Rock, 2002 ; Stanko et Hobdell, 1993), les résultats permettent de confirmer cette interprétation selon laquelle la « masculinité » est associée à la force et au pouvoir, tandis que la « victimisation » est associée à la faiblesse. Toutefois, lorsque cet enjeu est abordé plus spécifiquement, il s'avère que les HVASAA ne semblent pas ressentir individuellement cette contradiction entre l'identité masculine et la représentation de soi en tant que victime. Les résultats ne permettent pas de démontrer que les hommes remettent en doute leur identité masculine à la suite d'une agression sexuelle.

À l'inverse des études chez les hommes ayant vécu des crimes de nature homophobe ou de violence conjugale (Corbally, 2015 ; Dunn, 2012) ou des études chez les HVASAA de Javaid (2017d) et de Jackson, Valentine, Woodward et Pantalone (2017), plusieurs hommes de la présente étude se sont reconnus comme victime à un moment ou un autre (8 participants sur 11). Les résultats de la présente étude concordent avec d'autres études soulignant que les hommes peuvent négocier la construction de leur victimisation avec celle de leur masculinité (Akerström, Burcar et Wästerfors, 2011 ; Burcar et Akerström, 2009 ; Eckstein, 2010 ; Zverina, Stam et Babins-Wagner, 2011). Ces résultats confirment que les hommes peuvent reconnaître leur victimisation tout en refusant de s'identifier uniquement comme des victimes, tel que Eckstein (2010) l'avait affirmé. La présence de dilemmes entre les avantages et les désavantages de la victimisation permet de donner une piste d'explication sur l'ambivalence de la littérature scientifique à ce sujet. Les enjeux

soulevés dans ces résultats permettent de mieux comprendre l'identification et le processus de victimisation chez les HVASAA. Toutefois, il reste encore beaucoup de travail à faire afin de mieux comprendre l'articulation entre les enjeux d'identité de genre et de la victimisation, notamment chez les HVASAA.

En bref, les résultats permettent de confirmer que la victimisation ne se résume pas seulement à une identité, mais aussi à un rôle social, et qui se comprend comme un processus qui évolue dans le temps (Dunn, 2008). Les résultats de cette étude tendent à confirmer que les hommes peuvent s'identifier à la fois comme victime et comme homme simultanément. Étant donné la présence de contradictions dans la littérature scientifique à ce sujet, il serait pertinent d'explorer davantage la victimisation chez les HVASAA mais aussi dans d'autres contextes de victimisation. Il existe encore peu de théories sur la description de la victimisation en tant que moi réfléchi, permettant de se situer en interaction avec autrui (Rock, 2002). La victimisation chez l'homme nécessiterait plus d'études pour mieux comprendre sa complexité et son évolution.

5.4 IMPLICATION POUR LE FÉMINISME À LA SUITE DU #MOIAUSSI

Considérant que le mouvement social #MoiAussi en 2017 a suscité beaucoup de discussions et de réflexions sur les enjeux entourant les agressions sexuelles au Québec, il était important d'aborder l'impact et la perception de ce mouvement social chez les HVASAA. Les résultats permettent d'exposer plusieurs constats par rapport au mouvement social #MoiAussi.

Le premier constat est la contribution positive du mouvement social #MoiAussi pour les HVASAA et pour la population en général selon les participants de l'étude. Tous les hommes de l'échantillon ont raconté avoir tiré des bénéfices contextuels de ce mouvement, notamment par l'augmentation de la sensibilisation de la population. Ces résultats permettent d'affirmer que les mouvements de luttes féministes entourant les enjeux de l'agression sexuelle entraînent aussi des répercussions positives pour les hommes, à tout le moins pour les HVASAA. Ainsi, il est primordial d'inclure toutes les catégories de genre dans les réflexions sur l'agression sexuelle afin d'optimiser l'impact que cela peut avoir sur l'ensemble de la population. En ce sens, les résultats montrent un besoin de

reconnaissance des HVASAA d'être inclus dans les réflexions et les discussions sur les enjeux de l'agression sexuelle. De plus, cette reconnaissance doit aussi se manifester dans l'offre de services auprès des HVASAA, encore insuffisante au Québec.

Le deuxième constat est que le manque de représentation des HVASAA, à l'intérieur des discussions et des mouvements de lutte contre l'agression sexuelle, pouvait nuire aux HVASAA. Les hommes de l'étude ont soulevé comme critique un manque de représentation des HVASAA dans les mouvements de dénonciation et de lutte autour de l'agression. Par conséquent, ils ont indiqué que cela avait accentué leur sentiment d'inéligibilité à l'intérieur du mouvement social #MoiAussi et que ceci pouvait avoir nui à leur processus de dévoilement. Il serait important, sans jamais remettre en question l'importance de la question féministe ou les enjeux propres au statut de la femme, de sortir du stéréotype genré de l'agression sexuelle, femmes-victimes et hommes-agresseurs, afin de définir l'agression sexuelle comme un enjeu complexe touchant une grande diversité de personnes, dont les hommes. L'agression sexuelle a, en son sein, une problématique d'abus de pouvoir, et non de genre. Les principales victimes de tels abus de pouvoir sont bien les femmes. Néanmoins, les hommes aussi peuvent en être victimes, dans les situations où ils ne sont pas en situation de pouvoir, mais de vulnérabilité, du fait de leur statut d'emploi, de leur statut social, de leur minorité sexuelle, de leur âge ou d'autres facteurs. Dès lors, la reconnaissance de la victimisation sexuelle chez l'homme ne se trouve pas du tout incompatible, au contraire, avec les mouvements féministes, venant affirmer l'enjeu d'abus de pouvoir. À cet égard, les participants ont mentionné comme piste de solution qu'il devrait y avoir plus de sensibilisation afin de présenter la réalité des HVASAA et de déconstruire les stéréotypes de genre sur l'agression sexuelle. Les hommes de l'étude ajoutent qu'il faudrait davantage de publicité, de formation pour les professionnels et d'activités de sensibilisation dans les milieux scolaires.

Le troisième constat est la nécessité d'améliorer les connaissances sur les différents enjeux que vivent les HVASAA. Il reste encore beaucoup de recherches à faire sur les enjeux des masculinités, de la victimisation et du dévoilement chez les hommes afin de mieux comprendre l'expérience des HVASAA. Les participants ont notamment souligné l'importance d'examiner et d'écouter les réalités des hommes des communautés LGBTQ+

concernant les enjeux de l'agression sexuelle. L'amélioration des connaissances sur les HVASAA est nécessaire afin d'éviter de leur faire vivre de la double victimisation. À cet effet, l'un des participants a critiqué le manque d'inclusion de telles informations dans le « Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle » (3^e édition)⁵ promue par le gouvernement du Québec. Ce participant explique comment le manque de recherche sur les HVASAA et particulièrement sur l'absence d'informations concernant les réalités LGBTQ+ a contribué à promouvoir de l'information hétéronormative sur le sujet de l'agression sexuelle.

Parler et reconnaître le vécu des HVASAA n'implique pas nécessairement que ces discussions sont de nature masculiniste. Les hommes de l'étude mentionnent qu'il faudrait qu'il y ait une plus grande ouverture et une meilleure écoute des HVASAA afin de reconnaître leur existence et considérer leurs besoins spécifiques. Aborder l'agression sexuelle chez les hommes n'enlève en rien ce qui a été fait et doit continuer d'être amélioré pour les femmes, ou pour toutes les autres identités de genre. Au contraire, plus on diversifie et complexifie les discussions, les actions et les solutions autour d'un enjeu, plus il est possible d'avoir un effet positif sur tous les groupes de la population. Les résultats de cette étude valident que les HVASAA ont bénéficié des changements sociaux provoqués par le #MoiAussi sur l'agression sexuelle.

⁵ <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Guide-AS-2018.pdf>

CONCLUSION GÉNÉRALE

Par son caractère exploratoire au Québec, cette recherche qualitative visait à mieux comprendre le vécu des hommes ayant vécu des agressions sexuelles à l'âge adulte. Mettant l'accent sur leurs expériences de dévoilement et leurs perceptions de la masculinité et de la victimisation, onze hommes de la région métropolitaine de Montréal ont accepté de participer à des entrevues semi-directives.

Il s'avère que les HVASAA vivent des situations d'agression sexuelle variées et similaires aux vécus des personnes d'autres identités de genre. Cette similarité de vécus se retrouve aussi dans l'expérience de dévoilement des HVASAA. Au terme de ces entrevues, il s'avère que les participants de cette étude ont dévoilé leur agression sexuelle à différents types de personnes, principalement à des personnes avec lesquelles ils entretiennent des liens informels. Ces dévoilements se sont principalement faits en privé, le plus souvent à une seule personne mais, parfois, devant un groupe. Les hommes de cette étude ont exprimé des craintes variées portant sur les réactions des autres à la suite de leur dévoilement. Les résultats montrent également que les dévoilements ont souvent été réalisés après un délai relativement court à la suite de l'agression sexuelle, et que les réactions après le dévoilement ont été principalement des réactions bénéfiques.

La théorie du singularisme de Martuccelli (2010), conjuguée au concept de performativité de genre selon Butler (2005) et de la victimisation selon Holstein et Miller (1990), ont servi de cadre théorique pour cette étude. La théorie du singularisme est pertinente afin de comprendre les phénomènes sociaux au-delà de l'individu, sans pour autant cesser de faire de ce dernier, le cœur de l'analyse (Martuccelli, 2010). Cette théorie permet d'articuler différents enjeux, tels que ceux liés à la masculinité et à la victimisation, au vécu singulier des hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte (HVASAA). Cette théorie suppose d'emblée une forte implication des individus dans la société. Cette implication sociale a pu être observée dans les discours des participants sur les enjeux de dévoilements, des masculinités et de la victimisation. L'utilisation de la théorie du singularisme a permis de comprendre les nuances des perceptions des HVASAA et de tenir compte de la diversité

des expériences de dévoilement et de la diversité de leur représentation de la masculinité et de la victimisation.

Dans la littérature scientifique, il existe une ambiguïté dans l'articulation des masculinités et de la victimisation chez les hommes, notamment selon l'utilisation de la théorie de la masculinité hégémonique dans les études. En évitant d'utiliser un regard structurel et macrosociologique de la masculinité, cette étude a permis de constater des éléments diversifiés et novateurs chez les HVASAA. Les résultats de cette étude tendent à montrer qu'il n'y a pas de consensus concernant la définition de la masculinité chez certains HVASAA. Les réponses des participants laissent place à un éventail large de définitions de leur masculinité. Par le manque de représentation sociale, le poids des stéréotypes de la masculinité traditionnelle et l'effet de rareté, les résultats démontrent néanmoins que l'identité de genre masculine pourrait bien avoir une influence dans le dévoilement des HVASAA.

Les résultats démontrent que les HVASAA peuvent aussi adopter une représentation de soi en tant que victime, bien que les enjeux qu'implique l'association à l'identité et au rôle social de la victime soient nombreux. Les hommes de cette étude ont expliqué le sens péjoratif associé à l'identité de victime, selon eux, et ont fait la distinction entre l'identité de victime, le discours de victimisation et les fonctions sociales du rôle de la victime. L'explication des enjeux sur la victimisation permet de mieux comprendre l'identification et le processus liés à la représentation de soi en tant que victime chez les HVASAA.

Malgré la présence de normes sociales contradictoires entre l'identité de victime et l'identité de genre masculine, les résultats de cette étude concordent avec d'autres études soulignant que les hommes peuvent négocier la construction de leur victimisation avec celle de la masculinité (Akerström, Burcar et Wästerfors, 2011 ; Burcar et Akerström, 2009 ; Eckstein, 2010 ; Zverina, Stam et Babins-Wagner, 2011). Les résultats valident que les hommes peuvent reconnaître leur victimisation tout en refusant de s'identifier uniquement comme des victimes, comme le stipule Eckstein (2010).

Le mouvement social #MoiAussi a soulevé de nombreuses préoccupations et encore plus de questions. En marge des discussions et des réflexions sur l'agression sexuelle, les

victimes masculines restent occultées. Les HVASAA sont peu abordés dans la littérature scientifique mondiale et tout comme au Québec. Les résultats démontrent que le mouvement social #MoiAussi a pourtant apporté des bénéfices, notamment par une plus grande sensibilisation de la population face aux enjeux entourant l'agression sexuelle. Toutefois, les résultats montrent aussi que lors du mouvement social #MoiAussi, les HVASAA ont ressenti une impression d'inéligibilité provoquée par le manque d'inclusion de la réalité masculine.

La victimisation sexuelle masculine est une problématique qui mérite d'être approfondie. Elle concerne beaucoup d'hommes, est encore stigmatisée et provoque des conséquences néfastes importantes. Les enjeux entourant les masculinités, la victimisation et l'agression sexuelle chez les hommes doivent être davantage étudiés dans le futur, autant sur le plan phénoménologique que sur le plan théorique. L'absence de reconnaissance des HVASAA est un défi auquel les chercheurs, les professionnels, les organismes et les institutions doivent s'attaquer afin de permettre l'amélioration de l'accompagnement psychosocial et judiciaire de ces personnes. À cet égard, les participants ont fait part de différentes pistes de solutions, telles que l'augmentation de la sensibilisation de la réalité des HVASAA, la reconnaissance des réalités particulières des HVASAA des communautés LGBTQ+ et l'augmentation de l'offre de ressources d'aide pour les HVASAA.

Cependant, la principale contribution de cette étude est, avant tout, d'avoir permis de donner la parole aux hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte. De leur avoir permis de témoigner de leurs expériences sur leur vécu d'agression sexuelle, de parler de leurs vécus de dévoilement, et de leur avoir permis d'exprimer leurs différentes perceptions de la masculinité et de la victimisation. Ainsi, ces hommes ont pu contribuer à faire reculer le tabou entourant leur réalité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abdullah-Khan, N. (2008). *Male rape: the emergence of a social and legal issue*. Repéré via SpringerLink à <http://link.springer.com/book/10.1057/9780230227651>
- Åkerström, M., Burcar, V., & Wästerfors, D. (2011). Balancing Contradictory Identities—Performing Masculinity in Victim Narratives. *Sociological Perspectives*, 54(1), 103-124. doi:10.1525/sop.2011.54.1.103
- Alaggia, R. (2005). Disclosing the Trauma of Child Sexual Abuse: A Gender Analysis. *Journal of Loss and Trauma*, 10(5), 453-470. doi:10.1080/15325020500193895
- Aliraza, J. (2017). The Unknown Victims: Hegemonic Masculinity, Masculinities, and Male Sexual Victimization. *Sociological Research Online*, 22(1), 1-20. doi: <http://dx.doi.org/10.5153/sro.4155>
- Allen, S. (2002). Male victims of rape: Responses to a perceived threat to masculinity. Dans C. Hoyle et R. Young (Eds.), *New visions of crime victims* (p. 24-48). Oxford, UK : Hart Publishing. Repéré à https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=46bbBAAQBAJ&oi=fnd&pg=PR1&dq=New+visions+of+crime+victims&ots=4fubYsnBB4&sig=k_s1BccpP-b3pxHn_FQ3mSxsja4#v=onepage&q=New%20visions%20of%20crime%20victims&f=false
- Allen, C. T., Ridgeway, R., & Swan, S. C. (2015). College Students' Beliefs Regarding Help Seeking for Male and Female Sexual Assault Survivors: Even Less Support for Male Survivors. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 24(1), 102-115. doi:10.1080/10926771.2015.982237
- Artime, T. M., McCallum, E. B., & Peterson, Z. D. (2014). Men's Acknowledgment of Their Sexual Victimization Experiences. *Psychology of Men & Masculinity*, 15(3), 313-323. doi:10.1037/a0033376
- Balsam, K. F., Rothblum, E. D., et Beauchaine, T. (2005). Victimization over the life span: A comparison of lesbian, gay, bisexual, and heterosexual siblings. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 73, 477-487, doi:10.1037/0022-006X.73.3.477.
- Baril, A. (2007). De la construction du genre à la construction du « sexe » : les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler. *Recherches féministes*, 20 (2), 61-90. <https://doi.org/10.7202/017606ar>
- Barthe, Y. (2017). *Les retombées du passé : Le paradoxe de la victime*. Paris, France : Éditions du Seuil
- Basile, K. C., Chen, J., Black, M. C., & Saltzman, L. E. (2007). Prevalence and characteristics of sexual violence victimization among U.S. adults, 2001-2003. *Violence & Victims*, 22(4), 437-448. doi:10.1891/088667007781553955
- Benford, R. D. et D. A. Snow. (2000). Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment. *Annual Review of Sociology*, 26(1), 611-639. doi: 10.1146/annurev.soc.26.1.611
- Bennett, S., Banyard, V. L., & Edwards, K. M. (2017). The Impact of the Bystander's Relationship With the Victim and the Perpetrator on Intent to Help in Situations Involving Sexual Violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 32(5), 682-702. doi:<http://dx.doi.org/10.1177/0886260515586373>

- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., ... S. Parent (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Bergheul, S., et M. Fernet (2018). *Les violences à caractère sexuel : Représentations sociales, accompagnement, prévention*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Bernier, Y. (2005). *Perspective psychosociale du vécu des hommes ayant été agressés sexuellement au cours de leur enfance ou de leur adolescence*. Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke
- Bizot, D. et Dessureault-Pelletier, M. (2013). *Étude sur la perception des services psychosociaux offerts aux travailleurs suite à la fermeture d'une usine de pâte à papier dans un milieu mono industriel au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Saguenay : Université du Québec à Chicoutimi.
- Boutros, M. (2018). #MoiAussi: le taux d'agressions sexuelles déclarées a bondi au Québec. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/540916/le-taux-d-agressions-sexuelles-declarees-par-la-police-a-bondi-de-61-au-quebec>
- Bryman, A. (2000). Quantitatitivism et qualitatifisme : un faux débat ? Dans L.-M. Berthelot, Sociologie : épistémologie d'une discipline. *Textes fondamentaux* (pp. 209-220). Bruxelles : De Boeck Université.
- Bullock, C. M., & Beckson, M. (2011). Male Victims of Sexual Assault: Phenomenology, Psychology, Physiology. *Journal of the American academy of psychiatry and the law*, 39(2), 197-205.
- Butler, J. (2005). *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*. Paris : La Découverte.
- Burcar, V., & Åkerström, M. (2009). Negotiating a Victim Identity: Young Men as Victims of Violence. *Journal of Scandinavian Studies in Criminology and Crime Prevention*, 10(1), 37-54. doi:10.1080/14043850902815073
- Caillou, A. (2019). #MoiAussi: le tabou à briser chez les gais. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/548187/sensibiliser-la-communaute-gaie-au-consentement>
- Cario, R. (2000). *Victimologie : De l'effraction du lien intersubjectif à la restauration sociale (Vol. 1)*. Paris : Éditions L'Harmattan.
- Cario, R., & Salas, D. (2001). *Œuvre de justice et victimes*. Paris: L'Harmattan.
- Choudhary, E., Gunzler, D., Tu, X., & Bossarte, R. M. (2012). Epidemiological Characteristics of Male Sexual Assault in a Criminological Database. *Journal of Interpersonal Violence*, 27(3), 523-546. doi:10.1177/0886260511421674
- Christie, N. (1986). *The Ideal Victim. Dans Crime Policy to Victim Policy: Reorienting the Justice System (E.A. Fattah, ed.)* p. 17-30. St. Martin's Press ; New York.
- Clark, J. N. (2014). A Crime of Identity: Rape and Its Neglected Victims. *Journal of Human Rights*, 13(2), 146-169. doi:10.1080/14754835.2014.886952
- Cohen, C. (2014). *Male rape is a feminist issue : feminism, governmentality and male rape* (Ser. Critical criminological perspectives). Palgrave Macmillan. <https://doi.org/10.1057/9781137035103>

Comité de travail en matière de prévention et d'aides aux hommes (2004). *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*. Rapport du comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale (2020). *Rebâtir la confiance Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale*, Québec, Secrétariat à la condition féminine.

Connell, R. W. (2005). *Masculinities (2nd ed.)*. Berkeley: University of California Press.

Connell, R. W., et Messerschmidt, J. W. (2005). Hegemonic masculinity: Rethinking the concept. *Gender & Society*, 19, 829-859.

Conroy S. et A. Cotter. (2017). *Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014*. Ottawa, Statistiques Canada. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2017001/article/14842-fra.htm>

Corbally, M. (2015). Accounting for Intimate Partner Violence: A Biographical Analysis of Narrative Strategies Used by Men Experiencing IPV From Their Female Partners. *Journal of Interpersonal Violence*, 30(17), 3112-3132. doi:10.1177/0886260514554429

Davies, M. (2002). Male sexual assault victims: a selective review of the literature and implications for support services. *Aggression & Violent Behavior*, 7(3), 203.

Davies, M., Pollard, P., & Archer, J. (2001). The influence of victim gender and sexual orientation on judgments of the victim in a depicted stranger rape. *Violence and Victims*, 16(6), 607.

Davies, M., Walker, J., Archer, J., & Pollard, P. (2010). A comparative study of long-term psychological functioning in male survivors of stranger and acquaintance rape. *Journal of Aggression, Conflict & Peace Research*, 2(4), 25-33.

Demetriou, D. (2001). Connell's concept of hegemonic masculinity: A critique. *Theory and Society*, 30(3), 337-361. doi:10.1023/A:1017596718715

Deslauriers, J.-M., Tremblay, G., Genest-Dufault, S., Blanchette, D. et Desgagnés, J.-Y. (2010). *Regards sur les hommes et les masculinités : comprendre et intervenir*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Doherty, K., & Anderson, I. (2004). Making Sense of Male Rape: Constructions of Gender, Sexuality and Experience of Rape Victims. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 14(2), 85-103. doi: <http://dx.doi.org/10.1002/casp.765>

Donnelly, D. A., & Kenyon, S. (1996). "Honey, we don't do men": gender stereotypes and the provision of services to sexually assaulted males. *Journal of Interpersonal Violence*, 11, 441-448. doi:10.1177/088626096011003009

Drouin, C. et Trépanier, M. (2018). *Répondre aux besoins des victimes masculines de violence conjugale*. Repéré à https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/SCF/publications/violences/contributions/Rapport_VialAnse.pdf?1614878896

Du Mont, J., Macdonald, S., White, M., & Turner, L. (2013). Male Victims of Adult Sexual Assault: A Descriptive Study of Survivors' Use of Sexual Assault Treatment Services. *Journal of Interpersonal Violence*, 28(13), 2676-2694. doi:10.1177/0886260513487993

- Dulac, G. (2001) *Aider les hommes... aussi*. Montréal : VLB éditeur.
- Dunn, J. L. (2008). Accounting for Victimization: Social Constructionist Perspectives. *Sociology Compass*, 2(5), 1601-1620. doi:10.1111/j.1751-9020.2008.00150.x
- Dunn, P. (2012). Men as Victims: "Victim" Identities, Gay Identities, and Masculinities. *Journal of Interpersonal Violence*, 27(17), 3442-3467. doi:10.1177/0886260512445378
- Eckstein, J. (2010). Masculinity of Men Communicating Abuse Victimization. *Culture, Society and Masculinities*, 2(1), 62-74. doi:10.3149/CSM.0201.62
- Elder, W. B., Domino, J. L., Mata-Galán, E. L., & Kilmartin, C. (2017). Masculinity as an avoidance symptom of posttraumatic stress. *Psychology of Men & Masculinity*, 18(3), 198-207. doi:10.1037/men0000123
- Elliott, D., Mok, D., & Briere, J. (2004). Adult Sexual Assault: Prevalence, Symptomatology, and Sex Differences in the General Population. *Journal of Traumatic Stress*, 17(3), 203-211. doi:10.1023/B:JOTS.0000029263.11104.23
- Ellis, C. D. (2002). Male Rape – The Silent Victims. *Collegian*, 9(4), 34-39. doi:10.1016/S1322-7696(08)60432-1
- Erner, G. (2006) *La société des victimes*. Paris, France : Éditions La Découverte.
- Ernst, A. A., Green, E., Ferguson, M. T., Weiss, S. J., & Green, W. M. (2000). The utility of anoscopy and colposcopy in the evaluation of male sexual assault victims. *Annals of Emergency Medicine*, 36(5), 432-437. doi:10.1067/mem.2000.110993
- Ethier, K. A., & Deaux, K. (1994). Negotiating Social Identity When Contexts Change: Maintaining Identification and Responding to Threat. *Journal of Personality and Social Psychology*, 67(2), 243-251. doi:10.1037/0022-3514.67.2.243
- Fisher, B. S., Daigle, L., Cullen, F., & Turner, M. G. (2003). Reporting sexual victimization to the police and others - Results from a national-level study of college women. *Criminal Justice and Behavior*, 30(1), 6-38. doi:10.1177/0093854802239161
- Forde, C., & Duvvury, N. (2017). Sexual Violence, Masculinity, and the Journey of Recovery. *Psychology of Men & Masculinity*, 18(4), 301-310. doi:10.1037/men0000054
- Frazier, P. A. (1993). A comparative study of male and female rape victims seen at a hospital-based rape crisis program. *Journal of Interpersonal Violence*, 8(1), 65.
- Gaudet, S., et Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative: Du questionnement à la rédaction scientifique*. University of Ottawa Press. doi:10.2307/j.ctv19x4dr
- Gear, S. (2007). Behind the Bars of Masculinity: Male Rape and Homophobia in and about South African Men's Prisons. *Sexualities*, 10(2), 209-227. doi:10.1177/1363460707075803
- Girard, J. (2020). *Une nouvelle vague de dénonciation déferle sur le Québec*. Radio-Canada. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1718318/safia-nolin-maripier-morin-denonciation-harcelement-sexuel-instagram>
- Goyer, P., & Eddleman, H. (1984). Same sex rape of nonincarcerated men. *American Journal of Psychiatry*, 141, 576-79
- Graham, R. (2006). Male Rape and the Careful Construction of the Male Victim. *Social & Legal Studies*, 15(2), 187-208. doi:10.1177/0964663906063571

- Groulx, L.-H. (1998). Sens et usage de la recherche qualitative en travail social. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L., Laperrière, A., Mayer, R., Pires, A., (EDS), *La recherche qualitative : diversité des champs et des pratiques au Québec* (pp.-150). Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- Grubb, A., & Turner, E. (2012). Attribution of blame in rape cases: A review of the impact of rape myth acceptance, gender role conformity and substance use on victim blaming. *Aggression & Violent Behavior*, 17(5), 443-452. doi:10.1016/j.avb.2012.06.002
- Gubrium, J.F. et Holstein, J.A. (2000). Analyzing interpretive practice. Dans N.K. Denzin et Y.S. Lincoln (dir.). *Handbook of qualitative research (2e éd.)*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Guionnet, C. et Neveu, E. (2009). *Féminins/Masculins : Sociologie du genre (2e édition)*. Paris : Armand Colin
- Hearn, J. (2004). From Hegemonic Masculinity to the Hegemony of Men. *Feminist Theory*, 5(1), 49-72. doi:10.1177/1464700104040813
- Hillman, R., Tomlinson, D., McMillan, A., French, P. D., & Harris, J. (1990). SEXUAL ASSAULT OF MEN - A SERIES. *GENITOURINARY MEDICINE*, 66(4), 247-250. doi:10.1136/sti.66.4.247
- Hodge, S., & Canter, D. (1998). Victims and Perpetrators of Male Sexual Assault. *Journal of Interpersonal Violence*, 13(2), 222-239. doi:10.1177/088626098013002004
- Holmes, G. R., Offen, L., & Waller, G. (1997). See no evil, hear no evil, speak no evil: Why do relatively few male victims of childhood sexual abuse receive help for abuse-related issues in adulthood? *Clinical Psychology Review*, 17(1), 69-88. doi:10.1016/S0272-7358(96)00047-5
- Holstein, J. A., & Miller, G. (1990). Rethinking Victimization: An Interactional Approach to Victimology. *Symbolic Interaction*, 13(1), 103-122. doi:10.1525/si.1990.13.1.103
- Hosoda, M., & Stone, D. L. (2000). Current Gender Stereotypes and Their Evaluative Content. *Perceptual and Motor Skills*, 90(3_suppl), 1283-1294. doi:10.2466/pms.2000.90.3c.1283
- Ioannou, M., Hammond, L., & Machin, L. (2017). Male-on-male sexual assault: Victim, offender and offence characteristics. *Journal of Investigative Psychology & Offender Profiling*, 14(2), 189-209. doi:10.1002/jip.1483
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (2012). *Trousse média sur les agressions sexuelles*. Repéré à
- Isely, P. J., & Gehrenbeck-Shim, D. (1997). Sexual assault of men in the community. *Journal of Community Psychology*, 25(2), 159-166. doi:10.1002/(SICI)1520-6629(199703)25:2<159::AID-JCOP5>3.0.CO;2-T
- Jackson, M. A., Valentine, S. E., Woodward, E. N., & Pantalone, D. W. (2017). Secondary Victimization of Sexual Minority Men Following Disclosure of Sexual Assault: "Victimizing Me All Over Again...". *Sexuality Research & Social Policy*, 14(3), 275-288. doi: <http://dx.doi.org/10.1007/s13178-016-0249-6>
- Jacoby, T. A. (2015), A theory of victimhood : politics, conflict and the construction of victim-based identity. *Journal of International Studies*. 43(2), 511-530. doi : 10.1177/0305829814550258

- Jarvis, M. D. (2002). *Male Sexual Assault: An exploration of men sexually assaulted in the open community and the influence of hegemonic masculinity*. Carleton University, Ottawa, Ontario.
- Javaid, A. (2014). Feminism, masculinity and male rape: bringing male rape 'out of the closet'. *Journal of Gender Studies*, 25(3), 1-11. doi:10.1080/09589236.2014.959479
- Javaid, A. (2015a). Police responses to, and attitudes towards, male rape: Issues and concerns. *International Journal of Police Science & Management*, 17(2), 81-90. doi:10.1177/1461355715580914
- Javaid, A. (2015b). The Dark Side of Men. *Journal of Men's Studies*, 23(3), 271-292. doi:10.1177/1060826515600656
- Javaid, A. (2016a). Voluntary Agencies' Responses to, and Attitudes toward Male Rape: Issues and Concerns. *Sexuality & Culture*, 20(3), 731-748. doi: <http://dx.doi.org/10.1007/s12119-016-9348-z>
- Javaid, A. (2017a). 'Walking on egg shells'. *Police Journal*, 90(3), 228-245. doi:10.1177/0032258X16677357
- Javaid, A. (2017b). Giving a Voice to the Voiceless: Police Responses to Male Rape. *Policing: A Journal of Policy & Practice*, 11(2), 146-156. doi:10.1093/police/paw035
- Javaid, A. (2017c). In The Shadows: Making Sense of Gay Male Rape Victims' Silence, Suffering, and Invisibility. *International Journal of Sexual Health*, 29(4), 279-291. doi:10.1080/19317611.2017.1309484
- Javaid, A. (2017d). Masculinities, sexualities and identities: Understanding HIV positive and HIV negative male rape victims. *International Sociology*, 32(3), 323-342. doi:10.1177/0268580917696387
- Javaid, A. (2017e). Making the invisible visible: (un)meeting male rape victims' needs in the third sector. *Journal of Aggression, Conflict & Peace Research*, 9(2), 106-115. doi:10.1108/JACPR-08-2016-0248
- Javaid, A. (2018a). Theorising vulnerability and male sexual victimisation. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 51(3), 454-470. doi:10.1177/0004865817723955
- Javaid, A. (2018b). Male rape, masculinities, and sexualities. *International Journal of Law, Crime and Justice*, 52, 199.
- Jewkes, R., Sen, P. et Garcia-Moreno, C (2002). La violence sexuelle. Dans E.G. Krug, L.L. Dahlberg, J.A. Mercy, A. Zwi et R. Lozano-Ascencio (dir.), *Rapport mondial sur la violence et la santé (pp.163-201)*. Genève: Organisation mondiale de la Santé.
- Kassing, L. R., Beesley, D., & Frey, L. L. (2005). Gender Role Conflict, Homophobia, Age, and Education as Predictors of Male Rape Myth Acceptance. *Journal of Mental Health Counseling*, 27(4), 311-328. doi:10.17744/mehc.27.4.9wfm24f52kqgav37
- Kaufman, A., Divasto, P., Jackson, R., Voorhees, D., & Christy, J. (1980). Male rape victims: noninstitutionalized assault. *The American journal of psychiatry*, 137(2), 221. doi:10.1176/ajp.137.2.221
- Kilmartin, C. T. (2010). *The Masculine Self (4th éd.)*, Cornwall-on-Hudson, NY : Sloan Pub.

- Kimerling, R., Rellini, A., Kelly, V., Judson, P. L., & Learman, L. A. (2002). Gender differences in victims and crime characteristics of sexual assaults. *Journal of Interpersonal Violence*, 17(5), 526-532.
- Kimmel, M. (2008). *Guyland: The perilous world where boys become men*. New York: Harper Collins Publishers.
- King, M., & Woollett, E. (1997). Sexually Assaulted Males: 115 Men Consulting a Counseling Service. *Archives of Sexual Behavior*, 26(6), 579-588.
- Krahe, B., Scheinberger-Olwig, R., & Kolpin, S. (2000). Ambiguous communication of sexual intentions as a risk marker of sexual aggression. *Sex Roles*, 42(5/6), 313-337.
- Laou, S. (2019). *Deux ans après #MeToo, des lacunes persistent dans le système judiciaire*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1344640/agressions-sexuelles-femmes-moiaussi-victimes>
- Lapp, K. G., Bosworth, H. B., Strauss, J. L., Stechuchak, K. M., Horner, R. D., Calhoun, P. S., et Butterfield, M. I. (2005). Lifetime sexual and physical victimization among male veterans with combat-related Post-traumatic Stress Disorder. *Military Medicine*, 170, 787-790.
- L'Écuyer, R. (1978). *Le concept de soi*. Paris : Presses universitaires de France.
- Leisenring, A. (2006). Confronting "Victim" Discourses: The Identity Work of Battered Women. *Symbolic Interaction*, 29(3), 307-330. doi:10.1525/si.2006.29.3.307
- Lévesque, S. et Rousseau, C. (2021). Coercition reproductive et violence entre partenaires intimes. Un guide d'intervention destiné aux professionne-le-s de la santé et aux intervenant-e-s. Montréal : Université du Québec à Montréal
- Liang, B., Goodman, L., Tummala - Narra, P., & Weintraub, S. (2005). A Theoretical Framework for Understanding Help-Seeking Processes Among Survivors of Intimate Partner Violence. *American Journal of Community Psychology*, 36(1-2), 71-84. doi:10.1007/s10464-005-6233-6
- Lips, H. (2008). *Sex and Gender: An introduction (6e edition)*. New York: McGraw-Hill.
- Logan, T., Evans, L., Stevenson, E., & Jordan, C. E. (2005). Barriers to Services for Rural and Urban Survivors of Rape. *Journal of Interpersonal Violence*, 20(5), 591-616. doi:10.1177/0886260504272899
- Lowe, M. (2018). Male sexual assault survivors: lessons for UK services. *Journal of Aggression, Conflict & Peace Research*, 10(3), 181-188. doi:10.1108/JACPR-07-2017-0308
- Lowe, M., & Balfour, B. (2015). The unheard victims. *Psychologist*, 28(2), 118-121.
- Lowe, M., & Rogers, P. (2017). The scope of male rape: A selective review of research, policy and practice. *Aggression & Violent Behavior*, 35, 38-43. doi:10.1016/j.avb.2017.06.007
- Luhtanen, R., & Crocker, J. (1992). A Collective Self-Esteem Scale: Self-Evaluation of One's Social Identity. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 18(3), 302-318. doi:10.1177/0146167292183006
- Martuccelli, D. (2010). *La société singulariste*. Paris: Armand Colin.
- Martuccelli, D. (2015). Les deux voies de la notion d'épreuve en sociologie. [The Two Tracks of the Concept of Trial in Sociology]. *Sociologie*, 6(1), 43-60. doi:10.3917/socio.061.0043

Mayer, R., Saint-Jacques, M.-C. (2000). L'entrevue de recherche. Dans Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C., Turcotte, D. et collaborateurs, *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 115- 131). Boucherville : Gaétan Morin Éditeur.

McDonald, S. (2013). *Survivants masculins de violence sexuelle : leurs expériences*. Repéré à http://publications.gc.ca/collections/collection_2013/jus/J2-383-2013-fra.pdf

McLean, I. A., Balding, V., & White, C. (2004). Forensic Medical Aspects of Male-on-Male Rape and Sexual Assault in Greater Manchester. *Medicine, Science and the Law*, 44(2), 165-169. doi:10.1258/rsmmsl.44.2.165

McLean, I. A., Balding, V., & White, C. (2005). Further Aspects of Male-on-Male Rape and Sexual Assault in Greater Manchester. *Medicine, Science and the Law*, 45(3), 225-232. doi:10.1258/rsmmsl.45.3.225

Mendel, M. P. (1995). *The male survivor: The impact of sexual abuse*. London: Sage.

Mezey, G., & King, M. (1989). The effects of sexual assault on men: a survey of 22 victims. *Psychological Medicine*, 19(1), 205-209. doi:10.1017/S0033291700011168

Miles, M.B., et Huberman, M.A. (1994). Data management and analysis methods. Dans N.K Denzin & Y.S Lincoln (Eds), *Handbook of Qualitative Research* (p.428-444). London, SAGE Publications.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2017). *Plan d'action ministériel : Santé et Bien-être des hommes*. Repéré à <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-729-01W.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2019). *Agression sexuelle*. Repéré à <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/violence/agression-sexuelle/>

Ministère de la Sécurité publique du Québec (2012). *Infractions sexuelles au Québec : Fait saillants 2010*. Québec, Gouvernement du Québec.

Ministère de la Sécurité publique du Québec (2015). *Statistiques 2015 sur les infractions sexuelles au Québec*. Repéré à <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques/infractions-sexuelles/2015/en-ligne.html>

Mitra, M., Mouradian, V. E., Fox, M. H., & Pratt, C. (2016). Prevalence and Characteristics of Sexual Violence Against Men with Disabilities. *American Journal of Preventive Medicine*, 50(3), 311-317. doi:10.1016/j.amepre.2015.07.030

Moller, M. (2007). Exploiting Patterns: A Critique of Hegemonic Masculinity. *Journal of Gender Studies*, 16(3), 263-276. doi:10.1080/09589230701562970

Monk-Turner, E., & Light, D. (2010). Male Sexual Assault and Rape: Who Seeks Counseling. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 22(3), 255-265.

Mucchielli, A. (2005). Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains. Dans C. Royer & C. Baribeau, *Recherches qualitatives et production de savoirs* (pp.41-60). Québec : Association pour la recherche qualitative.

Munsch, C. L., & Willer, R. (2012). The Role of Gender Identity Threat in Perceptions of Date Rape and Sexual Coercion. *Violence Against Women*, 18(10), 1125.

Myers, M. (1989). Men sexually assaulted as adults and sexually abused as boys. *Archives of Sexual Behavior*, 18(3), 203-215. doi:10.1007/BF01543195

Négrier-Dormont, L. et Tzitzis, S. (1994). *Criminologie de l'acte et philosophie pénale : De l'ontologie criminelle des Anciens à la victimologie appliquée des Modernes*. Paris, France : Éditions Litec.

Noël, D. (2019). *La vague #MeToo en dates*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/564671/moiaussi>

Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C. (2000). Les techniques de recherche. Les techniques d'échantillonnage. Dans Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C, Turcotte, D. et collaborateurs, *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 71-89). Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.

Pesola, G. R., Westfal, R. E., & Kuffner, C. A. (1999). Emergency Department Characteristics of Male Sexual Assault. *Academic Emergency Medicine*, 6(8), 792-798. doi:10.1111/j.1553-2712.1999.tb01209.x

Petersen, A. (2003). Research on Men and Masculinities: Some Implications of Recent Theory for Future Work. *Men and Masculinities*, 6(1), 54-69. doi:10.1177/1097184X02250843

Peterson, Z. D., Voller, E. K., Polusny, M. A., & Murdoch, M. (2011). Prevalence and consequences of adult sexual assault of men: Review of empirical findings and state of the literature. *Clinical Psychology Review*, 31(1), 1-24. doi:10.1016/j.cpr.2010.08.006

Pineda, A. (2017). *#MoiAussi : des centaines de québécoises dénoncent le harcèlement sexuel*. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/510510/moiaussi-des-centaines-de-quebecoises-denoncent-le-harcelement-sexuel>

Pino, N. W., & Meier, R. F. (1999). Gender Differences in Rape Reporting. *Sex Roles*, 40(11-12), 979-990.

Pleck, J.H. (1981). *The myth of masculinity*. Cambridge : MIT.

Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer et Pires (Eds.), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 173-209). Boucherville : Gaëtan Morin.

Quinney, R. (1972). Who is the victim. *Criminology*, 10 (3), 314–323. doi : 10.1111/j.1745-9125.1972.tb00564.x

Radio-Canada (2014). *#AgressionNonDénoncée : des victimes brisent le silence*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/692532/agressions-non-denoncees-campagne-federation-femmes-quebec-twitter>

Radio-Canada (2016a). *Élan de solidarité pour les victimes des agressions à l'Université Laval*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/809721/agressions-ulaval-rassemblement-soutien-victimes>

Radio-Canada (2016b). *Alice Paquet, victime présumée du député Sklavounos, se confie*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/809984/entrevue-alice-paquet-allegation-agression-sexuelle-gerry-sklavounos-depute-liberal-quebec-consentement>


Radio-Canada (2018). *#MoiAussi : la plus grande hausse du nombre d'agressions sexuelles signalées est au Québec*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1134776/moiaussi-quebec-canada-agressions-sexuelles-hausse>

- Reitz-Krueger, C. L., Mummert, S. J., & Troupe, S. M. (2017). Real men can't get raped: an examination of gendered rape myths and sexual assault among undergraduates. *Journal of Aggression, Conflict & Peace Research*, 9(4), 314-323. doi:10.1108/JACPR-06-2017-0303
- Rock, P. (2002). On becoming a victim. Dans C. Hoyle et R. Young, *New visions of crime victims* (p. 1-22). Oxford, UK : Hart Publishing. Repéré à https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=46bbBAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PR1&dq=New+visions+of+crime+victims&ots=4fubYsnBB4&sig=k_slBccpP-b3pxHn_FQ3mSxsja4#v=onepage&q=New%20visions%20of%20crime%20victims&f=false
- Roy, J., Tremblay, G., Cazale, L., Cloutier, R. et Lebeau, A. (2017). Discussion sur les hommes et leur rapport aux services. Dans *Les hommes au Québec : Un portrait social et de santé* (115-125). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Roy, J., G. Tremblay, G. Guilmette, D. Bizot, S. Dupéré et Houle, J. (2014). *Perceptions des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé – Méta-synthèse*. Québec : Masculinités et Société.
- RQCALACS (2019). *Historique du CALACS*. Repéré à <http://rqcalacs.qc.ca/historique.php>
- Sable, M. R., Danis, F., Mauzy, D. L., & Gallagher, S. K. (2006). Barriers to Reporting Sexual Assault for Women and Men: Perspectives of College Students. *Journal of American College Health*, 55(3), 157-162.
- Salas, D. (2006). Le couple victimisation-pénalisation. *Nouvelle revue de psychologie*, 2(2), 107-116. doi:10.3917/nrp.002.0107.
- Seidler, V. J. (2006). *Transforming masculinities men, cultures, bodies, power, sex and love*. Repéré à <https://ebookcentral.proquest.com/lib/ulaval/detail.action?milDocID=37710>
- Simonds, C. et Brush, P. (2005). Gender. Dans G. Ritzer (Ed.), *Encyclopedia of social theory* (Vol. 1, pp. 305-307). Thousand Oaks, CA: SAGE Publications, Inc. doi: 10.4135/9781412952552.n115
- Sleath, E., & Bull, R. (2012). Comparing Rape Victim and Perpetrator Blaming in a Police Officer Sample: Differences Between Police Officers With and Without Special Training. *Criminal Justice and Behavior*, 39(5), 646-665. doi:10.1177/0093854811434696
- Sorenson, S. B., Stein, J. A., Siegel, J. M., Golding, J. M., & Burnam, M. A. (1987). The prevalence of adult sexual assault. The Los Angeles Epidemiologic Catchment Area Project. *American journal of epidemiology*, 126(6), 1154. doi:10.1093/oxfordjournals.aje.a114753
- Sorsoli, L., Kia-Keating, M., & Grossman, F. K. (2008). "I keep that hush-hush": Male survivors of sexual abuse and the challenges of disclosure. *Journal of Counseling Psychology*, 55(3), 333-345. doi:10.1037/0022-0167.55.3.333
- S.O.S. Grossesse, (s.d.). *La coercition reproductive et ses divers visages*. Repéré à <https://sosgrossesse.ca/public/images/wbr/uploads/nouvelle/outils-violence-visuel.pdf>
- Stanko, E. A., & Hobdell, K. (1993). Assault on men; masculinity and male victimization. *British Journal of Criminology*, 33(3), 400-415.
- Stemple, L., & Meyer, I. H. (2014). The sexual victimization of men in America: new data challenge old assumptions.(Report). *The American Journal of Public Health*, 104(6), e19. doi:10.2105/AJPH.2014.301946

- Stermac, L., Giannetta Del, B., & Addison, M. (2004). Stranger and acquaintance sexual assault of adult males. *Journal of Interpersonal Violence*, 19(8), 901-915.
- Stokes, R. et Hewitt, J. P. (1976) Aligning actions. *American Sociological Review*, 41(5), 838-849. doi: 10.2307/2094730
- Strobl, R. (2004). Constructing the Victim: Theoretical Reflections and Empirical Examples. *International Review of Victimology*, 11(2-3), 295-311. doi:10.1177/026975800401100206
- Struckman-Johnson, C., & Struckman-Johnson, D. (1994). Men pressured and forced into sexual experience. *Archives of Sexual Behavior*, 23(1), 93-114. doi:10.1007/BF01541620
- Struckman-Johnson, C., & Struckman-Johnson, D. (2006). A Comparison of Sexual Coercion Experiences Reported by Men and Women in Prison. *Journal of Interpersonal Violence*, 21(12), 1591-1615. doi:10.1177/0886260506294240
- Sundaram, V., Helweg-Larsen, K., Laursen, B., & Bjerregaard, P. (2004). Physical violence, self rated health, and morbidity: is gender significant for victimisation? *Journal of Epidemiology and Community Health*, 58(1), 65. doi:10.1136/jech.58.1.65
- Table de concertation sur les agressions sexuelles de Montréal (2019). *Agression sexuelle*. Repéré à <http://www.agressionsexuellemontreal.ca/violences-sexuelles/agression-sexuelle>
- Taylor, V. et N. E. Whittier. (1992). Collective Identity in Social Movement Communities: Lesbian Feminist Mobilization. Dans A. D. Morris et C. M. Mueller. *Frontiers in Social Movement Theory* (éd., p. 104-130). New Haven, CT : Yale University Press.
- Tewksbury, R. (2007). Effects of sexual assaults on men: physical, mental and sexual consequences. *International Journal of Men's Health*, 6(1), 22. doi:10.3149/jmh.0601.22
- Therriault, C., N. Bigras, M. Hébert et N. Godbout.(2020) All Involved in the Recovery: Disclosure and Social Reactions following Sexual Victimization, *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 29:6, 661-679, DOI:10.1080/10926771.2020.1725210
- Tocqueville De, A. (1943), *De la Démocratie en Amérique*, Princeton, N.J. : Princeton University Press.
- Turchik, J. A. et Edwards, K. M. (2012). Myths About Male Rape: A Literature Review. *Psychology of Men & Masculinity*, 13(2), 211-226. doi:10.1037/a0023207
- Turchik, J. A., Hebenstreit, C. L., & Judson, S. S. (2016). An Examination of the Gender Inclusiveness of Current Theories of Sexual Violence in Adulthood: Recognizing Male Victims, Female Perpetrators, and Same-Sex Violence. *Trauma, Violence & Abuse*, 17(2), 133.
- Turcotte, D., G.Dulac, J. Lindsay, G. Rondeau et S. Dufour (2002). La demande d'aide des hommes en difficulté : trois profils de trajectoire, *Intervention*, (116), 37-51.
- Tzitzis, S. (2004). *La personne : criminel et victime*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Ullman, S. E. (2010). The social context of talking about sexual assault. Dans S. E. Ullman (Ed.), *Talking about sexual assault: Society's response to survivors* (pp. 13-27). Washington, DC: American Psychological Association.
- Vearnals, S., & Campbell, T. (2001). Male victims of male sexual assault: A review of psychological consequences and treatment. *Sexual and Relationship Therapy*, 16(3), 279-286. doi:10.1080/14681990123228

- Voller, E., Polusny, M. A., Noorbaloochi, S., Street, A., Grill, J., & Murdoch, M. (2015). Self-Efficacy, Male Rape Myth Acceptance, and Devaluation of Emotions in Sexual Trauma Sequelae: Findings From a Sample of Male Veterans. *Psychological Services*, 12(4), 420-427. doi:10.1037/ser0000046
- Walker, J., Archer, J., & Davies, M. (2005a). Effects of male rape on psychological functioning. *British Journal of Clinical Psychology*, 44(3), 445-451. doi:10.1348/014466505X52750
- Walker, J., Archer, J., & Davies, M. (2005b). Effects of rape on men: A descriptive analysis. *Archives of Sexual Behavior*, 34(1), 69-80.
- Walsh, W. A., Banyard, V. L., Moynihan, M. M., Ward, S., & Cohn, E. S. (2010). Disclosure and Service Use on a College Campus After an Unwanted Sexual Experience. *Journal of Trauma & Dissociation*, 11(2), 134-151. doi:10.1080/15299730903502912
- Weiss, K. G. (2009). "Boys will be boys" and other gendered accounts: an exploration of victims' excuses and justifications for unwanted sexual contact and coercion. *Violence Against Women*, 15(7), 810. doi:10.1177/1077801209333611
- Weiss, K. G. (2010). Male Sexual Victimization: Examining Men's Experiences of Rape and Sexual Assault. *Men & Masculinities*, 12(3), 275-298. doi:10.1177/1097184X08322632
- Wilson, L. C., & Scarpa, A. (2017). A Pilot Study of the Impact of Sexist Attitudes on Male Survivors of Rape. *Psychology of Men & Masculinity*, 18(4), 409-413. doi:10.1037/men0000059
- Wood, L., & Rennie, H. (1994). FORMULATING RAPE - THE DISCURSIVE CONSTRUCTION OF VICTIMS AND VILLAINS. *DISCOURSE & SOCIETY*, 5(1), 125-148. doi:10.1177/0957926594005001006
- Worms, F. (2006). Au-delà de la concurrence des victimes. *Esprit, février* (2), 187-193. doi : 10.3917/espri.0602.0187
- Young, A., Grey, M., Abbey, A., & Boyd, C. J. (2008). Alcohol-related sexual assault victimization among adolescents: prevalence, characteristics, and correlates *. (Report). *Journal of Studies on Alcohol and Drugs*, 69(1), 39. doi:10.15288/jsad.2008.69.39
- Young, S. M., Pruett, J. A., & Colvin, M. L. (2018). Comparing Help-Seeking Behavior of Male and Female Survivors of Sexual Assault: A Content Analysis of a Hotline. *Sexual Abuse: A Journal of Research & Treatment* (Sage), 30(4), 454-474. doi:10.1177/1079063216677785
- Zilkens, R. R., Smith, D. A., Mukhtar, S. A., Semmens, J. B., Phillips, M. A., & Kelly, M. C. m., èkl;:è. (2018). Male sexual assault: Physical injury and vulnerability in 103 presentations. *Journal of Forensic & Legal Medicine*, 58, 145-151. doi:10.1016/j.jflm.2018.05.009
- Zverina, M., Stam, H. J., & Babins-Wagner, R. (2011). Managing Victim Status in Group Therapy for Men: A Discourse Analysis. *Journal of Interpersonal Violence*, 26(14), 2834-2855. doi:10.1177/0886260510390949

ANNEXE A – DOCUMENT DE RECRUTEMENT



PARTICIPANTS RECHERCHÉS

HOMMES AYANT VÉCU UNE AGRESSION SEXUELLE À L'ÂGE ADULTE

Pour une étude universitaire confidentielle visant à comprendre le vécu des hommes agressés sexuellement

Critères de sélection :

Pour participer à la recherche, vous devez...

- Avoir vécu une agression sexuelle à l'âge adulte (18 ans et +)
- Vivre dans la région métropolitaine de Montréal
- Avoir déjà dévoilé le vécu d'agression sexuelle à une personne
- S'identifier comme homme
- Parler aisément le français.

Rôle du participant :

Prendre part à un **entretien confidentiel d'une durée au choix, pouvant aller jusqu'à un maximum de 2 heures**, dans un lieu à son choix ou à distance, avec un chercheur à la maîtrise en criminologie à l'Université Laval. Les thèmes abordés seront votre vécu, le dévoilement de ce que vous avez vécu, vos perceptions sur le fait d'être un homme et sur la victimisation. Les résultats de l'étude seront récoltés et présentés de façon **confidentielle**.

Compensation financière de 30\$ offerte pour couvrir le temps lié à la participation.

Pour obtenir de l'information, vous pouvez contacter le chercheur à cette adresse : samuel.dussault.3@ulaval.ca. Étudiant à la maîtrise en Criminologie à l'Université Laval

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval



ANNEXE B – FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Formulaire de consentement

Présentation du chercheur

Cette recherche est réalisée dans le cadre du projet de maîtrise de Samuel Dussault, dirigé par la professeure Catherine Rossi, de l'école de travail social et de criminologie de l'Université Laval. Il est à noter que le chercheur travaille à titre d'intervenant au CRIPHASE, mais que ce projet de recherche est réalisé de façon indépendante par rapport aux activités de l'organisme.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles au chercheur qui vous présente ce document.

Nature et objectifs du projet

La recherche a pour but d'étudier le vécu des hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte. Plus spécifiquement, les objectifs poursuivis dans le cadre de ce mémoire sont les suivants :

- 1) Connaître le contexte social et personnel suivant l'agression sexuelle.
- 2) L'expérience du dévoilement de l'agression sexuelle.
- 3) Saisir la perception d'être un homme et de la victimisation des hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte.

Déroulement de la participation

Votre participation à cette recherche consiste à répondre à des questions qui vous seront posées dans le cadre d'une entrevue individuelle, d'une durée d'environ deux heures, et qui porteront sur les éléments suivants :

- Éléments d'information sur le vécu du participant
- Description du contexte social
- Éléments sur les perceptions d'être un homme et de la victimisation
- Éléments sur les obstacles d'être un homme et de la victimisation
- Éléments sociodémographiques

Les entrevues se dérouleront à distance en vidéoconférence ou, en personne, dans un local de l'organisme CRIPHASE (Le Centre de Ressources et d'Intervention Pour Hommes Abusés Sexuellement dans leur Enfance). Tout en restant confidentiel, l'entretien sera enregistré afin de faciliter la retranscription des informations et d'assurer la reproduction intégrale de votre discours.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation

Le fait de participer à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir et de discuter en toute confidentialité de vos perceptions et de votre vécu comme homme ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte. Il est possible que votre participation ait des répercussions positives sur vos perceptions et votre vécu. De plus, votre participation contribuera à l'avancement des connaissances scientifiques, nécessaires pour sensibiliser et adapter l'intervention et les services autour de cette problématique.

En raison de la nature sensible du sujet à l'étude, il est possible que le fait de raconter votre expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Par exemple, l'inconfort, la gêne, la tristesse, la colère, la peur, l'anxiété, la fatigue, le stress peuvent être suscités. Il est possible de ne pas répondre à une question qui suscite un malaise. Il y a aussi des risques de l'apparition d'une certaine détresse psychologique à cause de propos délicats et pénibles qui auraient été abordés pendant la participation à la recherche.

Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec le chercheur ou avec les ressources appropriées (voir la liste des ressources remises). Vous avez le droit de prendre une pause durant l'entrevue ou d'arrêter celle-ci à tout moment. Le chercheur pourra aussi vous mentionner le nom d'une ressource en mesure de vous aider.

Vous devrez vous déplacer soit à l'organisme CRIPHASE (8105, avenue de Gaspé, Montréal) si vous choisissez de faire l'entrevue en personne. Si vous choisissez l'entrevue à distance, assurez-vous d'avoir un local confidentiel et calme pour la période de l'entrevue.

Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir le chercheur dont les coordonnées sont mentionnées dans ce document. Tout le matériel permettant de vous identifier, incluant l'enregistrement de l'entrevue, et les données que vous aurez fournies seront alors détruits, à moins que vous n'autorisiez le chercheur à les utiliser pour la recherche, malgré votre retrait. Le cas échéant, ils seront conservés selon les mesures décrites ci-après et qui seront appliquées pour tous les participants.

Confidentialité

Le chercheur est tenu d'assurer la confidentialité aux participants. À cet égard, voici les mesures qui seront appliquées dans le cadre de la présente recherche :

Durant la recherche :

- Votre nom et tous ceux cités durant l'entrevue seront remplacés par un code ;
- Seul le chercheur et sa directrice de recherche auront accès à la liste contenant les noms et les codes, elle-même conservée séparément du matériel de la recherche, des données et des formulaires de consentement ;
- Tout le matériel de la recherche, incluant les formulaires de consentement et les enregistrements, sera conservé dans un classeur barré, dans un local sous clé ;

- Les données en format numérique seront, pour leur part, conservées dans des fichiers cryptés dont l'accès sera protégé par l'utilisation d'un mot de passe et auquel seul le chercheur aura accès.

Lors de la diffusion des résultats :

- Les noms des participants ne paraîtront dans aucun rapport ;
- Les résultats seront présentés sous forme globale de sorte que les résultats individuels des participants ne seront jamais communiqués ;
- Les résultats de la recherche seront publiés dans des revues scientifiques, et aucun participant ne pourra y être identifié ou reconnu.

Après la fin de la recherche :

- Tout le matériel et toutes les données seront utilisés dans le cadre exclusif de cette recherche et ils seront détruits au plus tard en juillet 2023.

Compensation

Un montant de 30\$ vous sera remis afin de compenser les frais encourus par votre participation à ce projet de recherche. Cette compensation sera offerte par paiement Interac (virement bancaire en ligne) après l'entrevue.

Remerciements

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude. C'est pourquoi nous tenons à vous remercier pour le temps et l'attention que vous acceptez de consacrer à votre participation.

Signatures

Je soussigné(e) _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : « *Les hommes ayant vécu une agression sexuelle à l'âge adulte : masculinités et victimisation* ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Signature du participant, de la participante

Date

Je soussigné(e) _____ consens librement à être enregistré (audio) lors de l'entrevue

Signature du participant, de la participante

Date

Un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document. Les résultats ne seront pas disponibles avant décembre 2021. Si cette adresse changeait d'ici cette date, vous êtes invité à informer le chercheur de la nouvelle adresse où vous souhaitez recevoir ce document.

L'adresse (électronique ou postale) à laquelle je souhaite recevoir un court résumé des résultats de la recherche est la suivante :

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

Signature du chercheur

Date

Renseignements supplémentaires

Si vous avez des questions sur la recherche, sur les implications de votre participation ou pour se retirer du projet, veuillez communiquer avec Samuel Dussault (étudiant à la maîtrise sur mesure en criminologie) à l'adresse courriel suivante : samuel.dussault.3@ulaval.ca

Directrice du projet de recherche : professeure Catherine Rossi, de l'école de travail social et de criminologie de l'Université Laval.

Plaintes ou critiques

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche pourra être adressée au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320
2325, rue de l'Université
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
Renseignements - Secrétariat : (418) 656-3081
Ligne sans frais : 1-866-323-2271
Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

Projet approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval

Copie du participant

ANNEXE C – GUIDE D’ENTREVUE

Consigne d’ouverture :

« Bonjour, avant de commencer l’entrevue, j’aimerais vous remercier d’avoir accepté de participer à cette recherche. Je vous rappelle que tout ce que vous me direz durant l’entrevue restera confidentiel entre ma directrice de recherche et moi. Cette étude a pour objectif de mieux comprendre l’expérience des hommes ayant vécu une agression sexuelle à l’âge adulte. Vous êtes l’expert de votre vécu, ainsi, il n’y a pas de bonne ou de mauvaise réponse aux questions. Tout ce que vous aurez à dire est important. »

« J’aimerais que vous me parliez de votre vécu comme homme ayant vécu une agression sexuelle à l’âge adulte ? »

Thème 1 : Dévoilement/Contexte social

J’aimerais que vous me disiez comment avez-vous vécu votre/vos expérience(s) de dévoilement.

Par cette consigne, il s’agit d’explorer les dimensions suivantes :

- Combien de temps avez-vous attendu avant d’en parler pour une première fois ?
- Quelles étaient vos attentes et vos craintes avant de dévoiler votre histoire ?
- Comment s’est déroulé votre premier dévoilement ? Et les suivants dévoilements ?
- À qui avez-vous dévoilé votre vécu ? Quels liens entretenez-vous avec ces personnes ?
- À combien de personnes avez-vous dévoilé votre vécu ?
- Comment ont réagi les personnes à qui vous avez parlé de votre agression sexuelle ?
- Comment vous êtes-vous senti par rapport à ces réactions ?
- Comment cette première expérience de dévoilement a-t-elle influencé les suivantes par la suite ?
- Avez-vous demandé de l’aide en lien avec votre vécu d’agression ? Si oui, auprès de qui ou à quel organisme avez-vous demandé de l’aide ? Comment votre demande d’aide a-t-elle été reçue ?

Thème 2 : Impact d’être un homme

J’aimerais que vous me parliez de comment vous vous définissez en tant qu’homme ?

Par cette consigne, il s’agit d’explorer les dimensions suivantes :

- Comment avez-vous vécu le fait d’être un homme ayant vécu une agression ?

- Comment avez-vous vécu le fait d'être un homme dans le contexte social du #MoiAussi ?
- Comment vous êtes-vous senti par rapport à votre identité masculine ?
- Comment le fait d'être un homme a-t-il influencé votre décision de dévoiler l'agression ?
- Croyez-vous que votre identité masculine ait influencé la réception de votre dévoilement ? Si oui, comment ?
- Selon votre expérience, quels sont les avantages et les désavantages à être un homme dans le contexte de dévoiler une agression ?
- Est-ce que l'agression sexuelle a changé votre façon de vous voir ? Si oui, comment ?

Thème 3 : Victimisation sexuelle

J'aimerais savoir si vous vous êtes considéré à un moment comme une victime depuis l'agression. Pourquoi ?

Par cette consigne, il s'agit d'explorer les dimensions suivantes :

- Avez-vous été identifié comme une victime par une quelqu'un d'autre ? (Si oui) Comment avez-vous vécu le fait d'être considéré comme une victime ? (Si non) Comment réagiriez-vous si vous étiez considéré comme une victime ?
- Selon votre expérience, quels sont les avantages et les désavantages à être considéré comme une victime suite à l'agression ?
- Comment aimeriez-vous être identifié ou reconnu en contexte d'agression sexuelle ?
- Pensez-vous qu'il y a des choses spécifiques auxquelles les professionnels devraient être formés pour améliorer les interventions avec les hommes ayant vécu une agression sexuelle ? Et comment les services pourraient-ils s'améliorer ?
- Qu'est-ce que l'entourage peut faire ou devrait savoir pour mieux soutenir les hommes ayant vécu une agression sexuelle ?

Profil du participant

Variables sociodémographiques :

- a. Quel âge avez-vous ?
- b. Quel est le dernier niveau d'étude que vous avez complété ?
- c. De façon approximative, quel est votre revenu ?
- d. Quel est votre statut civil (célibataire, conjoint de fait, marié) ?
- e. (Si en couple) Depuis combien de temps êtes-vous avec votre partenaire ?
- f. Quelle est votre orientation sexuelle ?

Variables stratégiques :

- a. Combien de temps s'est-il écoulé depuis l'incident d'agression sexuelle ?

b. Sans entrer dans les détails, avez-vous subi d'autres types de victimisation sexuelle dans le passé ?

Fin de l'entrevue

« L'entrevue est maintenant terminée. Est-ce qu'il y a quelque chose que vous voudriez ajouter qui n'aurait pas été abordé dans l'entrevue ? Je vous remercie beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à nos questions. Je tiens à rappeler avant de se quitter que tout ce que vous avez dit au cours de l'entrevue restera confidentiel. En guise de conclusion, avez-vous des questions ou des commentaires à exprimer concernant notre rencontre ? »

ANNEXE D – LISTE DES RESSOURCES D'AIDE

Liste des ressources d'aide

1. La ligne téléphonique d'écoute, d'information et de référence provinciale destinée aux victimes d'agression sexuelle (Sans frais, bilingue et confidentiel, accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, partout au Québec) :

Montréal : 514 933-9007
Ailleurs au Québec : 1 888 933-9007
2. Les Centres de crise de la région de Montréal : si vous êtes en état de détresse, si une personne proche vit une crise ou si vous recherchez le soutien de services spécialisés, contactez l'un des centres de crise ouverts 24 heures par jour, 7 jours par semaine :

Association IRIS (Nord de l'île) : 514 388-9233
L'Autre Maison (Sud-Ouest de l'île) : 514 768-7225
Le Transit (Centre-Est de l'île) : 514 282-7753
Tracom (Centre-Ouest de l'île) : 514 483-3033
Emilie-Nelligan (Est de l'île) : 514 351-6661
Équipe mobile résolution (Est de l'île) : 514 351-9592
Ouest de l'île : 514 684-6160
3. Suicide Action Montréal :

Région de Montréal : 514 723-4000
Extérieur de Montréal : 1 866 APPELLE (1 866 277-3553)
4. Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle (3e édition). Un livre produit par le Gouvernement du Québec. PDF facilement accessible sur le web :

<http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Guide-AS-2018.pdf>
5. Association Québécois Plaidoyer-Victime

Site web complet sur les droits, recours, ressources et autres informations pertinentes pour les victimes d'actes criminels : <https://aqpv.ca/>
514 526-9037
6. Centre de Référence du Grand Montréal :

514 527-1375 pour recevoir de l'aide, pour trouver un centre de crise, un hébergement sécuritaire ou une ressource.
7. L'Ordre des Psychologues du Québec :

<https://www.ordrepsy.qc.ca/>
Centre d'appels pour les personnes à la recherche d'un professionnel : 514 738-1223 ou 1 800 561-1223